

Tandis que les effets de la grève se font sentir Les médecins de la Saskatchewan contestent la légalité du plan

Le 4 juillet de la liberté

Aujourd'hui, 4 juillet 1962, nos voisins les Américains célèbrent avec l'exubérance et la bonhomie qui les rendent si attachants la 186e anniversaire de la "Déclaration d'indépendance" que Thomas Jefferson proclama en 1776 et qui est demeurée à toutes les époques une généreuse source d'inspiration.

Comment évoquer le 4 juillet sans songer à l'écrasante puissance d'un pays dont les moindres frémissements sont toujours pour nous — et le monde entier — d'une importance capitale. Rien de ce que fait ou pense l'Amérique n'est indifférent. C'est pourquoi, il n'est pas de pays dont la politique intérieure, l'économie et les tendances sociales soient observées d'aussi près par autant d'hommes qui, n'étant pas Américains, savent bien que leur destin se joue souvent à Washington. Aussi, le monde occidental a-t-il accueilli avec joie l'élection de M. Kennedy à la présidence. En lui, il a vu à la fois le dynamisme et la sagesse d'un homme qui saurait comprendre les grands problèmes de notre époque et adapter sa politique en conséquence.

En ce 4 juillet 1962, il est remarquable de constater que les Etats-Unis sont moins aux prises avec des crises internationales qu'en butte à des difficultés intérieures, économiques principalement. L'ère de l'aide généreuse ment consentie à la moitié des pays du monde est révolue. L'Europe reconstruite est forte et, commercialement, menace l'Amérique. Puissant, le Japon inonde le marché américain de ses produits. Il devient difficile de commercer comme on l'a fait depuis la guerre. C'est dans cette perspective que M. Kennedy a conçu divers projets.

Michel ROY

Voir page 2: Le 4 juillet

La grève des médecins de la Saskatchewan, qui éclatait dans la nuit de samedi à dimanche, dès la mise en vigueur du programme d'assurance-santé obligatoire, entre aujourd'hui dans sa quatrième journée. Elle se fait déjà sentir cruellement dans les principaux centres où les médecins ont fermé leurs cabinets de consultation et, en province, où les malades sont contraints de parcourir de longues distances avant de recevoir des soins. Rien n'indique un règlement prochain: non seulement les médecins refusent-ils de négocier, mais encore ont-ils pris hier des procédures judiciaires tendant à contester la légalité même de la mesure qui, d'après eux, serait ultra vires. Le Collège des médecins et des chirurgiens a de plus adressé au premier ministre, M. Lloyd, une lettre dans laquelle il réclame et exige avec force l'abrogation pure et simple de la loi. Le gouvernement ne paraît pas vouloir céder. Il s'emploie au contraire à consolider le réseau des centres d'urgence à travers la province. De son côté, le Collège des pharmaciens offre encore ses bons offices en vue d'une reprise des négociations. Une lueur d'espoir: plusieurs médecins de l'extérieur songent à gagner la Saskatchewan pour relever leurs confrères "grévistés". C'est donc que la solidarité des médecins ne semble pas dépasser les frontières de la Saskatchewan.

Il ne fait aucun doute que l'homme le plus demandé hier en Saskatchewan était le médecin.

A part quelques rares médecins qui ont accepté de garantir les services d'urgence dans les hôpitaux, la plupart des cabinets de consultations étaient déserts. La plupart des dispensaires, habituellement bondés, étaient vides hier derrière leurs portes closes sur lesquelles les médecins avaient apposé un petit communiqué qui disait en substance: "Ce bureau sera fermé à compter du

1er juillet. Nous n'avons pas l'intention de nous plier à la loi sur la santé publique en Saskatchewan".

Cette grève des médecins s'est révélée dans toute sa gravité seulement hier, puisqu'il s'agissait du jour de la rentrée à l'issue d'un congé de la Confédération nationale de la fête, dimanche le 1er juillet, coïncidant avec la mise en vigueur de la loi mise au point par le gouvernement socialiste de M. Lloyd.

Centre d'urgence
Le président de la commis-

Camionnage: les négociations sont ajournées indéfiniment

Les négociateurs syndicaux et patronaux se sont réunis pendant une heure hier et ont ajourné indéfiniment leurs entretiens. Ils tentaient une fois de plus de mettre fin à la grève de 1.400 camionneurs de la région de Montréal qui dure depuis 12 semaines.

Cette réunion a eu lieu à la suite d'entretiens qui, de part et d'autre, ont duré des heures. On s'attendait à ce que les réunions reprennent aujourd'hui, car on fait de plus en plus pression des deux côtés pour arriver à un accord.

Les rencontres ont eu lieu à moins de deux milles de l'endroit où environ 500 grévistes s'étaient réunis en face de l'entrepôt d'une des plus grandes entreprises de transport routier, en prévision de troubles éventuels.

La possibilité d'actes de violence a été causée par la déclaration faite vendredi par

les compagnies. Elles y affirmaient que tout gréviste serait bien accueilli s'il retournait au travail hier matin.

Seuls deux chauffeurs de camion ont tenté de franchir les piquets de grève. Ils sont retournés cependant après que 50 grévistes se furent montrés menaçants sur la Côte-de-Liesse.

On rapporte que peu de problèmes restent à régler.

Les grévistes demandent une augmentation globale de 30 cents de l'heure, répartie en trois étapes au cours d'un contrat de trois ans. Les patrons proposent 24 cents.

Un certain nombre d'avantages marginaux et de règlements du travail font également l'objet de différends.

Les grévistes gagnent actuellement \$1.55 de l'heure, ce qui donne aux routiers un salaire maximum de \$7,500 par année.

sion de régie de la loi sur la santé publique en Saskatchewan, M. Donald Tansley, a annoncé hier que 25 à 30 médecins avaient laissé entendre leur intention de se plier à la loi et d'accepter d'être payés sur la base d'un traitement an-

nuel aux termes de la nouvelle législation.

Un porte-parole du ministère de la santé a fait savoir d'autre part que 72 médecins avaient accepté d'obtempérer à la loi en dehors de ceux qui garantissent la base d'un traitement an-

Voilà page 2: Les médecins



SANATORIUM ROSS

Le directeur était payé deux fois... : coutume "répugnante"

QUEBEC — Le Dr David Beaulieu, administrateur et directeur du sanatorium Ross, de Gaspé, a déclaré, hier, à la commission Chabot, que dans certains cas, il envoyait deux comptes, l'un au ministère de la santé et l'autre au sanatorium. Il a dit qu'il était d'accord avec le juge Chabot que cette coutume était "répugnante".

Le Dr Beaulieu a dit que le ministère de la Santé lui payait un salaire de \$9,000 par an et le sanatorium, \$8,000. Des \$8,000 reçus du sanatorium, \$4,000 étaient pour des dépenses de voyage.

"Ca diminuait les taxes," dit le Dr Beaulieu.

(Voir autres informations sur l'enquête Chabot en page 3).

Alger: Ben Kadda fustige Ben Bella

ALGER. — Des milliers de Musulmans, insensibles à la crise déclenchée par Ben Bella, ont acclamé hier le premier ministre du GPRA, Yousef Ben Khedda, à son arrivée à Alger.

Tout le long de la route qui le conduisait de Maison-Blanche — le terrain d'aviation — à la préfecture d'Alger, le premier ministre algérien a été l'objet d'une manifestation d'enthousiasme qui touchait par instants à l'hystérie.

Mais presque au même moment, parvenait à Alger une déclaration de Ben Bella affirmant qu'il ne rejoindrait pas Ben Khedda. "Je refuse de me rendre maintenant à Alger et je rentrerai bientôt moi-même en Algérie".

Préoccupé par la menace d'une guerre civile qui pourrait fort, de l'avis des observateurs, plonger une autre fois l'Algérie dans un bain de sang, Ben Khedda, dès son arrivée en

Algérie a lancé un appel à l'obéissance et à l'ordre et a attaqué, sans le nommer, Ben Bella: "Le problème de l'heure est celui de l'Etat. La volonté populaire".

Voir page 2: Alger

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé
Min.: 55 - Max.: 80
Maximum hier: 75

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

FÊTE DU JOUR
SAINTE BERTHE

Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

Malgré une pétition et une lettre du maire de Jacques-Cartier QUEBEC ADOPTE LE BILL DISQUALIFIANT REMILLARD

QUEBEC (DNC) — L'Assemblée législative a adopté, hier, à l'unanimité, le projet de loi dont l'un des principaux articles a pour but de disqualifier M. Aldé Remillard comme maire de Jacques-Cartier.

C'est la seule réaction qu'on a remarquée à la suite d'une pétition que quelque 5.000 citoyens de Jacques-Cartier ont fait parvenir au premier ministre et au chef de l'opposition et d'une lettre qu'ont reçue de M. Remillard, tous les députés.

Pétition et lettre protesta-



Un inspecteur de la Sûreté fait le compte de l'argent récupéré dans l'automobile des bandits, en compagnie de deux employés de la banque. (Photo Le Devoir)

La police tue deux bandits après un hold-up de \$75,000

Deux jeunes hommes ont été abattus par la police hier, dans la région de Terrebonne, à la suite d'un vol commis à la succursale de la Banque de Montréal, au Centre d'achats Rockland. Les \$75,000 que les bandits avaient emportés avec eux ont été recouverts deux heures après le vol à main armée. Un troisième comparse a été arrêté peu après la fusillade qui éclatait entre quatre bandits et la police; le quatrième s'est enfui dans les bois et d'intenses recherches se poursuivent.

Les morts sont Dalma Perrault, 29 ans, ex-détenu; Jean-Jacques Cournoyer, un plombier, âgé de 35 ans. Roland Berthiaume a été conduit aux cellules de la Sûreté.

Il s'agirait selon certains li-miers des survivants du groupe qui a dévalisé la Banque Canadienne Nationale, à Ste-Scho-

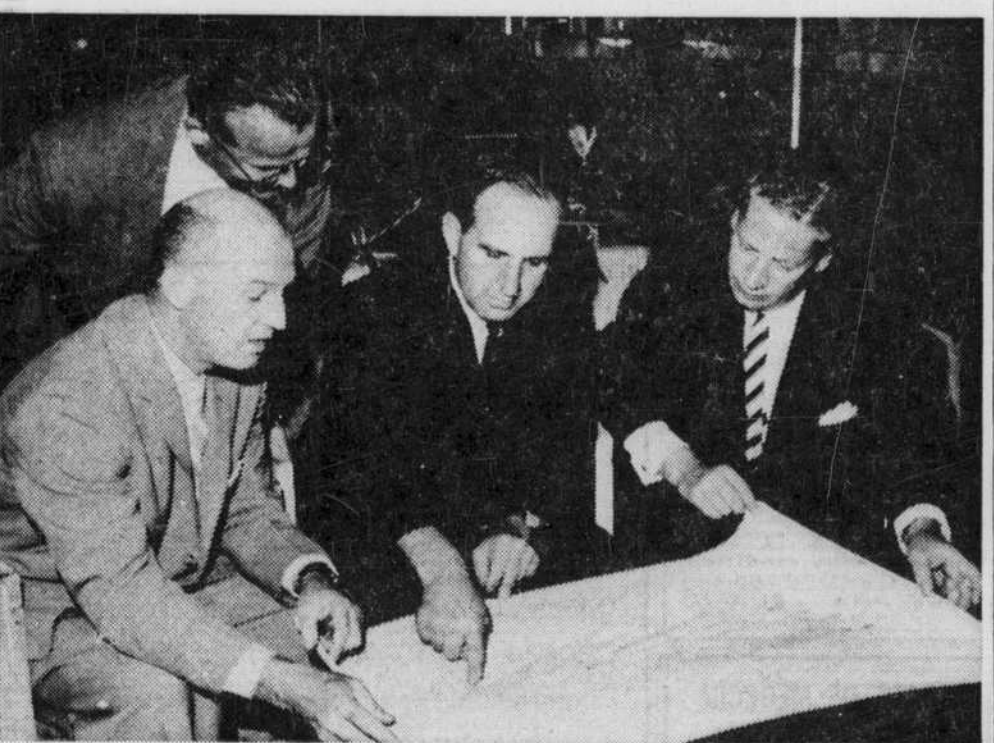
lastique, le 23 mai dernier. Deux bandits avaient alors été tués et deux autres blessés.

Les voleurs ont commis leur forfait hier à dix heures du matin. Ils ont brisé une des glaces de la succursale de la Banque de Montréal en y lançant une barre de fer. Puis ils s'emparaient d'un sac renfermant les

dépôts faits à la banque par le guichet extérieur, au cours de la longue fin de semaine.

Des que l'alerte fut donnée, l'accès aux ponts qui conduisent à l'extérieur de l'île de Montréal était bloqué. Les bandits réussissaient toutefois à se rendre jusqu'à une cabane isolée

Voir page 2: La police



Le député de Chambly étudie les plans de la nouvelle usine de Chambly, avec des représentants de la compagnie Cal-Sil. De gauche à droite: MM. T.-A. Rourke, président de Cal-Sil Products Ltd., Laporte, F. R. Graham jr, président de Dominion Lime Ltd. et président du conseil d'administration de Cal-Sil, Debout, M. R. K. Robertson, gérant des ventes de Dominion Lime.

Une industrie d'un million va bientôt s'installer dans Chambly

Une nouvelle industrie, qui donnera de l'emploi à une centaine de personnes, s'installera probablement dans la région de Ville Jacques-Cartier et Boucherville, annonçait hier soir, M. Pierre Laporte, représentant du comté de Chambly à l'Assemblée législative, lors d'une conférence de presse qui avait lieu en l'hôtel Labarre, sur la rive sud. Le propriétaire de cette usine est Cal-Sil Products Ltd., une compagnie subsidiaire de Dominion Lime Ltd., de Saint-Bruno.

"Le jour où nous aurons un nombre suffisant d'industries dans ce que nous convenons d'appeler le "Triangle d'or", dit M. Laporte, la plaie du chômage disparaîtra du comté de Chambly."

Le "Triangle d'or" est cette région s'étendant de Sorel à St-Jean d'Iberville jusqu'à Saint-Lambert.

Cette entreprise nouvelle produira des matériaux de construction à base de silicate de calcium tels que la brique, les blocs et les matériaux décoratifs.

Le président de Cal-Sil, M. T.-A. Rourke, dit que le procé-

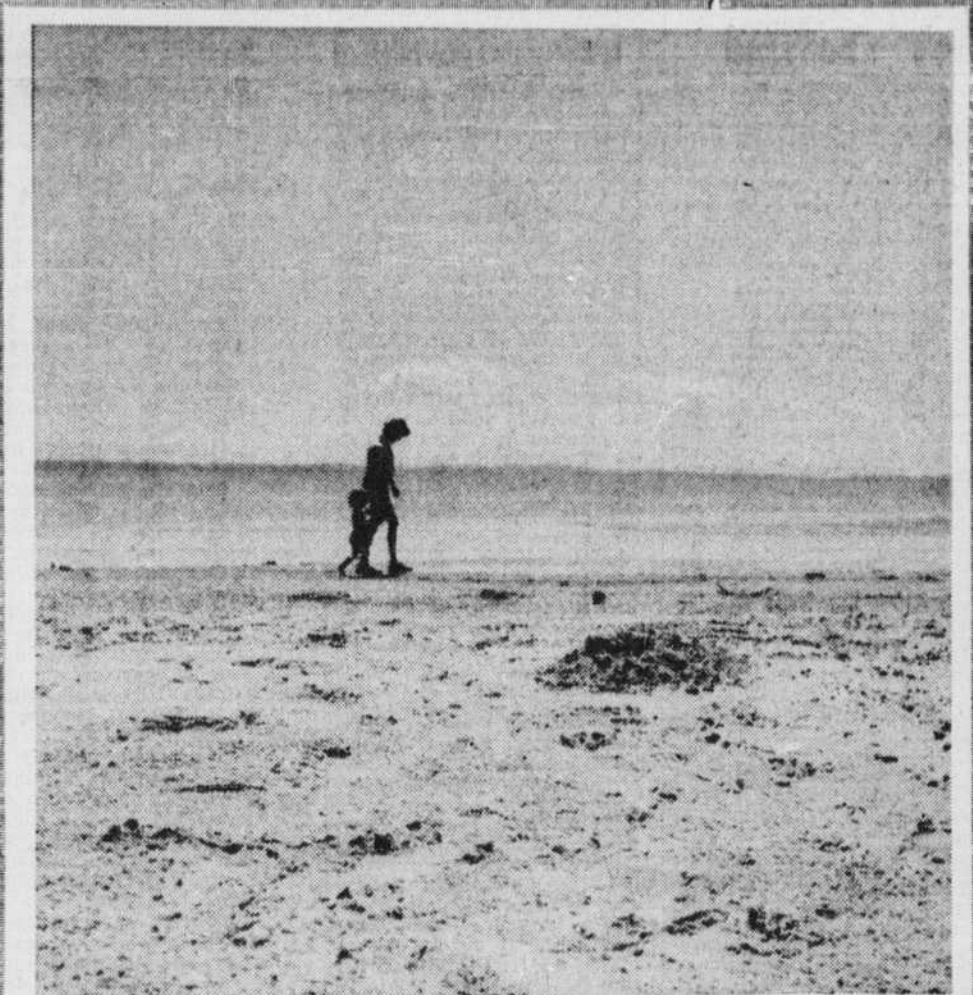
dé utilisé sera le premier du genre au Canada. L'usine elle-même sera la plus moderne pour une telle fabrication en Amérique du Nord." M. Rourke ajoute qu'un haut procédé d'automatisation sera incorporé au procédé et que l'usine ne produira ni poussière ni fumée dans les environs.

M. Laporte a souligné que la nouvelle industrie apportera des taxes pour les commissions scolaires qui ont grandement besoin de revenus.

Le député de Chambly a rappelé que le gouvernement actuel a créé un service industriel et nommé six agents in-

dustriels dans le but d'amener de nouvelles industries dans la province. L'installation d'une industrie dans le comté de Chambly, a dit M. Laporte, est en grande partie l'oeuvre de M. Claude Blais, l'un des six agents industriels nommés par le gouvernement.

Comme l'a fait remarquer M. Laporte, la nouvelle usine sera située à cinq milles à l'est du pont Jacques-Cartier et à proximité de la route Trans-Canada et du pont de Boucherville bientôt terminés. "Le centre de tout le marché montréalais n'est plus qu'à quelques minutes de là".



Les Canadiens sont aussi nombreux qu'en 1961 sur les plages du Maine

Sur les plages d'Old Orchard, qui devient chaque année la colonie des estivants du Canada français, les baigneurs sont aussi nombreux et les établissements commerciaux, aussi florissants qu'en 1961 à pareille date: le programme d'austérité économique, la dévaluation du dollar, les restrictions aux importations d'objets de luxe n'ont pas détourné les Canadiens de ce lieu de prédilec-

tion où, pour dépenser 100 dollars en devises américaines, il faut trouver 107 dollars et 50 cents en devises canadiennes. En fin de semaine dernière, à l'occasion de la fête de la Confédération, notre photographe s'est rendu sur les lieux. Il a constaté, le long de la route, que les plages du Québec sont aussi nombreuses que par les années passées; il a entendu le

"deux parler" du Québec dans les rues et les restaurants de ce paradis du Maine; il a vu sur les plages et dans les motels les mêmes foules canadiennes qui, chaque année, viennent occuper le secteur. En fin de journée, il a pris cette photo d'une plage déserte où une femme regagne son chalet avec un enfant. (Photo "Le Devoir", par Denis Saint-Jean).

Voir page 2: Québec

Les médecins . . .

(Suite de la première page)

sent les services d'urgence et de première nécessité.

Quant à l'association professionnelle connue sous le nom de Canadian Medical Association (CMA), elle a annoncé que 231 des 700 médecins qui comptent la Saskatchewan, s'étaient portés volontaires pour dispenser gratuitement leurs soins dans les 34 centres hospitaliers répartis par la province et constituant autant de centres de secours d'urgence.

Les exemples de situations alarmantes sont légion.

Dans un dispensaire où professaient habituellement 46 médecins, les cabinets de consultations étaient vides. Le directeur commercial de l'établissement a fait savoir que les médecins étaient, soit en vacances, soit à la recherche d'un autre emploi.

Un litier, dans un immeuble que se partagent médecins et dentistes, dans le centre de Regina, a dit que de nombreux patients s'étaient rendus là pour trouver porte close.

Equipes réduites

A l'hôpital général de Regina, un personnel composé de 18 docteurs se partageait le travail pour assurer un service de 24 heures. Habituellement, l'importante institution n'emploie pas moins de 120 médecins.

Deux patients sont morts, à leur arrivée à l'hôpital où ils avaient été conduits par avion. L'un d'eux, un enfant indien de cinq mois, a succombé à une pneumonie, tandis que l'autre, une femme d'Estevan, a été emportée par une crise cardiaque.

A Moose Jaw, le médecin qui dirige les services d'urgence a dit que 11 des 45 médecins de la ville figurent sur la liste des docteurs auxquels on peut faire appel en cas d'urgence. Hier à l'hôpital, on a vu une vingtaine de médecins. Le maire de l'endroit a remis ses vacances à plus tard afin de rester sur place au cas où la situation se compliquerait.

Dans un sermon dimanche, le révérend Clark, de l'Eglise Unie a lancé un appel tant au gouvernement qu'au Collège des médecins pour que reprennent les négociations et qu'intervienne une solution au problème.

A Prince Albert, tous les cabinets de consultations étaient fermés mais un nouveau dispensaire créé précisément dans le cadre du programme provincial de santé publique a ouvert ses portes hier tandis que quelques médecins acceptaient de faire face aux cas urgents.

Poursuites judiciaires

Tandis que le Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan réitérait hier au gouvernement Lloyd sa demande pour que soit abrogée la loi sur la santé publique dans cette province, deux docteurs se portaient partie civile et attaquaient l'Etat, arguant que la nouvelle législation outrepassait les droits du gouvernement de Regina.

Citant notamment 11 ministres du cabinet provincial et l'ancien premier ministre T. C. Douglas, les Drs W. J. Cranley, de Prince Albert, et M. H. Macdonald, de Saskatoon, ont porté plainte devant la Cour du banc de la reine, réclamant chacun \$20,000 de dommages-intérêts.

Le greffier du tribunal a émis des brefs d'assignation aux personnes impliquées. Leur signification, au terme du code, qu'elles disposent de 15 jours pour introduire une défense.

La plainte des médecins stipule qu'une loi de la Législature provinciale ne peut empêcher des médecins de pratiquer selon les critères de leur profession. Elle demande également que la partie demanderesse, en l'occurrence le gouvernement, soit tenue de suspendre l'application de la loi en question.

Les demandeurs exigent également que soit déclarées nulles et non avenues, les élections qui ont porté au pouvoir les responsables de cette législation.

Le premier ministre Woodrow Lloyd était en réunion quand éclata la nouvelle et il fut impossible d'obtenir ses commentaires. Quant à M. Douglas on n'a pu le localiser hier en fin d'après-midi.

Parmi les membres du cabinet provincial, seuls les ministres des affaires municipales et de l'éducation ne sont pas cités par les défendeurs.

Ottawa s'intéresse en silence au problème...

OTTAWA — On s'attend généralement dans la capitale fédérale que le conflit qui oppose actuellement les médecins de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral, dans cette province, aura une influence certaine sur l'avenir d'un éventuel programme fédéral de santé au Canada.

Le gouvernement fédéral s'est tenu prudemment à l'écart de l'affrontement mais il n'en reste pas moins que les hauts fonctionnaires du ministère de la Santé ont suivi et suivent les événements en observateurs attentifs.

Cet intérêt est légitime quand on sait que les autorités fédérales auront à faire face fort probablement à des problèmes du même genre lorsqu'elles tenteront de mettre au point un programme fédéral de santé publique.

Le gouvernement conservateur a d'ores et déjà nommé une commission d'enquête sur la santé dont le rapport devrait permettre d'établir selon quels critères pourrait être instauré un tel pro-

L'insatisfaction . . .

(Suite de la première page)

chapters de ce livre ne pourraient être lus sans qu'aucun Canadien français n'éclate de rire. Parlant d'une manière plus précise de la langue (item "4" des notes de M. Fraser), le ministre précise qu'un grand effort est fait pour la création d'un Office de langue française pour conclure sur ce sujet en disant: "Nous voulons moins de développements oratoires et plus d'actions systématiques".

Quant à l'item 5 (Le culte de la terre) voilà ce qu'en dit M. Lapalme: "Des cinq thèmes évoqués par M. Fraser, il n'y en a pas un qui, dans la littérature vivante, ait subi un recul plus marqué que le Culte de la terre. Il est vrai que, jusqu'à la dernière guerre, l'attachement au sol était en général pratiqué avec une singulière conviction par les littérateurs de chez nous. Il l'était d'ailleurs plus par les gens de lettres que par les ruraux...". Continuant M. Lapalme de signaler: "Il existe un véritable abîme entre la réalité canadienne française telle qu'un observateur non prévenu pourrait se la représenter à travers la littérature et la même réalité telle que la reflètent les tendances majeures (trends) exprimées actuellement par les ouvriers les plus en vue de notre culture".

Le ministre s'attarde ensuite à déceler ce à quoi "il faut attribuer l'effervescence et les transformations profondes dont je viens de dire un mot". Il précise: "Je ne saurais trop le répéter, aujourd'hui qu'il fait son examen de conscience, le Canadien français, ayant dépassé l'époque de la survie, ayant franchi les limites de l'état d'esprit provincial, cesse de penser uniquement à la conservation de son héritage culturel pour se préoccuper de l'épanouissement et du rayonnement de cette culture à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières". "Il est important, continue-t-il, que le reste du Canada en prenne son parti: le Québec est différent des autres provinces et tout indique qu'il le sera de plus en plus non seulement en raison de sa population, mais encore davantage en raison de la vocation de l'Etat qui en est l'organe. Le Québec est l'expression politique du Canada français. Il joue ainsi un rôle et il assume des responsabilités qui vont bien au-delà du rôle et des responsabilités des autres Etats provinciaux...".

Animé par le désir de conserver et d'enrichir sa personnalité culturelle, le peuple du Québec est également convaincu qu'il ne pourra atteindre l'objectif qu'il s'est proposé sans disposer d'une certaine puissance politique et économique. Sur le plan politique, une immense majorité de ses compatriotes sont d'accord pour exiger que leur association avec les Anglo-Canadiens s'organise dans un climat de stricte égalité... Dans cette perspective, l'existence chez nous d'un ministère des relations fédérales-provinciales prend une signification considérable. Sur le plan économique, les Canadiens français aspirent nettement à une amélioration de leur statut collectif... Dans le domaine de l'enseignement une vaste enquête est en cours... il est à prévoir qu'elle présentera des proportions dont les conséquences devraient être d'un intérêt extrême pour le Québec".

Pour conclure son exposé, M. Lapalme dit: "Le Canada français ne refuse pas de constituer un actif culturel et politique pour le Canada mais il sait que, quel que soit le rôle qu'il doit jouer, il lui faut être maître de son destin dans la mesure du possible... Par ce qu'il exige de plus en plus impérieusement d'être le maître chez soi, il ne faudrait pas avoir l'impression que le Canada français se replie, se ferme sur lui-même. Au contraire...".

Enfin M. Lapalme, parlant sans le nommer du Crédit social a terminé sa conférence en disant: "Je me permets de dire, en conclusion, que la dernière remarque, je ne voudrais pas qu'on la prit pour un avertissement et encore moins pour un ultimatum. Je crois cependant que l'on ferait bien d'en tenir compte. Au cours de la campagne électorale qui vient de se terminer, un groupe politique a répété inlassablement ce slogan: "VOUS N'AVEZ RIEN A PERDRE". Le résultat a été un choc assez violent à la fois pour le Québec et pour tout le Canada. Si celui-ci désire sérieusement s'épargner des aventures désagréables, il sera nécessaire qu'il évite de mettre le Canada français dans une situation où il n'aurait réellement rien à perdre."

gramme à l'échelle fédérale. Certains observateurs s'accrochent à estimer que cette enquête, en soi, est une manifestation de la reconnaissance faite du gouvernement central pour une formule nationale d'assurance.

La commission qui, incidemment, est présidée par un juge de la Saskatchewan, tient des audiences dans toutes les provinces et, sous cette enquête, présente une telle somme de travail que l'on s'attendrait d'en voir présenter son rapport avant la mi-août.

Dans le concert des partis, les néo-démocrates se font les avocats du système de la Saskatchewan, mis au point alors que l'ancien chef du NPD, T. C. Douglas, dirigeait le gouvernement de Regina.

Côté libéral on est plus nuancé. On y prône un système qui aurait l'heur de ne pas brusquer les médecins et respecterait les droits de la profession médicale.

Un syndicat affilié à la CSN désapprouve Jean Marchand

QUEBEC. — L'Union protectrice des travailleurs en chaussures de Québec (CSN), qui groupe plus de 1,500 membres, a fait savoir, hier, qu'elle désapprouve l'attitude prise par M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux, au cours de la dernière campagne électorale.

Le syndicat faisait allusion à une mise en garde faite par M. Marchand à la veille du dernier scrutin fédéral contre le Crédit social.

Un syndicat affilié à la CSN désapprouve Jean Marchand

Une résolution adoptée par la majorité des membres du syndicat dit que l'intervention de M. Marchand était inopportune et contraire à la constitution de la CSN.

La centrale ouvrière que dirige M. Marchand compte quelque 100,000 syndiqués.

Alger: . . .

(Suite de la première page)

laire est la plus solide barrière contre la dictature militaire dont certains rêvent, contre le pouvoir personnel, contre les ambitions, les aventuriers, les démagogues et les fascistes de tous genres".

Et à Maison-Blanche même, l'homme d'Etat a donné la promesse solennelle aux Européens qu'ils "ont leur place en Algérie".

"En dépit du sang qui a été versé ici, nous disons une autre fois que les Européens et les Algériens peuvent vivre et travailler ensemble pour le bien de ce genre sol algérien". Ben Khedda a également donné l'assurance que son gouvernement respectera tous les accords d'Evian.

A Oran, pendant ce temps, on apprenait que 300 Musulmans de la force locale avaient à leur tour déserté pour gagner les rangs de l'insurrection et les partisans de Ben Bella. On évalue à environ 1,500 hommes les forces insurrectionnelles algériennes sur le territoire même.

Mais l'état-major des forces algériennes encore stationnées au Maroc a affirmé qu'il n'entendait obéir qu'aux ordres du colonel Boumedienne, limogé en fin de semaine par Ben Khedda. Les adversaires de ce dernier, Ben Bella en tête, soutiennent que le limogage de Boumedienne, commandant en chef des forces algériennes, est illégal et réclament une réunion d'urgence du CNRA (Conseil national de la révolution algérienne), parlement de la rébellion algérienne.

Hier soir, Ben Bella est arrivé au Caire venant de Lybie. Il avait plus tôt dans la journée rejeté la médiation de l'Egypte, du Maroc et de la Tunisie.

Proclamation de Gaule

PARIS. — La France a officiellement reconnu hier l'indépendance de l'Algérie dans une proclamation qui a été faite à Paris, par de Gaulle.

Cette proclamation donne le signal à une série de mesures soigneusement étudiées et destinées à rompre les liens administratifs formés au cours des 132 années de régime français dans ce territoire d'Afrique du nord.

L'une des premières décisions prises est le retrait des troupes françaises du barrage électrique qui suit la frontière de l'Algérie avec le Maroc et la Tunisie.

De plus, les autorités françaises ont publié un décret mettant fin aux mandats de 71 députés et de 34 sénateurs qui représentaient l'Algérie au Sénat et à la Chambre des députés, à Paris.

Le gouvernement français a également annoncé la nomination de M. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre de l'Industrie, au poste d'ambassadeur de France et de haut représentant français dans le nouvel Etat d'Algérie.

Ces mesures ont été prises par le gouvernement français qui s'est particulièrement soucieux de respecter à la lettre les accords d'Evian signés en mars dernier au sujet du retrait des troupes françaises des frontières.

Dans la proclamation, le président de Gaulle a rappelé la série de référendums qui, en France et en Algérie, ont approuvé sa politique algérienne.

Le 4 juillet . . .

(Suite de la première page)

jets de loi dont l'objet est de réajuster la politique tarifaire et d'aider l'industrie à affronter les nouveaux défis de la concurrence internationale.

Le grand problème du jeune président n'est plus à l'extérieur, maintenant. Il est à Washington où il doit faire face à un Congrès capricieux qui accueille avec scepticisme le programme législatif de la Maison Blanche, qui en compromet plusieurs tranches par son souci d'électoralisme.

Les Américains, dans l'ensemble, paraissent avoir entendu l'appel à l'effort et au courage que leur lançait M. Kennedy après son élection. Mais comment le président pourra-t-il atteindre ses objectifs dans des délais raisonnables si les législateurs (et le Big Business) continuent de lui rendre la tâche aussi difficile? Le corps électoral aura à se prononcer en novembre prochain.

Quoi qu'il en soit, le 4 juillet, pour tous les pays démocratiques, reste une fête de la liberté.

26 chiros partent pour Genève demain

Un groupe de 26 chiropraticiens quitteront Dorval demain soir à destination de Genève, au congrès de fondation de la Fédération mondiale des chiropraticiens.

Le Canada sera représenté à ce congrès par M. Jean Laroche de Montréal, conseiller municipal et président du Collège des chiropraticiens.

Une imposante fête au Cap

Cap-de-la-Madeleine. — Cinq évêques, plusieurs autres prélats et un grand nombre de prêtres se sont joints aux 800 Oblats réunies au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap pour célébrer le 10e anniversaire de l'Institut séculier des Oblats missionnaires de Marie-Immaculée, qui coïncidait avec les noces d'argent sacerdotales du fondateur, le R.P. Louis-Marie Parent, o.m.i.

Ce dernier a célébré une messe d'action de grâce tandis que S.E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, prononça le sermon de circonstance dans lequel il félicitait le P. Parent et les Oblats déjà au nombre de 1,333 répandus dans 62 diocèses de 14 pays.

S.E. Mgr Henri Routhier, o.m.i., évêque de Grouard, a ordonné quatre nouveaux prêtres de la Société Voluntas Dei fondée également par le P. Parent.

S.E. Mgr Roméo Vachon, évêque d'Edmonton, a été l'un des orateurs au repas servi à la salle Ste-Madeleine. Il a expliqué le progrès rapide de l'Institut par le dynamisme du P. Parent et l'appui de nombreux collaborateurs chez ses collègues des Oblats.

Québec . . .

(Suite de la première page)

mairie avec une majorité jamais vue dans une municipalité. En vue de m'émanciper sur la scène municipale tous les moyens semblent bons à M. Lesage. On parle de pègre, de bandits qui opéreraient en maîtres à Jacques-Cartier. Tout cela est faux. J'en invoque à cet égard la saine population de notre cité qui se répartit en douze paroisses foncièrement catholiques. On parle de mes fredaines de jeunesse. Qui, dans sa jeunesse, n'est pas allé à certaines incartades? Les miennes ont peut-être été plus graves que celles des autres, selon M. Lesage, mais je m'en suis réhabilité dans une maison de réhabilitation. Certes, si les maisons de réhabilitation ne valent rien, qu'on les ferme... Aujourd'hui que j'ai une belle famille que j'aime (7 filles et un garçon ainsi que des petits-enfants qui égayent mes jours), aujourd'hui, alors que j'ai gagné la confiance de mes concitoyens qui m'ont fait leur premier magistrat, Lesage décide de briser ma carrière en tentant de me bannir en quelque sorte de la société. Vous qui lisez ces lignes, que pensez-vous de cette attitude autocratique de Jean Lesage?

Quel est le but de ce bill en question atteint son paroxysme, c'est lorsqu'on voit qu'il se limite aux élus municipaux seulement. Voilà la justice d'un "sage" (sic). Avez-vous une famille? Avez-vous des enfants et des petits-enfants? Eh bien mettez-vous à ma place. Imaginez dans une maison de réhabilitation, vous, les réhabilités, que vous êtes des citoyens qui ont fait leur premier magistrat, Lesage décide de briser ma carrière en tentant de me bannir en quelque sorte de la société. Vous qui lisez ces lignes, que pensez-vous de cette attitude autocratique de Jean Lesage?

Le R. P. Emile Bessette, sac. directeur des études au collège des études au collège de Plessisville, a soulevé la question, très épineuse dans la pratique, de l'obtention des films pour une date fixe correspondant vraisemblablement à la progression d'un programme d'enseignement. Les cinémathèques ont affirmé au R. P. Bessette qu'avec un peu de prévoyance, il est toujours possible de s'assurer l'obtention d'un film demandé, pour une date précise.

Nouveau conseil

La fin du congrès a été marquée par l'élection du conseil qui prendra la responsabilité des destinées de la fédération pendant l'exercice 62-63. Me Jacques Gagné, de Plessisville, a été élu président. M. Jules Brousseau, de Saint-Hyacinthe, est élu premier vice-président. Mlle Marie-Madeleine Martin, de Châteauguay, est élue deuxième vice-présidente. M. Jean Laroche, de Granby, secrétaire. M. Wilbrod Cormier, de Jacques-Cartier, trésorier, réélu. Les conseillers sont: Mlle Thérèse Roy (université Laval), Hélène Castonguay (Plessisville), Thérèse Halle (Saint-Jean), MM. Henri Talbot (Dorval), Thé Genest (cinémathèque municipale, Québec).

INSTITUTEURS INSTITUTRICES

BREVETÉS ("B" MINIMUM) ET EXPERIMENTES A L'ELEMENTAIRE ET AU SECONDAIRE TRAITEMENT ET AVANTAGES DIVERS FORT INTERESSANTS. CURRICULUM VITAE CLAIREMENT DETAILLE ET REFERENCES, S.V.P.

ROBERT AYOTTE, secrétaire-trésorier Commission scolaire de Boucherville 795 Benjamin Loiseau, Boucherville

PROFESSEURS DEMANDES (HOMMES)

La Commission Scolaire de St-Basile-le-Grand comté de Chambly, 12 milles de Montréal, route 9, de St-Hyacinthe. Salaires de la convention collective des professeurs du Richelieu inc.

Elie Côté, secrétaire

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DEMANDES

LA COMMISSION SCOLAIRE D'ALMA DEMANDE: 2 institutrices possédant B.A. et brevet A pour enseigner au niveau de la 9ième classique (filles) 2 institutrices et 3 instituteurs pour enseigner l'anglais au secondaire 5 instituteurs pour la 10ième et 11ième années S'adresser avant le 10 juillet à:

M. PAUL-EMILE HOULE Directeur général des études 45 ouest, Boulevard Auger Alma, Lac-Saint-Jean Tél.: NO. 2-2077

La police . . .

(Suite de la première page)

dans les bois de Pincourt, à sept milles de Terrebonne.

Le chef de police de Terrebonne arrêtait peu avant midi hier un automobiliste âgé de 26 ans, qui a dit se nommer Jacques Généreux. Il allait, disait-il, chercher de la bière pour un groupe d'hommes dont il venait de faire connaissance dans les bois de Pincourt.

La police avait déjà pu déceler la trace des voleurs et s'agenait en nombre dans le voisinage de la cabane des bois de Pincourt. L'inspecteur Jos Bedard, maintenant directeur de l'équipe de sécurité des banques Royale et de Montréal, le chef des détectives de la Sûreté municipale, M. William Fitzpatrick et l'inspecteur intermédiaire du service des détectives, M. Francis Boire, étaient à la tête d'une escouade de 26 agents de la métropole, de six agents provinciaux.

L'inspecteur Boire a crié aux bandits de se rendre, mais n'a pas reçu de réponse. Les agents ont alors tiré un feu nourri dans les murs de la cabane. La rafale de balles fit sortir Roland Berthiaume, âgé de 27 ans; il était aussitôt appréhendé. Ses compagnons réussissaient à briser les pavés du plancher de la cabane et à s'enfuir, mais aussitôt poursuivis dans le bois, Perrault et Cournoyer qui s'enfuyaient avec le sac d'argent ont été abattus.

Plusieurs questions...

(Suite de la page 5)

Où trouver les films? La plupart des films mis à la disposition du public et des organismes tels que les commissions scolaires émanent de l'ONF, dont ils sont la propriété. Cependant, aux cinémathèques des universités Laval et de Montréal, il en existe en très grande quantité qui nous viennent de l'étranger.

La Fédération des conseils du film et des cinémathèques tend à fonder un peu partout de nouveaux centres de distribution, ou à consolider ceux déjà existants. On a parlé, au cours du congrès, d'une collaboration spéciale idéale entre les commissions scolaires et les conseils du film locaux ou régionaux. On a aussi mentionné l'intention des responsables de dresser des listes complètes des films disponibles à brève ou à longue échéance et on sait, maintenant, que la cinémathèque de l'université Laval vient de commencer à cataloguer officiellement tous les films qu'elle possède, afin d'en favoriser la diffusion.

Le R. P. Emile Bessette, sac. directeur des études au collège des études au collège de Plessisville, a soulevé la question, très épineuse dans la pratique, de l'obtention des films pour une date fixe correspondant vraisemblablement à la progression d'un programme d'enseignement. Les cinémathèques ont affirmé au R. P. Bessette qu'avec un peu de prévoyance, il est toujours possible de s'assurer l'obtention d'un film demandé, pour une date précise.

Nouveau conseil

La fin du congrès a été marquée par l'élection du conseil qui prendra la responsabilité des destinées de la fédération pendant l'exercice 62-63. Me Jacques Gagné, de Plessisville, a été élu président. M. Jules Brousseau, de Saint-Hyacinthe, est élu premier vice-président. Mlle Marie-Madeleine Martin, de Châteauguay, est élue deuxième vice-présidente. M. Jean Laroche, de Granby, secrétaire. M. Wilbrod Cormier, de Jacques-Cartier, trésorier, réélu. Les conseillers sont: Mlle Thérèse Roy (université Laval), Hélène Castonguay (Plessisville), Thérèse Halle (Saint-Jean), MM. Henri Talbot (Dorval), Thé Genest (cinémathèque municipale, Québec).

LES CHEMINOTS NON ITINERANTS : Un litige difficile à trancher

Un tribunal fédéral de conciliation doit commencer aujourd'hui à tenir des audiences qui lui permettront de recueillir les données sur lesquelles il se basera pour tracer une ligne de conduite aux parties en cause dans l'un des litiges syndicaux les plus difficiles qu'on ait connus depuis des années: celui qu'ont provoqué les revendications des cheminots non itinérants dans leurs négociations en vue de signer un nouveau contrat de travail.

Les 15 syndicats affiliés au CTC qui négocient pour les 100,000 cheminots revendiquent une augmentation de salaire de 22 cents l'heure, plus un plan révolutionnaire de sécurité d'emploi, lequel revient pratiquement au gel des postes existants.

Un fait souligne l'importance que les syndicats attachent à ce plan de sécurité d'emploi: lorsqu'ils ont soumis leurs revendications, il y a plus de dix mois, les effectifs des non-itinérants étaient évalués officiellement à 110,000, soit 10,000 de plus qu'actuellement.

Claude Ryan . . .

(Suite de la page 3)

consiste à chercher d'abord ce qui unit les hommes plutôt que ce qui les divise.

b) lui donner la formation humaine, technique et professionnelle qui lui permettra d'évoluer sans complexe d'infériorité au milieu des hommes de son temps.

c) lui communiquer cette soif passionnée de justice sociale autour de laquelle se greffent de plus en plus les aspirations et l'action des hommes de notre temps.

d) l'équiper en vue d'une participation plus responsable à la vie sociale et civique.

Une spiritualité

Pour que le chrétien de demain soit apte aux tâches qui l'attendent, il faudra enfin lui proposer des sa jeunesse une spiritualité qui soit à la hauteur de vocation originale de laïc. L'échec relatif de la formation religieuse et spirituelle donnée dans nos maisons d'éducation ne saurait s'expliquer par le manque d'exercices religieux, ni par le manque de zèle à faire valoir à tout propos aux élèves l'importance de la religion et des valeurs morales. Il s'explique plutôt par une insistance immodérée et inconsciente à proposer, et même à imposer, à la jeunesse, un type de spiritualité, une notion de l'Eglise, une vision des biens de ce monde, un type de prière et de dévotion, empruntés sans assez de discernement à la vie ecclésiastique et religieuse. Comment s'étonner, ensuite, qu'une fois engagés pour de bon dans la vie laïque, un bon nombre ne trouvent rien de mieux à faire que de jeter par-dessus bord un stock d'attitudes et d'exercices dont ils ne voient pas très bien le rapport avec leur condition laïque?

Un dilemme douloureux

En conclusion, le conférencier a invité les éducateurs à se faire les collaborateurs conscients et courageux de l'oeuvre difficile de mise à jour de ce type nouveau de chrétien. L'éducateur vit dans un dilemme douloureux. D'un côté, la société compte sur lui pour former un type d'homme sans cesse nouveau. D'autre part, comme adulte, il se raccroche, lui aussi, à ce monde dépassé que les parents éclairés ne veulent pas voir se perpétuer dans leurs enfants. S'il ne veut pas devenir le responsable aveugle d'une éducation routinière et aveugle qui empêcherait le milieu de progresser, il n'a d'autre alternative que de tendre lui-même de toutes ses forces vers la conquête d'une liberté de plus en plus grande. Cette liberté sera d'abord économique, sociale et professionnelle. Mais la liberté extérieure accrue dont jouira de plus en plus l'éducateur devra servir à son propre approfondissement intellectuel et spirituel. Sinon, c'est en vain et de manière trompeuse qu'il parlera de responsabilité.

VOITURE A VENDRE

CITROEN, D.S. 19, 30,000 milles, parfaite condition, pas de comptant si vous avez emploi stable — RI. 4-1475

POSTE DE MEDECIN

A vendre ou à louer Maison, bureau, salle d'attente. — Bureau meublé. — Population à desservir: environ 5,000. — Médecin seul. — Hôpital à proximité. — Ecole secondaire. — Institut classique. — Libre le 15 août. — Raison de départ: spécialisation.

Dr C. LANGIS, M.D. Bonaventure, Bon. P.Q.

Collège Saint-Denis

Collège classique à direction laïque, fondé en 1949, affilié à l'Université de Montréal

OUVERTURE 18 septembre NOUVEAUX LOCAUX

- cours classique complet
- Nouveau programme à options multiples
- Versification spéciale et Belles-Lettres spéciale (après la 11e ou la 12e année scientifique)

Reconnu par le Département de l'Instruction publique pour les diverses allocations et bourses gouvernementales

Bureaux actuels: 4152 RUE SAINT-DENIS — VI. 2-2526

voqué la rupture des négociations dans l'impasse la plus complète; le 22 février après cinq rencontres seulement. Les syndicats fondent leurs revendications de salaire sur la hausse des denrées non fonçables.

Les non-itinérants gagnent actuellement une moyenne de \$1.91 l'heure. Ils affirment que l'augmentation de 22 cents l'heure est nécessaire pour combler l'écart déjà existant et pour tenir compte de la hausse prévisible au cours des deux années du contrat.

Leur plan de sécurité d'emploi limiterait la réduction du personnel, au sein de chaque classification d'emploi, à un pour cent par année.

Les chemins de fer voient la même attitude rétrograde qui, prétendent-ils, aboutirait à la strangulation en plus de leur droit de réduire le personnel selon les besoins de leurs services.

Les positions

Rien cependant n'indique encore que l'une ou l'autre des parties soit disposée à démoder des positions qui ont provoqué la rupture des négociations.

Le troisième membre, désigné par la compagnie, est l'avocat d'Halifax, Me Gordon Cooper.

Les deux parties en cause se préparent depuis des semaines à présenter des mémoires devant le tribunal, mais toutes deux le font dans le secret le plus strict.

DEMAIN SOIR!

Jules et Jim

à la Comédie-Canadienne

De l'espoir pour les couples sans enfants

La stérilité d'un couple est-elle toujours due à la femme? Les hommes sont-ils portés à confondre "virilité" et fertilité? Est-il vrai que le nombre des couples stériles augmente de nos jours? Un éminent gynécologue répond à ces questions et à plusieurs autres dans SÉLECTION du Reader's Digest de juillet. Lisez comment, grâce aux progrès de la médecine, on parvient, dans 40% des cas, à rendre la fertilité aux couples stériles. Achetez Selection aujourd'hui!

515 BOUL. LABELLE, CHOMEDY, P.Q. (ABORD A PLOUFE) TEL. MU. 1-1615

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-POLYCARPE

COMTE DE SOULANGES, QUÉ.

DEMANDE

3 PROFESSEURS POUR LE COURS SECONDAIRE (Environ 20 heures de cours par semaine)



Pour téléphoner au DEVOIR le soir :
Rédaction Victor 4-3361
Sport Victor 4-3362
Tirage Victor 4-3364
Expédition Victor 4-3365
Composition Victor 4-3366

Un Noir, le 1er, admis au Barreau du Québec

Fred Phillips est devenu hier le premier Noir à être admis au Barreau de la province de Québec. Il a déclaré quelques instants avant son assermentement, qu'il réalisait ainsi une ambition de sa vie, soit de démontrer que "les Noirs peuvent accomplir par eux-mêmes ce qu'ils désirent".

Phillips était au nombre des 95 nouveaux avocats admis au Barreau, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée hier après-midi, au vieux palais de justice de Montréal.

L'avocat noir de 38 ans, né à Montréal de parents antillais, a dit que la discrimination existe partout mais qu'il ne s'en est jamais préoccupé. "Je ne crois pas que ce soit la discrimination que nous devrions combattre, a-t-il dit. Il faut surtout prouver que les Noirs ne sont pas inférieurs aux autres races".

Voici la liste des noms des avocats qui ont subi avec succès l'examen du Barreau:

Ampleman, Yves; Bennets, Richard J.; Bergeron, Jean-Guy; Bernier, Raymond; Bertrand, Guy; Blond, Joyce; Blouin, Pierre; Bouchard, Pierre; Bourque, Serge; Campbell, Brian; Casgrain, Bernard; Chevalier, Alfred; Chouinard, Paul-André; Clermont, Georges; Corbett, Gilles; Cuddihy, Stephen; Dansereau, Gilles; Dansereau, Lucien; David, Richard; Defoy-Poirier, Claude; Demers, Paul; Dennis, Michael; Desmarais, Gerald; Desparois, Guy; Destroismaisons, Louise; Doucet, René; Drouville, Jacques; Duplessis, Maurice; Durand, Guy; Easdon, FLIGEL, Lawrence; Fontaine, Gilles; Fortin, Jacques; Gaudette, Michel; Gervais, Guy; Girard, Alphonse; Girard, Germain; Girouard, Gérard; Goldwater, Ruth; Gottlieb, Richard; Gouin, Georges-Yvon; Grant, James A.; Greenwood, Murray; Grégoire, Gerald; Handelman, Saul; Harvey, Real; Herzberg, Mary; Howlett, Marilyn;

Jolicœur, Roch; Juteau, Gilles; Kolodny, Lazar; Landry, Raymond (St-Etienne des Grès); Landry, Raymond (Buckingham); Lebel, Louis; Leigh, George; Leves, Robert; Lorranger, Jacques; MacSweeney, Donald J.; Marcovitch, Arthur; Margolin, Hart; Marier, Jean; May, Norman; Miko, Jean; Miller, Daniel S.; Moscovitz, Gary; Nasaduk, Nicolai; Ogilvie, Michael; Ordower, Ralph; Ouellette, Yves; Paquet, Jean-Marie; Pharamand, Michel; Phillips, Fred R.; Pitfield, Peter; Poussard, Jean-Claude; Poussard, Gilles; Reinblatt, Lily; Reis, Bernard; Robert, Michel; Rochon, Jean; Rogg, William; Rosenberg, George; Roy, Guy; Sabourin, Louis; Sauvé, Jacques; Senécal, Hubert; Shapiro, Irving; Sheller, James; Simard, André; Steinberg, Henry; Sumbulian, H.; Swift, J. A. A.; Tremblay, Pierre; Truchon, Robert et Yarosky, Harvey.



Quelques-uns des nouveaux avocats, assermentés hier. De gauche à droite, Mlle Michèle Falardeau, MM. Alphonse Girard, Gilles Dansereau, René Doucet, Mlle Louise Destroismaisons, MM. Gilles Corbett, Yves Ouellette et Jacques Drouville. (Photo Le Devoir)

L'administration songe au prolongement Sept soumissions pour le deuxième tronçon du métro

L'administration municipale a reçu 7 soumissions pour la construction du second tronçon du métro dans l'axe des rues Berri et St-Vallier, et le prix de ces soumissions varie entre \$1,786,920 et \$2,940,640.

Le directeur du service des travaux publics, M. Lucien L'Allier, a déclaré qu'il n'y a eu aucun estimé de préparé pour le deuxième tronçon, mais le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que le sol étant à peu près le même et les travaux à effectuer de même nature, on peut dire que l'estimé était le même que dans le cas du premier tronçon, soit \$5,000,000. Le premier tronçon, pour le creusement du tunnel sur une longueur de 12 milles et deux gares, soit celles de Crémazie et de Jarry, a été adjugé pour le prix de \$1,897,000.

Le deuxième tronçon, qui sera adjugé bientôt, après que le service des travaux publics aura étudié les soumissions reçues, sera pour voir si elles sont conformes au cahier des charges, sera pour le creusement de 1,1 mille de tunnel, soit d'un point au sud de Jean-Talon à un point au nord du boulevard Rosemont et l'excavation de trois stations, celles des rues Jean-Talon et Beaubien et celle du boulevard Rosemont. Le président du comité exécutif, M. Saulnier, a déclaré que l'administration est maintenant en mesure de songer à un prolongement du projet original du métro, si l'on compare les prix soumis aux estimés.

Les sept soumissionnaires du deuxième tronçon sont:

Spino Construction Co. Ltd., \$1,786,920;
The Foundation Co. of Canada Ltd., Charles Durand et Associés et la Société de construction des Batignolles (Paris), \$1,839,000;
Janin Construction Limitée, \$1,847,605;
Atlas Construction Co., Ltd. et McNamara Québec Limited, \$2,230,100;
South Shore Construction Inc., \$2,287,940;
Mannings Limited, \$2,463,923.20;
Pecini Québec Inc., \$2,940,640.

On sait que des demandes ont été faites à l'administration de prolonger le métro Berri qui se rendra à la Place d'Armes, jusqu'au carré Victoria et si possible jusqu'au point sud du métro qui empruntera les voies des Chemins de fer nationaux, sous la montagne.

D'autres pressions ont été faites pour prolonger le circuit Berri, vers le nord, jusqu'à la voie de ceinture, ce qui compléterait la boucle.

L'administration a alors expliqué que le projet de métro a été conçu de façon à fournir le meilleur service possible à plus bas prix possible. Mais depuis l'administration a lancé deux appels d'offres et les réponses semblent de beaucoup inférieures aux estimés. C'est ce qui inciterait l'administration à prolonger le métro, tout probablement en direction du carré Victoria.

Seule la pluie pourra enrayer l'incendie de forêt de Roberval

ROBERVAL. — L'incendie de forêt qui sévit depuis vendredi à l'ouest de Roberval fait maintenant rage sur une superficie de 20 milles carrés, et les autorités du Service de la protection des forêts ne cachent plus le découragement que leur inspire l'ampleur du sinistre.

M. Henri Proulx, porte-parole de l'Association de protection de la forêt de Saint-Maurice, a déclaré hier soir: "C'est un incendie difficile à combattre. Depuis deux semaines, il a plu tout autour de cette région, mais il n'y a pas eu de pluie dans le secteur de l'incendie".

Un parc de repos, angle Burnside-Peel

La ville de Montréal aménagera un autre petit parc de repos du genre de celui qui a été aménagé à l'intersection Dorchester et Saint-Denis, cette fois-ci au coin nord-ouest des rues Burnside et Peel.

Le comité exécutif a autorisé hier une dépense de \$4,500 à cet effet.

Le comité a aussi autorisé des demandes de soumissions publiques pour la construction d'un abri-vestibule dans le parc Gabriel-Lalonde et d'un abri et d'une pataugeuse dans le parc Masson. Ces projets font partie du programme des améliorations projetées dans les parcs et terrains de jeux au cours de l'exercice 1962-63.

tion de la forêt de Saint-Maurice, a déclaré hier soir: "C'est un incendie difficile à combattre. Depuis deux semaines, il a plu tout autour de cette région, mais il n'y a pas eu de pluie dans le secteur de l'incendie".

Le bureau météorologique de Québec ne prévoit pas d'averses dans cette région pour les prochaines 48 heures. De plus, le vent qui ne cesse de souffler pousse les flammes vers les terrains de l'International Paper Company dans la région de la rivière Trench, à 150 milles au nord-ouest de Québec.

Au cours du week-end, 3,000 cordes de bois fraîchement coupées d'une valeur de \$50,000 ont été détruites par les flammes qui ont aussi rasé quelques camps de pêche et détruit une partie du matériel employé par les sapeurs.

M. Proulx a tenu à souligner que cette région est suffisamment arrosée de lacs et sillonnée

de routes pour assurer la sécurité des 320 hommes qui combattent le brasier. Mardi, treize hommes ont été, durant quelques heures, encerclés par un mur de flammes, mais ils ont aisément trouvé refuge dans un lac où ils ont appelé au secours par radio; en quelques minutes, un hélicoptère se portait à leur secours.

Deux petits avions-réservoirs du gouvernement ont jeté des centaines de gallons d'eau sur la forêt en feu; deux autres appareils privés ont aussi vaporisé le brasier; mais la violence du vent et l'intensité des flammes ont compromis ces efforts.

M. Albert Guay, directeur de l'Association de protection des forêts, affirme qu'il faudra une précipitation d'au moins deux pouces d'eau pour enrayer complètement le feu. Selon lui, c'est le pire incendie de forêt de la région depuis 10 ans.

LE DIRECTEUR MEDICAL DEVANT LA COMMISSION CHABOT : Québec n'a jamais fait vérifier les livres du sanatorium Ross

QUEBEC. — Le Dr David Beaulieu, directeur médical et administrateur du sanatorium Ross de Gaspé, a déclaré hier que jamais un vérificateur de la province ne s'était présenté au sanatorium pour inspecter les livres de l'institution entre 1951 et 1959. Le Dr Beaulieu, qui est âgé de 56 ans, témoignait à l'enquête royale sur l'administration financière du sanatorium. "Quand les enquêteurs du fédéral venaient, nos livres leur étaient grands ouverts, a-t-il dit. Je me suis souvent demandé pourquoi la province n'envoyait pas de vérificateurs, a-t-il précisé". En ce qui a trait aux octrois payés à la ville de Gaspé par l'entreprise du sanatorium, le Dr Beaulieu a affirmé qu'il trouvait cela irrégulier.

La ville de Gaspé a reçu \$237,000 en octrois par l'entremise du sanatorium pendant une période d'une dizaine d'années.

Le Dr Beaulieu a déclaré que la ville de Gaspé n'avait jamais coupé l'eau au sanatorium pour avoir de l'argent.

"Cependant, a précisé le médecin, la coopérative d'électricité de Gaspé-Sud a déjà menacé la ville de Gaspé de leur couper l'électricité si elle ne payait pas un arriéré de \$12,000".

Le Dr Beaulieu a dit que la ville de Gaspé avait fait montre d'imprévoyance en ce qui regardait le problème de l'aqueduc.

Il a déclaré que les \$237,000 versés à la ville l'avaient été pour un mauvais service.

Le médecin qui recevait un salaire de \$18,000 par année, en plus de certaines dépenses de voyages qui lui étaient payées à la fois par le sanatorium et par le gouvernement provincial, a affirmé devant le président de l'enquête, le juge Victor Chabot, qu'il n'avait jamais appuyé les demandes de la ville de Gaspé.

"J'ai seulement fait office d'intermédiaire, a-t-il dit, et je ne sais pas qui a ordonné les paiements d'octrois à la ville de Gaspé".

Les chèques

Le Dr Beaulieu faisait les chèques qui étaient envoyés à la ville de Gaspé, mais il a déclaré qu'il les faisait au nom de la ville de Gaspé et au nom de la ville de Gaspé-Sud simultanément, de façon à ce que la ville "paie ce qu'elle devait".

"J'aurais voulu que la ville de Gaspé soit prise en tutelle", a-t-il dit.

Le Dr Beaulieu a déclaré qu'il n'a jamais protesté contre la façon d'agir de ses supérieurs parce que "je respectais leur honnêteté".

D'autre part, le Dr J.C. Beaudet, sous-ministre adjoint de la santé, est venu témoigner que le premier ministre Jean Lesage avait refusé de procéder de la façon dont les choses s'étaient passées à Gaspé, quelque six mois après son avènement au pouvoir.

"La municipalité de Sainte-Pétronille, sur l'île d'Orléans, se trouvait en difficulté financière et j'ai reçu un téléphone du chef du cabinet du premier ministre, Alexandre Larue, qui m'a demandé de trouver un moyen de venir en aide à la municipalité, a dit le Dr Beaudet.

"Je lui ai alors dit qu'il pourrait y avoir possibilité de faire un arrêté ministériel par l'intermédiaire d'un sanatorium, mais que je n'étais pas sûr que ça fonctionnerait".

Le Dr Beaulieu a déclaré qu'il n'a jamais protesté contre la façon d'agir de ses supérieurs parce que "je respectais leur honnêteté".

Le Dr Beaulieu a déclaré qu'il n'a jamais protesté contre la façon d'agir de ses supérieurs parce que "je respectais leur honnêteté".

Le Dr Beaulieu a déclaré qu'il n'a jamais protesté contre la façon d'agir de ses supérieurs parce que "je respectais leur honnêteté".

Le Dr Beaulieu a déclaré qu'il n'a jamais protesté contre la façon d'agir de ses supérieurs parce que "je respectais leur honnêteté".

Le Dr Beaulieu a déclaré qu'il n'a jamais protesté contre la façon d'agir de ses supérieurs parce que "je respectais leur honnêteté".

Le Dr Beaulieu a déclaré qu'il n'a jamais protesté contre la façon d'agir de ses supérieurs parce que "je respectais leur honnêteté".

Le Dr Beaulieu a déclaré qu'il n'a jamais protesté contre la façon d'agir de ses supérieurs parce que "je respectais leur honnêteté".

Le Dr Beaulieu a déclaré qu'il n'a jamais protesté contre la façon d'agir de ses supérieurs parce que "je respectais leur honnêteté".

Le Dr Beaulieu a déclaré qu'il n'a jamais protesté contre la façon d'agir de ses supérieurs parce que "je respectais leur honnêteté".

Le Dr Beaulieu a déclaré qu'il n'a jamais protesté contre la façon d'agir de ses supérieurs parce que "je respectais leur honnêteté".

Le Dr Beaulieu a déclaré qu'il n'a jamais protesté contre la façon d'agir de ses supérieurs parce que "je respectais leur honnêteté".

Le Dr Beaulieu a déclaré qu'il n'a jamais protesté contre la façon d'agir de ses supérieurs parce que "je respectais leur honnêteté".

Le Dr Beaulieu a déclaré qu'il n'a jamais protesté contre la façon d'agir de ses supérieurs parce que "je respectais leur honnêteté".

Le Dr Beaulieu a déclaré qu'il n'a jamais protesté contre la façon d'agir de ses supérieurs parce que "je respectais leur honnêteté".

Le Dr Beaulieu a déclaré qu'il n'a jamais protesté contre la façon d'agir de ses supérieurs parce que "je respectais leur honnêteté".

rium, mais le premier ministre a refusé. D'un autre côté, l'huissier de la Cour supérieure, M. Carreault, a déclaré à la cour qu'il n'avait pas pu retrouver M. Arthur W. Langlois, un imprimeur, pour lui signifier

une assignation. M. Langlois a reçu un peu plus de \$50,000 par l'intermédiaire du sanatorium Ross pour des travaux d'impressions, et la commission voudrait entendre son témoignage. L'enquête se continue.

La session pourrait bien durer une autre semaine

QUEBEC, (DNC). — C'est la responsabilité du ministre de faire la liste des entrepreneurs auxquels les contrats de voirie de \$50,000 et moins doivent être accordés.

C'est la réponse qu'a faite, hier, M. Bernard Pinard au chef de l'opposition, au cours de la cinquième séance consacrée à l'étude des crédits du ministère de la voirie.

Au train où se déroulent les débats, la session ne prendra certainement pas fin vendredi comme le premier ministre l'avait laissé entendre, la semaine dernière.

Il reste encore seize projets de loi du gouvernement à étudier et les crédits de quatre ministères: la santé, les finances, le Conseil exécutif et les affaires fédérales-provinciales.

La session rognera donc au moins une semaine encore sur les vacances estivales.

Le ministre a expliqué que jusqu'au 5 juin 1961, on demandait des soumissions publiques pour tous les contrats de \$25,000 et plus, mais que cette procédure retardait de nombreux travaux. "C'est pourquoi, a-t-il expliqué, que le 5 juin 1961, le Conseil exécutif adoptait un arrêté ministériel qui fixait à \$50,000 le montant des contrats au-dessus duquel on devait demander des soumissions publiques."

"Et avant le 5 juin 1961, a demandé M. Daniel Johnson, y a-t-il eu des exceptions pour les contrats entre \$25,000 et \$50,000?"

"Quand nous sommes arrivés au pouvoir, a répondu M. Pinard, nous avons négocié avec les entrepreneurs les contrats non encore commencés et nous avons pu obtenir des rabais de 10 à 15 pour cent. Pour tous ces contrats, nous avons demandé des prix compétitifs."

"Qu'est-ce que cela veut dire" a demandé le chef de l'opposition.

"Nous demandons des prix à quatre ou cinq entrepreneurs. Aux entrepreneurs du temps de l'Union nationale et aux nouvelles entreprises."

M. Johnson: "Qui prépare la liste des entrepreneurs consultés pour ces contrats de \$25,000 à \$50,000?"

M. Pinard: "C'est la responsabilité du ministre".

CHEZ LE CONSEILLER COMMERCIAL DE FRANCE :

Une exposition de matériel scientifique et d'hôpitaux

Une exposition de matériel scientifique de fabrication française, d'intérêt tout spécial pour les laboratoires et hôpitaux, débute aujourd'hui et se terminera le six juillet, dans les bureaux du conseiller commercial de France, 2060, rue Mackay. Les personnes intéressées peuvent s'y rendre de dix heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

Au cours d'une réception préliminaire, hier après-midi, les journalistes ont pu se rendre compte de l'excellence de ce matériel scientifique qui devait d'abord être présenté à l'exposition commerciale et scientifique annuelle organisée par le Comité des hôpitaux du Québec, à l'occasion du congrès des hôpitaux qui devait avoir lieu la semaine dernière; il était contremandé au dernier moment.

Trois sociétés importatrices de matériel scientifique et d'hôpitaux ont contribué au succès de cette exposition en exposant des pièces de haute précision. Les agences Emile Tasso présentent le microscope "Orlax" pour les interventions chirurgicales, de même que le micromanipulateur avec micro-forge pour la dissection des bactéries et cellules vivantes.

Les cristaux scintillateurs en iodure de sodium pour la détection des radiations nucléaires, cristaux que l'on produit à la manière des perles cultivées, sont à la base d'un autre remarquable instrument scientifique qu'offre cette exposition: peut-être également un spectrophotomètre électronique et d'autres appareils électroniques de laboratoire.

Une société française qui possède une usine à Granby et dont le siège social est à Montréal, la Compagnie R.O.P., expose une variété de microscopes monochromatiques et stéréoscopiques, ainsi que le tout récent stéréoviseur pour éclairage sans ombre.

Le matériel d'ophtalmologie de la maison française Moria-Dugast, importé au Canada par M. Emile Saint-Jean, s'est acquis une excellente réputation dans le monde entier, depuis 1820; le fini et la finesse de ses appareils, de même que leur simplicité et leur originalité, leur ont valu l'estime de tous les ophtalmologistes du monde.

On peut également voir dans le cadre de cette exposition les appareils d'éclairage sans ombre portée pour les salles d'opération ainsi que les microscopes et accessoires de la société B.B.T.-Krauss (Paris) dont l'importation et la distribution au Canada relève de Beauchamp Optical and Precision Materials Co., Ltd., à Montréal.

M. Raymond Vibien, conseiller commercial de France à Montréal, a accueilli hier les journalistes et invités qui ont bénéficié des explications de représentants et distributeurs du matériel scientifique que l'on peut voir à cette première exposition du genre sous les auspices des services commerciaux français.

Systèmes et Procédures Gérant Adjoint

Une importante compagnie, dont le siège social est à Montréal, désire assurer les services d'un Gérant Adjoint dans son département de Systèmes et Procédures. Le poste de Gérant deviendra libre dans deux ans à l'occasion de la promotion du Gérant actuel à la Vice-Présidence de l'Administration.

Le programme du département de Systèmes et Procédures comprend, entre autres, l'introduction d'un système de contrôle budgétaire des profits. Au cours de ses deux ans à ce poste, le Gérant Adjoint sera appelé à jouer un rôle primordial dans le développement de ce système et à assumer graduellement la direction du département dans tous les domaines.

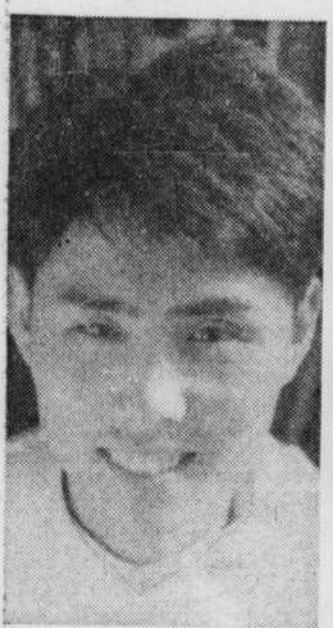
Le candidat idéal serait un homme âgé d'environ 28 ans, qui depuis sa sortie d'université, s'est spécialisé en comptabilité et en "systèmes et procédures", mais dont le but ultime est de participer à la haute administration générale. Il devrait être parfaitement bilingue.

Le salaire initial sera assez élevé pour attirer un homme très doué, qui serait en mesure d'atteindre le salaire de \$16,000 en l'espace de six ans.

Prière d'adresser votre application (Référence GM/29/LD) à:

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON
630 ouest, boulevard Dorchester — Montréal 2, Québec

Votre application sera considérée confidentielle



Le frère Tokihiro Kudo, dominicain japonais, arrivait hier soir à Montréal où, en vue du sacerdoce, il vient parfaire ses études philosophiques et théologiques. Originaire de Taïre et bouddhiste de famille, il fut attiré au christianisme et à la vie religieuse par l'un de nos plus zélés missionnaires. Il fit ses études supérieures à l'université catholique de Tokyo et son noviciat au monastère dominicain de Shibuya. Après son ordination sacerdotale, il retournera au Japon travailler à l'évangélisation des siens.



Ce qu'il y a de mieux

EDITORIAL

L'indépendance de l'Algérie

Ce qui surprend, dans le résultat du référendum algérien, ce n'est pas la victoire des oui. Elle était depuis longtemps acquise. C'est plutôt l'ampleur de cette victoire et le haut pourcentage du vote. Les rapports préliminaires indiquent que 89,2 pour cent des électeurs ont voté oui et qu'ils se sont prononcés à 99,6 pour cent pour l'affirmative. Un tel résultat indique un ralliement massif à l'indépendance de la population d'origine européenne. A moins — ce qui est peu vraisemblable — que celle-ci se soit abstenue en bloc de voter. Il confirmerait en outre l'opinion généralement répandue que l'Organisation de l'Armée Secrète ne jouissait pas d'un crédit très fort auprès des Algériens non musulmans. Le règne de la terreur finit, ceux-ci se sont exprimés librement en faveur de l'indépendance du pays, assaisonnée d'accords bilatéraux avec l'ancienne métropole.

Qu'a coûté à la France et à l'Algérie une guerre de plus de sept ans? Des centaines de milliers de tués et de blessés et des milliards en dépenses militaires et en biens détruits. Pour arriver à quoi? Sensiblement à un règlement qui s'est fait en douceur dans les anciennes colonies françaises d'Afrique.

Il n'était évidemment pas facile à l'automne de 1954 de prévoir où conduiraient les premiers coups de feu. Je me rappelle avoir rencontré à l'époque deux Algériens musulmans, l'un avocat à Alger, l'autre, directeur d'un petit hebdomadaire provincial, le premier, de culture française et fortement attaché à la France, le deuxième antifranciste et de tendances marxistes. Bien qu'en désaccord sur la solution positive à apporter au conflit, les deux ne voyaient d'issue que dans l'indépendance de leur pays. Le premier désirait un accord protégeant les droits acquis de la population de souche européenne, le second inclinait plutôt vers la solution la valise ou le cercueil. Que sont-ils devenus? Peut-être n'ont-ils pas survécu à la guerre ou aux règlements de comptes qui l'ont accompagnée. Mais il faut reconnaître aujourd'hui qu'ils avaient raison, même si les deux obéissaient à des mobiles particuliers et poursuivaient des fins différentes.

La scission qui vient de se faire jour dans les rangs du GPRA paraît traduire assez justement les deux tendances ci-dessus décrites. Aussi longtemps qu'il fallut combattre l'armée française et faire échec à la politique de Paris, les rebelles réussirent tant bien que mal à mettre d'accord les factions qui s'agitaient dans leurs rangs. L'homme du juste milieu fut durant plusieurs années Ferrat Abbas, pharmacien de Sétif, homme modéré et de bon jugement, familier avec la politique française, populaire auprès des masses musulmanes. Il incarnait la faction modérée de l'insurrection. Il dut céder sa place, il y a un peu plus d'un an, à Ben Khedda, plus

dur mais plus réaliste et plus expéditif. C'est lui en définitive qui a mené à leur terme les négociations d'Evian. Il répétait il y a encore deux jours que le GPRA respecterait ces accords et qu'il les appliquerait.

Ben Bella, après cinq années de séjour dans les prisons françaises, s'est fait le champion des extrémistes. Il réclame une Algérie en rupture de relations avec la France et tournée vers l'Est. Verra-t-on se répéter en Algérie ce qui s'est produit en Tunisie? On se rappelle que le pays avait à peine conquis son indépendance que le président Bourguiba devait se débarrasser de quelques-uns de ses collaborateurs et les condamner à l'exil.

Ben Bella représente assurément une tentation facile pour une certaine partie du peuple algérien. Les chirurgies radicales sont invitées à qui a longtemps souffert. Mais la masse du peuple, las de la guerre et de la misère, doit sentir confusément qu'une aventure de caractère idéologique ne ferait qu'augmenter ses souffrances. Car l'Algérie sans la France est impensable. Déjà l'exode de milliers de Français a provoqué le chômage des musulmans dans les grandes villes; les chantiers sont arrêtés, parce que les contremaîtres, les ingénieurs, et les architectes ont fui en métropole. Il serait facile à première vue de les remplacer par des techniciens tchèques, russes ou chinois. Mais dans combien de temps et avec quels résultats? L'expérience de la Guinée autorise certaines réserves. Après avoir flirté pendant plusieurs années avec les nuances de l'Est, le président Sékou Fouré a mis à la porte du pays d'une façon assez peu diplomatique les experts tchèques et russes qui avaient remplacé les Français au lendemain de l'indépendance. Il cherche maintenant à renouer des relations moins orageuses avec Paris et Washington.

L'économie algérienne est intimement liée à la France. Qu'il s'agisse de vins, de céréales, de pétrole, de gaz naturel, les exportations se font vers la France et les importations de produits finis en provenant. Serait-il avisé d'interrompre brusquement un tel mouvement d'échanges pour le diriger vers les pays de l'Est? En théorie, cela est toujours possible à la condition que le peuple soit prêt à se serrer héroïquement la ceinture durant une génération. Mais un tel régime d'austérité ne peut être imposé à la population que par un gouvernement totalitaire.

La libération des peuples est difficile quand elle se fait par voie de discussion. Elle l'est davantage, quand elle résulte d'une guerre longue et cruelle. Aussi ne faut-il pas se scandaliser que les Algériens ne paraissent pas totalement d'accord sur les voies où le pays doit s'engager. Là comme ailleurs, l'expérience seule donnera la maturité.

Gérard FILION

Une grève de médecins

Ce que font les médecins de la Saskatchewan, c'est la grève. Certains le nient, car ils n'aiment pas le mot. Mais qu'est-ce qu'une grève, sinon un arrêt concerté du travail, et qu'ont fait les médecins de la Saskatchewan, sinon organiser à l'avance la cessation de leurs activités professionnelles?

L'arrêt n'est pas total: une fraction du corps médical va aux urgents. D'ailleurs la situation reste confuse, et le collège des médecins ne sait pas combien il a mobilisé de grévistes. Mais la volonté de grève et la fait de grève sont évidents.

Est-il légitime que les médecins fassent la grève? Ici, les opinions sont partagées. Les partisans les plus acharnés du droit de grève, — on les rencontre surtout dans les syndicats — soutiennent cette fois que la grève est illégitime et ils invoquent l'autorité de l'Etat. Ceux qui d'ordinaire sont contre toutes les grèves estiment cette fois que les médecins sont dans un état de légitime défense, et leur pardonnent d'utiliser une arme détestable. On pourrait en conclure que le sentiment de classe existe au Canada bien plus que nous ne voulons d'habitude l'admettre.

L'intérêt général

Ici, nous avons toujours estimé légitime en soi le recours à la grève, mais nous croyons que chaque cas doit être examiné en fonction, surtout, de l'intérêt général.

Les grévistes défendent des intérêts particuliers, qui peuvent être légitimes. Par exemple, il est possible que les employés de chemin de fer n'aient pas reçu des compagnies qui les engagent un traitement juste. Cependant, l'opinion résiste à l'idée d'une grève générale des cheminots: car alors, c'est le pays entier qui souffre, puisque les communications sont gravement interrompues.

En d'autres termes, un conflit localisé, même douloureux, peut être accepté et même regardé en dernier ressort comme nécessaire, s'il ne crée pas de graves inconvénients graves à l'ensemble de la société.

Le bien le plus précieux

Poser le problème en ces termes, il semble que ce soit

BLOCS NOTES

actuelle. Enfin, c'est la profession qui refuse de négocier: elle exige que la loi soit respectée.

Quel gouvernement pourrait obéir à un pareil diktat sans démissionner en tant que gouvernement? Le collège des médecins est devenu tout à fait déraisonnable.

Conséquences néfastes

J'ignore quelles répercussions cette bataille aura dans l'ordre politique: il est possible que l'électeur désavoue plus tard la façon dont un gouvernement NPD a tenté d'imposer l'assurance-santé. Sur le plan professionnel, la grève dessert gravement le médecin. En Saskatchewan, il a été forcé de défendre ses droits et avantages corporatifs. Non seulement il a usé de menace, mais il s'est installé dans le refus. L'homme qui peut soigner et guérir se croise les bras, abandonne les malades à leur propre sort. Cela se passe douloureusement.

Imaginez que vous habitiez la Saskatchewan, que demain votre enfant tombe malade — pas gravement, mais sérieusement malade. Toléreriez-vous que le ou les médecins en qui vous avez confiance ne répondent pas à votre appel, ou vous disent: "Mes excuses, j'ai débordé des problèmes à régler avec le gouvernement..."

Déjà le public comprend mal que les "docteurs" s'absentent pour la fin de semaine — ce qui pourtant est normal, pourvu que certains restent de garde —. Acceptera-t-il qu'une grève se prolonge?

Ce que les médecins de la Saskatchewan auront gagné auprès du législateur — s'ils le gagnent —, ils l'auront payé cher en prestige et en autorité morale. Au reste, bien des médecins parmi les meilleurs, en sont convaincus, et assistent consternés à cette lutte lointaine et forcée.

ANDRÉ L.



Pourquoi dis-tu que les mesures d'austérité ça te connaît?

lettres au DEVOIR

L'affaire Prévost vue du dedans

Il y a quelques semaines, nous apprenions par la voie des journaux, de la radio et de la télévision qu'une dissension se dessinait entre un groupe de psychiatres et les autorités administratives. Nous avons pu lire dans nos journaux le point de vue des psychiatres, auxquels CITE LIBRE a consacré un numéro spécial — celui de journalistes — ("Les accusations gratuites" et "Prévost accouche d'un accoucheur"). André Laurendeau et "Ca" ont éclairé en direct... (Gérard Pelletier) et celui des autorités administratives ("L'Institut Albert Prévost sous l'éclairage en direct"). Nous avons aussi pu lire l'opinion de quelques lecteurs.

A mon tour j'emprunte les lignes de ce journal pour apporter mon opinion, celle d'un ex-patient qui a vécu plusieurs mois à l'intérieur de Prévost où il a pu connaître et étudier l'organisation psychiatrique, converser avec des psychiatres et avec la plupart des infirmières et aussi — ce qui est très important — recueillir le point de vue de nombreux patients.

Il n'est permis — il faut l'avouer — qu'un petit nombre de gens de l'extérieur de porter un jugement valable sur le travail des autorités administratives, des psychiatres, des infirmières et du personnel psychothérapeutique de Prévost. Le malade qui a vécu à leur contact, qui a bénéficié de leurs connaissances et de leur expérience et qui a baigné dans l'atmosphère du milieu est en droit de se prononcer et d'être entendu. Plusieurs malades, grâce à leurs connaissances et à leur expérience, peuvent juger plus en profondeur et d'une façon plus objective ce qui se passe à Prévost. Je crois sincèrement que ces connaissances et mon expérience me permettent de me classer dans cette catégorie et d'émettre une opinion qui mérite d'être considérée et critiquée au besoin.

Il n'y a aucun doute pour celui qui suit de près le fonctionnement et l'évolution de nos hôpitaux psychiatriques, que Prévost demeure une réussite et que sa renommée à l'étranger est bien méritée. On ne peut mettre en doute le rôle prépondérant qu'ont joué ses directrices, Mlles Tassé et Lépine, dans l'édification de cet hôpital. On ne peut non plus mettre en doute l'attention et la bienveillance avec lesquelles elles accueillent les malades qu'elles reçoivent, au contraire, plusieurs malades regrettent qu'elles n'aient pas assez de contacts avec eux. Elles ont droit à notre estime et à notre admiration.

On ne peut, non plus, mettre en doute la compétence des psychiatres, des infirmières et des membres de l'équipe thérapeutique de Prévost. Un esprit très puissant et très efficace existe entre eux. Grâce en grande partie à cet esprit d'équipe, le malade peut trouver une ambiance dans laquelle il trouve compréhension et sécurité et de multiples occasions d'échanges qui aident à son rétablissement et qui parfois est le point de départ de sa guérison. La plupart des malades avec lesquels j'ai vécu à Prévost — plusieurs avaient déjà fait un ou plusieurs stages dans d'autres hôpitaux psychiatriques — reconnaissent la valeur et l'efficacité de cette équipe qui a comme premier but, la compréhension et la guérison du malade. Les psychiatres de l'équipe de Prévost ne traitent pas en considérant l'épaisseur du porte-monnaie de leurs patients. Ils ne font pas pratique courante de l'électro-choc et ne font jamais de lobotomie — ce qui, hélas, se pratique ailleurs.

La plupart des personnes malades que j'ai connues à Prévost peuvent en outre affirmer que nos jeunes stagiaires en psychiatrie, grâce à l'enseignement qu'ils reçoivent et à l'esprit qu'ils trouvent à l'intérieur de l'équipe, éveillent un espoir prometteur pour l'avenir de la psychiatrie au Québec. Les résultats qu'ils obtiennent auprès des patients qu'on leur confie sont la preuve. On regrette même qu'ils soient obligés de s'expatrier à l'étranger pour compléter leurs connaissances et leur expérience. Mais, on est en droit de se demander très sérieusement s'ils nous reviendront dans quelques années, s'ils ne trouvent pas ici la liberté d'établir et de promouvoir leurs connaissances et

leur expérience nouvelles — on sait que le travail du psychiatre est beaucoup plus favorisé aux E.-U. —. Il en est de même pour l'équipe de psychiatres de Prévost qui seront peut-être tentés, si nous les y forçons, de pencher vers la pratique privée. Par le fait même, le nombre de personnes qu'ils pourront traiter sera réduit et, seuls ceux qui auront un porte-monnaie bien garni pourront se permettre un traitement qui sera nécessairement plus long. En plus, il faut à tout prix — si l'enseignement n'est pas possible dans d'autres hôpitaux — préserver l'enseignement psychiatrique à Prévost. Il a fait ses preuves dans la formation de nos jeunes psychiatres et de nos infirmières spécialisées en psychiatrie. Il serait néfaste de le brider et de le suspendre, car ce serait le malade actuel et le malade futur — peut-être vous, lecteur — qui en seraient les premiers atteints.

Maintenant, à la lueur de ces considérations, nous pouvons aborder l'affaire Prévost, cette querelle de famille qui a des répercussions si retentissantes auprès de tous ceux qui s'intéressent à notre psychiatrie québécoise. Il y a quelques mois, jugeant que les autorités administratives de Prévost ne leur permettaient pas de travailler librement, i.e. parce qu'on ne leur laissait pas la liberté suffisante pour enseigner les connaissances et les méthodes psychiatriques modernes en tenant compte de leur application, parce qu'on intervenait parfois dans leur travail avec le patient et pour d'autres raisons, sans doute, un groupe de psychiatres de cet hôpital sollicita du gouvernement une charte ainsi que des octrois pour la fondation d'un centre psychiatrique, l'Institut psychiatrique de Montréal. Le gouvernement apparemment refusé et demanda de demeurer à Prévost. Le groupe de psychiatres acquiesça moyennant certaines conditions, entre autres:

La nomination d'un directeur médical. (Par la suite, les autorités de Prévost acquiescèrent et nommèrent le Dr Gérard Bélanger à ce poste. Sans mettre en doute la compétence professionnelle de ce médecin, spécialiste en obstétrique, il est permis de douter qu'il soit suffisamment qualifié pour diriger une organisation psychiatrique. Soyons sérieux.)

La liberté de l'enseignement (les autorités de Prévost ont poursuivi l'enseignement prétextant "qu'il y avait conflit entre l'enseignement et le traitement des malades, en ce sens que certains médecins portaient plus d'attention à l'enseignement qu'aux malades, alors que le premier but de l'Institut est de se consacrer aux malades". D'après cette phrase tirée d'une publication faite par l'Institut et qui a paru dans quelques journaux sous le titre "L'Institut Albert Prévost sous l'éclairage en direct", on peut conclure que c'est encore la majorité des psychiatres concernés qui porteraient plus d'attention à l'enseignement qu'aux malades. Il n'y avait donc pas encore de raison sérieuse de suspendre l'enseignement. De plus, il resterait à prouver s'il n'y avait pas possible et nécessaire de concilier l'enseignement et le soin du malade à Prévost. Si cette conciliation n'est pas possible, à Prévost, il est logique, comme cela se fait partout dans le monde, de donner aux psychiatres un hôpital où cela serait possible. Apparemment le gouvernement s'y refuse.)

La reprise des travailleurs sociaux et de la direction du nursing qui furent suspendus par les autorités.

La reprise de l'infirmière

Laurent BOULIANE

L'anglais et le français à Ottawa

Monsieur le directeur, Au nom de milliers de Canadiens français du Québec et en mon nom personnel, je viens vous remercier des bêtises que vous nous adressez dans le DEVOIR du 20 juin courant, concernant l'élection des députés créditistes dans notre province.

Nous serions des gens naïfs et faciles à leurrer. Nos hommes politiques seraient probablement achetés par quelques titres ronflants et ces mêmes hommes publics devraient tous parler un anglais parfait pour se présenter à Ottawa, tandis

qu'à été suspendue après avoir fait signer une requête dans laquelle les infirmières demandaient au gouvernement de régler la situation le plus tôt possible.

Le réengagement des Drs Camille Laurin et Pierre LeFebvre. (On sait que le Dr Laurin s'est mis à dos les autorités administratives de Prévost, après avoir posté le livre de Page, "Les trois crient au secours"). (Les trois dernières conditions visent à maintenir l'équipe au complet.)

Une administration compétente. (Les psychiatres dissidents ne veulent sans doute pas chasser Mlles Tassé et Lépine de Prévost. Tout ce qu'ils veulent, me disait l'un d'eux, c'est tout simplement "qu'on les laisse travailler en paix, i.e. en un mot, que les administrateurs administrent et que les psychiatres exercent leur travail de psychiatre".)

Les autorités administratives ne veulent pas se plier à ces conditions, les psychiatres concernés ont décidé de quitter Prévost le 1er juillet. Comme conclusion, je me permets de reproduire quelques lignes d'un article que j'ai écrit dans le dernier numéro de CITE LIBRE:

Il est temps de permettre à nos psychiatres d'exercer plus librement leur art. On admet très facilement la compétence du menuisier dans la construction d'un édifice. On admet très facilement la compétence de l'avocat dans l'exercice du droit. Le fait pour nous de reconnaître leur compétence leur assure un libre exercice dans leur domaine respectif. Pourquoi alors, si on reconnaît la compétence de nos psychiatres, ne leur assure-t-on pas une liberté entière dans la pratique de leur profession? On sait que les psychiatres, pour assurer le meilleur traitement de leurs patients, doivent les hospitaliser dans nos hôpitaux psychiatriques qui sont, en général, dirigés presque uniquement par des personnes qui ne sont pas au diapason de la psychiatrie moderne. Nécessairement des heurts prévisibles se produisent entre les psychiatres et les autorités des hôpitaux dans lesquels ils "pensionnent". Ces heurts proviennent, sans doute, du fait que les rôles de l'administrateur et du psychiatre ne sont pas suffisamment déterminés de façon à assurer la compétence de l'un et de l'autre. Peut-être serait-il souhaitable d'en arriver au jour où le psychiatre serait entièrement libre d'édifier les structures de l'hôpital psychiatrique.

Cette dernière solution ne semble pas plaire à nos autorités gouvernementales qui ont refusé de se rendre à la demande d'un groupe de psychiatres sollicitant une charte et les octrois qui auraient permis la fondation de l'Institut psychiatrique de Montréal. Donc, il faut y renoncer pour le moment. A mon avis, la solution qui s'impose pour régler l'affaire Prévost serait la création d'un comité formé de personnes compétentes et éclairées, choisies par le gouvernement provincial ou par le Collège des médecins, qui verrait à définir le rôle, les obligations et les droits des psychiatres et des autorités administratives de façon à assurer la compétence de l'un et de l'autre. Une nouvelle charte garantirait ensuite leur application à Prévost.

Il faut que tous ceux engagés dans l'affaire Prévost prennent conscience que cette lutte de famille aura — que nous voulons ou non — des conséquences à l'échelle provinciale. Il ne faudrait pas trop faire de sentimentalisme avec une affaire aussi importante.

Gérard BONIN, Contrecoeur, P.Q.

LETTERE DE ROME

Le concile et les requêtes du mouvement oecuménique

De notre correspondant romain GEORGES HUBER

Une nouvelle étape vient d'être franchie sur la voie qui doit, par le concile oecuménique, mener au renouveau spirituel de l'Eglise et à une saine adaptation de ses lois à la vie moderne: l'immense travail de préparation doctrinale est achevé. Des schémas de constitutions et de décrets seront incessamment envoyés aux évêques et aux supérieurs généraux des Ordres et congrégations religieuses. Pendant les trois mois qui nous séparent de l'ouverture du concile, fixée au 11 octobre, les pères auront le loisir d'examiner ces documents et d'envoyer leurs observations à Rome, comme les y invite le chef de l'Eglise.

C'est, on s'en souvient, le 25 janvier 1959, "la voix tremblante d'un peu d'émotion", que Jean XXIII annonça son dessein de convoquer un Concile oecuménique. Quelques mois plus tard il constituait la Commission appelée préparatoire. Présidée par le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat, elle avait pour tâche de mener une enquête sur les besoins actuels de l'Eglise, auprès des futurs pères du concile ainsi qu'auprès des universités catholiques et des congrégations romaines. 2812 prélats furent interrogés, 2150 répondirent.

Vrai miroir des conditions de l'Eglise en notre temps, ce matériel fut imprimé — quinze gros volumes — classé et mis en fiche. Le "Commissariat préparatoire" avait achevé ainsi sa tâche. Jean XXIII nomma alors, à la Pentecôte 1960, une dizaine de commissions et trois secrétariats, ainsi qu'une commission centrale. Ces organismes, qui grouperont quelque 900 prélats, théologiens et experts représentant une soixantaine de nations, élaboreront des projets de décrets et de constitutions à l'intention des pères du concile. En sept sessions de travail, la commission centrale, présidée par Jean XXIII, revint les projets et les mit à point.

Ce travail de préparation vient de s'achever. La veille de la Pentecôte, Jean XXIII présidera la dernière session de la commission centrale.

Progrès de Pie IX à Jean XXIII...

Une comparaison nous fera toucher du doigt le progrès accompli du premier (1870) au second Concile du Vatican. Pie IX ne consulta que 36 évêques. La grande majorité appartenait aux pays latins d'Europe. Jean XXIII lui-même consulta à la fois la totalité des évêques, ainsi qu'aux évêques titulaires, aux vicaires et préfets apostoliques. La préparation du 1er Concile du Vatican, articulée en cinq sous-commissions, groupait à peine une centaine d'ecclésiastiques, recrutés surtout à Rome. Jean XXIII, lui, bilisa près d'un million de personnes, en les choisissant dans toutes les parties du monde. Sous Pie IX, un observateur étranger au christianisme pouvait avoir l'impression que le catholicisme fut une religion sinon italienne, du moins européenne. Aujourd'hui l'observateur indépendant touche pour ainsi dire du doigt l'universalité de l'Eglise. La bonne nouvelle s'adresse à tous les hommes sans distinction de race, de nationalité. L'Eglise progresse; elle révèle aujourd'hui mieux qu'hier son véritable visage.

La dernière session de la commission centrale a examiné plusieurs projets de décrets et de constitutions. Ils concernent entre autres la préparation aux sacrements du mariage et de l'ordre, le ministère de l'Eglise, les relations de l'Eglise et de l'Etat, l'apostolat des laïques, l'école chrétienne, la liberté religieuse, enfin, l'oecuménisme.

Pour un rapprochement avec le monde orthodoxe...

Quelques mois sur ce dernier point.

Le cardinal Ciconnani, pré-

La Bible vous parle

Que votre bienveillance soit connue de tous les hommes. (Phil 4, 4)

Textes choisis par la Société catholique de la bible.

Défense du Crédit social

Monsieur Laurendeau, L'article que vous avez écrit en édition du 20 juin 1962, concernant au sujet du Crédit Social, que vous qualifiez de (monnaie mentale duperie), m'a énormément surpris.

Je dois vous dire qu'un intellectuel de votre trempe ne devrait pas se permettre de faire des déclarations aussi stupides qu'injustes envers nos nombreux lecteurs qui sont des Créditistes endoctrinés, eux, qui ont compris la (monnaie mentale escroquerie) du système monétaire actuel.

Permettez moi de vous dire que sur la doctrine du Crédit Social, vous ne connaissez absolument rien; vous ne voulez pas prendre le temps de l'étudier; vous préférez prendre l'avis de François Angers, de Marchand, etc., qui comme vous ont étudié l'économie politique à inspiration bancaire, en s'inspirant d'une formation spéciale à l'économie orthodoxe.

Gaston Bégin

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Bourassa le 19 janvier 1910
Rédacteur en chef: André Laurendeau
Secrétaire de la rédaction: Michel Roy
Directeur: Gérard Filion
Trésorier: Arthur Lefebvre
Rédacteur en chef adjoint: Paul Sauvé
Directeur adjoint à l'information: Mario Cardinal
"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui est une entreprise canadienne. Le "Devoir" est une publication à but non lucratif. Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.
Tarif des abonnements: Edition quotidienne (un an): \$12.00; à domicile \$20.00. Montréal et banlieue: \$20.00. Québec et Lévis: \$20.00. Ailleurs au Canada: \$16.00. Étranger: \$25.00. Edition du samedi, service par abonnement (un an): \$5.00. Les ministres des postes autorisent l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.



L'unité de l'Europe: Paris et Bonn rapprochent leurs positions

PARIS. — A la suite des entretiens que le chancelier Adenauer a eus hier avec le président de Gaulle, les observateurs politiques estiment que Paris et Bonn ont rapproché leurs positions concernant l'avenir politique de l'Europe et que certaines divergences de vue avaient quelque peu été aplanies.

Prendant la parole à un banquet offert hier soir au chancelier Adenauer actuellement en visite officielle en France, le général de Gaulle a affirmé: "La France et l'Allemagne reconnaissent que leur union rend possible une organisation européenne embrassant les problèmes politiques, économiques, culturels et militaires, organisation à laquelle participent également la Belgique, le Luxembourg, la Hollande et l'Italie et qui incitera davantage encore d'autres pays — dont la Grande-Bretagne — à en faire partie".

Plus tôt dans la journée, le général de Gaulle et le chancelier allemand, qui a été fait Grand Croix de la Légion d'honneur, se sont entretenus de l'union éventuelle de la Grande-Bretagne et des perspectives européennes. A ce sujet, selon certains informateurs, le président de Gaulle aurait accepté l'idée d'une reprise des discussions concernant l'Union politique européenne. Celles-ci avaient abouti à une impasse, en avril dernier, à la suite des

divergences de vue entre Paris d'une part et Bonn et Bruxelles d'autre part. De Gaulle, jusqu'à présent, est partisan d'une fédération européenne aux liens assez lâches, alors que la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne désirent une union politique européenne étroite.

Hier soir, le général de Gaulle a déclaré: "Une Europe unifiée, quelle que soit la forme qu'elle prendra, ne saurait exister sans des liens extrêmement solides, une fraternité et une solidarité entre les deux nations voisines, la France et l'Allemagne".

Après les entretiens de l'après-midi entre les deux hommes d'Etat, un porte-parole allemand a précisé qu'il avait été convenu que l'union politique européenne devait aller de l'avant sans délai et sans attendre l'entrée de la Grande-Bretagne au sein du Marché commun. Ce porte-parole a poursuivi en soulignant que l'union politique devait débiter avec les moyens pratiques déjà en main, comme les réunions périodiques des premiers ministres ou des chefs de gouvernement.

Les observateurs soulignent que c'est là la façon de procéder dont le général de Gaulle s'est fait l'avocat.

Le ministre a exprimé aux Communes ses regrets d'avoir peut-être blessé par ses paroles les membres du Commonwealth. M. Hare a rappelé qu'un journaliste lui avait demandé s'il se sentait offensé par les paroles des premiers ministres du Commonwealth. Le ministre a répondu qu'il ne se sentait pas offensé, mais qu'il avait le devoir de sauvegarder les intérêts de ses partenaires.

"Mon allusion aux enfantillages de certains membres a certes été mal interprétée par la presse," a conclu le ministre.

Soblen pourra bientôt être renvoyé aux E.-U.

LONDRES. — Le Dr Robert Soblen ne pourra probablement pas se rendre aux Etats-Unis avant "au moins deux ou trois jours".

Un porte-parole de l'hôpital où est hospitalisé l'espion qui a tenté de se suicider afin de se soustraire à une sentence d'emprisonnement à vie, a déclaré hier que le malade se remet des blessures qu'il s'est infligées aux poignets dans l'avion qui le ramenait de Tel Aviv à Londres.

En plus de ces blessures, Soblen souffre de leucémie lymphatique, cancer du sang.

D'autre part, un éditeur russe a déclaré hier à Moscou que le Dr Soblen avait été victime d'un "coup monté délibéré" par les autorités américaines.

Le commentateur Igor Orlov, s'en est pris spécialement à "ceux qui ne reculent devant rien pour maintenir les tensions de la guerre froide".

Le professeur Barto vient de lancer une campagne de publicité en faveur de l'union du Canada et des Etats-Unis. Une compagnie a été formée à cette fin. Elle imprime et distribue des cartes postales, dont nous reproduisons ici une photographie. Sioux Falls, Dakota du Sud, se trouve au centre du continent et deviendrait la capitale de l'union.

(Graphique PC)

UNION SOVIETIQUE

MOSCOU. — L'agence Tass a rapporté hier que le gouvernement soviétique avait rejeté les affirmations britanniques voulant que le Nord-Vietnam soit la source des désordres qui se produisent actuellement au Sud-Vietnam. Cette prise de position est contenue dans une note officielle remise à l'ambassadeur britannique à Moscou. Elle fait suite à la publication du rapport de la commission internationale de contrôle en Indochine. Ce rapport accusait Hanoi d'un accroissement matériellement en aide aux rebelles communistes du Viet-Cong au Sud-Vietnam.

VATICAN

CITE DU VATICAN. — Le pape Jean XXIII a profité d'une audience qu'il a accordée hier au nouveau président d'Italie, M. Antonio Segni, pour lancer un appel à tous les chefs d'Etat, les invitant à coopérer pour faire régner la paix dans le monde. Dans son allocution, le souverain pontife a souligné que depuis son élévation au pontificat, en 1958, il avait travaillé à faire triompher la vérité, la justice et la paix. "Toutes les nations du monde, tous les hommes honnêtes sont invités à coopérer à cette œuvre de restauration mondiale, à la lumière, non pas des armes matérielles de destruction, mais des principes éternels de l'ordre chrétien", a déclaré le Saint-Père.

CANADA

LONDRES. — Le quotidien britannique Evening Standard donnait hier un grand importance à une déclaration de M. Gratton O'Leary, éditeur de l'Ottawa Citizen, qui affirmait lors d'une conférence donnée à Londres que la Grande-Bretagne n'avait jamais fait d'offre de libre échange commercial au Canada. M. O'Leary se référait alors à un article publié plus tôt dans un au-



JAPON : 3ème mandat à Ikeda

TOKYO. — La politique économique suivie par le premier ministre Hayato Ikeda lui a assuré un troisième mandat à la suite des élections à la Chambre haute, dont les résultats finaux ont été annoncés hier.

Le parti démocrate libéral-conservateur qu'il dirige a accru de 137 à 142 sa majorité à la Chambre haute où siègent 250 membres; ses candidats ont remporté 69 des 127 sièges en jeu.

Les socialistes ont également remporté une victoire et porté à 66 le nombre de leurs représentants. Les sociaux-démocrates ont perdu cinq de leurs neuf sièges en jeu et n'ont plus que 11 représentants. Le parti Sokka Gakkai, de tendance bouddhiste, a reculé six sièges et porté son total à 15.

Un Américain poursuit sa campagne pour la fusion du Canada et des E.-U.

WASHINGTON. — Clarence L. Barto, un professeur dans un high school qui fait campagne pour la fusion du Canada et des Etats-Unis, reconnaît que son idée est accueillie dans son pays avec des sentiments qui varient entre "le véritable enthousiasme et la pure indifférence".

Quant aux Canadiens, soulignent ces anciens combattants du Dakota du Sud, la majorité d'entre eux s'opposent à son idée, mais, ajoutent-ils, "je crois que plusieurs milliers de Can-



adiens seront en faveur d'une union politique de nos deux nations." Barto est natif du Texas. Voilà un quart de siècle qu'il pense à une union canado-amé-

ricaine, mais c'est seulement depuis les quatre derniers mois qu'il fait une campagne active en faveur de son plan "américanien".

La réalisation de son idée ferait disparaître la frontière de 3.000 milles et ferait des deux pays un seul qui s'appellerait les Etats-Unis du Canada; ce projet nécessiterait le déplacement de la capitale dans le centre géographique de l'Amérique du nord, soit à Sioux Falls, Dakota du sud.

Les provinces canadiennes deviendraient des Etats dans les Etats-Unis du Canada et les citoyens du nouveau pays seraient appelés "Canadiens".

Barto est certain que de ce qui constitue aujourd'hui la nation canadienne sortiraient des hommes politiques supérieurs pour devenir présidents des Etats-Unis du Canada, leaders au Congrès, juges de la Cour suprême et dirigeants de la finance et des affaires.

Pour accentuer sa campagne en faveur de la réalisation de son idée, Barto a formé l'American Canadian Company, à Madison, Dakota du sud, laquelle imprime et distribue des cartes postales portant, sur un côté, un graphique de ce que serait la carte des Etats-Unis du Canada et indiquant où serait la capitale de cette nation nouvelle.

Dans les lettres qu'il a reçues, Barto dit que certains Américains se montrent absolument indifférents au projet, d'autres, très enthousiastes, mais qu'aucun ne s'est opposé formellement au projet.

ETATS-UNIS

WASHINGTON. — Le président des Etats-Unis et le président du Mexique ont discuté franchement la politique cubaine mais, a souligné hier la Maison Blanche, ni le président Kennedy ni le président Adolfo Mateos n'ont modifié leurs positions respectives à ce sujet. Le gouvernement de Washington a rompu ses liens diplomatiques avec le gouvernement de Fidel Castro et a limité ses exportations alimentaires et de produits pharmaceutiques à Cuba.

CUBA

MIAMI. — Le chef d'une organisation anti-castriste a déclaré hier que 20 contre-révolutionnaires cubains avaient réussi à prendre pied à Cuba, déjouant la surveillance des patrouilles cubaines. Soulignant que ces contre-révolutionnaires sont tous des Cubains, le leader a précisé qu'ils ont pour principale mission de venir en aide aux adversaires du régime dans la province de Matanzas. De son côté, le radio de la Havane a protesté contre trois violations de l'espace aérien cubain, au cours de ces dernières 48 heures, par des appareils de reconnaissance américains.

ALLEMAGNE

BERLIN. — Le général Lucius D. Clay est arrivé mardi à Berlin-Ouest apportant un message du président John Kennedy qui assure la population berlinoise de "son intérêt soutenu à son endroit". L'ancien représentant du président des E.-U. à Berlin est maintenant conseiller personnel auprès de M. Kennedy. Le visiteur a été accueilli par le maire de Berlin-Ouest, M. Willy Brandt. Il a déclaré qu'il revenait à Berlin pour réaliser la promesse qu'il avait faite avant de quitter son poste. Il

Pankow allonge le mur de Berlin

BERLIN. — Cachés par un écran de fumée, des ouvriers de l'Allemagne de l'Est ont entrepris la construction d'un nouveau mur qui encerclera cette fois totalement le secteur occidental de Berlin. Ces travaux font suite à l'achèvement du "mur de la honte" entre les deux secteurs de Berlin. La frontière entre Berlin-Ouest et l'Allemagne communiste est longue d'environ 69 milles et seuls des barbelés empêchent pour l'instant les Allemands d'aller d'une zone à l'autre.

La police de Berlin-Ouest a précisé que les travaux de prolongement ont débuté à la chaussée Falkensee, une large artère qui va du village de Falkensee, en Allemagne de l'Est, jusqu'à l'extrémité nord-ouest de Berlin. Des camions ont déchargé des dalles de béton à cet endroit et à Seegfelder Weg, une rue parallèle à quelque 1.000 verges au sud.

La police de l'Allemagne orientale a lancé des gaz lacrymogènes et des bombes de fumée vers l'ouest pour empêcher toute cette activité mais la police de Berlin-Ouest a pu voir les ouvriers travailler sous les réflecteurs, remplaçant les barbelés par du béton.

Les communistes ont également transporté des dalles de béton au canal Teltow, maintenant désaffecté; le canal pénètre de l'Allemagne occidentale dans la partie sud-ouest de Berlin.

Les communistes ont remporté un siège et porté à quatre leur représentation.

Des reprises ont été enregistrées à la Bourse japonaise à la suite de la victoire de M. Ikeda, qui a promis de doubler le revenu national d'ici 1971.

Les travaux en vue d'allonger le mur entre les deux secteurs de l'ancienne capitale allemande ont débuté après que le ministre de l'Intérieur Karl Maron eut demandé aux policiers de l'Allemagne de l'Est de rendre le "mur de protection plus impénétrable encore".

Depuis le début des travaux à cette muraille, en août dernier, 4.000 à 5.000 citoyens de l'Allemagne orientale ont tenté de franchir sous le feu des patrouilles communistes. La plupart de ceux qui ont réussi à le faire ont préféré traverser les barbelés.

MALGRE SON ADHESION A L'EURATOM

Londres ne tient pas à divulguer ses secrets H

BRUXELLES. — Lord Edward Heath, sous-ministre des affaires étrangères britanniques, participant aux "premiers travaux destinés à admettre la Grande-Bretagne au sein de l'Euratom, a déclaré hier que son pays voulait bien croire qu'il n'aurait pas à divulguer ses secrets militaires nucléaires s'il adhère à la communauté européenne de l'énergie atomique (l'Euratom).

Le diplomate anglais a exprimé cette opinion devant les ministres des six pays membres de cet organisme, qui est lui-même étroitement lié à la CEE.

Soulignant que l'entrée de la Grande-Bretagne dans l'Euratom marquerait une étape importante vers la participation entière de son pays à une union européenne étroite, lord Heath a ajouté: "Nous supposons que votre communauté n'est pas, et ne sera jamais, impliquée dans l'utilisation militaire de l'énergie atomique et que notre potentiel nucléaire restera en dehors des attributions propres de l'Euratom".

La déclaration de principes de Londres ouvre la voie aux négociations elles-mêmes qui débuteront en octobre.

Plus tard, au cours d'une conférence de presse, lord Heath a précisé que l'adhésion de son pays à l'Euratom et à la CECA (Communauté européenne charbon-acier) dépendra des négociations actuellement en cours avec le Marché commun économique.

Il a également déclaré que la Grande-Bretagne acceptait, à quelques exceptions près, le programme civil et paracivil de l'Euratom.

TRANSMISSION
TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts jusqu'à 24 mois pour payer

Garantie de 88 jours ou de 4.000 milles

Estimé, remorque gratuite

Service de téléphone 24 heures par jour

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

SERVICE DE DÉCORATION

Bureaux d'exécutifs • Edifices publics • Salles de conférence, etc.

ORIGINALITÉ DANS LA DÉCORATION

André Saint-Amour

Soyez avisés, fiez-vous à un décorateur d'une maison réputée afin de donner à votre home le charme et le bon goût qui refléteront votre personnalité.

ESTIMATION GRATUITE

Claude Farland
Décorateur-Ensembleur

Gilbert Godbout
Décorateur-Ensembleur

STA

I. ST-AMOUR
LIMITÉ

MEUBLE DE DISTINCTION

DÉCORATION INTÉRIEURE

6575 RUE, SAINT-DENIS CR. 4-8341

"A votre service depuis plus d'un demi-siècle"

RAQUETTES DE TENNIS

"Tournoi" de SPALDING

Bois laminé. Cordage de nylon, poignée de cuir.

\$2050

Autres ensembles à 31⁵⁰ et 43⁵⁰

OMER DESERRÉS

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR — STATIONNEMENT GRATUIT — TEL.: AV. 8-0251

L'essai nucléaire à haute altitude ajourné à demain

WASHINGTON. — L'expérience nucléaire à haute altitude américaine qui devait avoir lieu aujourd'hui a été ajournée de 24 heures, a annoncé hier la Commission à l'énergie atomique des Etats-Unis.

Aucune explication n'a été donnée à cette décision. Les Etats-Unis ont dû, à deux reprises déjà, décaler la fusée porteuse de l'engin nucléaire à la suite de défauts techniques. L'essai d'aujourd'hui devait être réalisé à une altitude de deux cent milles et l'engin devait avoir une puissance de plus d'une mégatonne.

PLUSIEURS QUESTIONS DEBATTUES AU CONGRES DES CINEMATHEQUES

PLESSISVILLE (DNC) — Où en est-on dans la province, en ce qui concerne l'intégration du film et, en général, des moyens audio-visuels, dans notre enseignement? Nous nous trouvons en face de plusieurs problèmes qu'on peut résumer comme suit: attitude plus ou moins ouverte des commissions scolaires, perplexité des professeurs, organismes de distribution des films encore embryonnaires.

Ces problèmes ont été débattus par le menu au cours des assises annuelles de la Fédération des conseils du film et des cinémathèques du Québec, qui se sont tenues de samedi à lundi, à Plessisville, en présence d'une trentaine de délégués venus de Montréal, Québec, Saint-Jean, Rivière-du-Loup, Sherbrooke, Drummondville, Granby, Saint-Hyacinthe, Asbestos, Témiscamingue, Mistassini et Plessisville. M. Bernard Lalonde, de l'Institut canadien du film, à Ottawa, M. François Roy, chef du Service de l'éducation populaire au ministère de la jeunesse, et M. Germain Bellisle, président de l'Association des bibliothèques de la province.

Un rapport établi par M. Napoléon Rheaume, professeur de ville Jacques-Cartier, et dont lecture a été donnée au début du congrès, fait mention d'une expérience concluante réalisée par ce professeur qui avait enregistré 97 pour cent de réponses exactes sur un sujet d'histoire du Canada, 24 heures après la projection d'un film fixe et qui aurait vu ce pourcentage varier très faiblement en interrogeant les élèves sur le même sujet, un mois plus tard.

Professeurs et commissions scolaires

Il semblait, à première vue, que l'emploi de ce moyen didactique devrait rencontrer d'emblée l'approbation générale et être appliqué dans la mesure des possibilités matérielles. Cependant, d'après les différents rapports dont les congressistes ont pris connaissance, il restait encore un très long chemin à parcourir.

En ce qui concerne les commissions scolaires, M. Joseph Bertrand, directeur pédagogique de la fédération de ces organismes, se montre assez optimiste et il juge la majorité des commissions comme très ouvertes, du moins selon ce qu'il a observé lors du récent congrès de sa fédération. D'autre part, M. Bertrand déplore l'incompréhension de nos pédagogues, leur réticence, leur manque de foi, devant un moyen didactique qui ne leur a jamais été enseigné ni proposé au cours de leurs études à l'école normale. Corroborant cette impression exprimée par M. Bertrand, M. Jean-Jacques Chagnon, de Montréal, conseiller de l'ONF, fait remarquer que nos institutions ont une fâcheuse tendance à confondre autour et alentour, lorsqu'ils déclarent que les films "ne sont pas aux programmes", oubliant ainsi que les programmes ne traitent que des matières à enseigner

et non des moyens pédagogiques à mettre en usage pour cet enseignement. Le film fixe, ou animé, tout comme le tableau noir, les cartes et le reste, devrait s'intégrer dans notre pédagogie usuelle, mais cette intégration suppose une foule de conditions favorables dont, sans doute, la plus importante est un entraînement préalable des professeurs à l'école normale.

Revenant à la question des commissions scolaires, M. Chagnon souligne qu'elles devraient accepter de donner à leurs professeurs les possibilités d'utiliser rationnellement les moyens audio-visuels. Quelles commissions scolaires ont défrayé les déplacements de leur personnel enseignant, lui permettant d'assister ainsi à des symposiums organisés par des spécialistes de l'ONF sur l'utilisation du film en classe, avec des professeurs, car il va de soi que l'acquisition du matériel n'est pas suffisante, elle implique aussi une certaine mise au courant du personnel.

Mémoire à la Commission Parent

La Fédération des cinémathèques a présenté dernièrement, comme on le sait, un mémoire à la Commission Parent et les vœux émis par le frère Evariste-Charles, de Dolbeau, dans ce document, constituent un assez bon résumé de ses 75 pages.

Que le film soit diffusé dans l'enseignement.

Que l'éducation cinématographique soit introduite dans les programmes.

Qu'un matériel audio-visuel convenable soit mis à la disposition des maisons d'enseignement.

Qu'un programme soit établi dans les écoles normales en vue de l'éducation cinématographique.

(Suite à la page 2)

Ronrico

Le Rhum de la Noblesse

IMPORTÉ DE PORTO RICO

Le voici...léger...sec...

A la fête de proue de la jeune musique canadienne: Gilles Tremblay

Par Paul Martin

Il n'est pas de meilleur moyen de faire la connaissance de Gilles Tremblay que de jeter un regard attentif sur son impressionnant "curriculum vitae". L'on découvre d'un coup l'homme et le musicien. Ceci fait, on est rempli d'admiration pour ce tout jeune homme (il n'a pas encore 30 ans) en qui vont tous nos espoirs. Bien peu de compositeurs canadiens possèdent au même degré une telle formation musicale et une telle science de l'écriture.

Né à Arvida le 6 septembre 1932, Gilles Tremblay commence ses études au Collège Stanislas à Montréal, puis à Jean-de-Brebeuf. Admis au Conservatoire de musique de la province de Québec en 1949, il travaille la composition avec Claude Champagne et remporte en 1953, un Premier prix de piano dans la classe de Germaine Malépart. En mars 1954, au cours d'une émission du Service international de Radio-Canada, le père Emile Martin de l'Oratoire de Paris dirige une des premières œuvres de Tremblay: "Mouvement pour la Vierge" pour chœur et petit ensemble instrumental. La même année, au cours d'un concert de musique contemporaine organisé à Montréal, il joue sa propre composition: "Mouvement pour deux pianos" avec le pianiste compositeur Serge Garant.

Septembre 1954: La grande aventure commence... Tremblay part pour Paris. Il est tout de suite admis au Conservatoire national dans la classe

pour orgue (1953) un Mouvement pour deux pianos et "Mouvement pour la Vierge" pour chœur et petit ensemble instrumental, tous deux datés



GILLES TREMBLAY (Photo Denis Platin)

d'Olivier Messiaen. Il va poursuivre la suite de ses études pianistiques avec Yvonne Loriod et commencer l'étude des ondes Martenot sous la direction de l'inventeur: Maurice Martenot.

Le reste est une succession de réussites foudroyantes. En juin 1957, à la classe d'Olivier Messiaen, Tremblay remporte un Premier prix d'analyse musicale; puis durant l'été se lie d'amitié avec Stockhausen, à Darmstadt. En octobre, il continue ses études de contrepoint avec madame Andrée Vaurabourg-Monégger, la femme du célèbre compositeur et obtient l'année suivante une licence de contrepoint à l'Ecole normale de musique de Paris, ainsi qu'une Première médaille d'ondes Martenot au Conservatoire, à l'unanimité. Boursier du Conseil des arts du Canada, il fait un stage de deux ans au groupe de Recherches musicales de la R. T. F., sous la direction de Pierre Schaeffer.

En mai 1959, Yvonne Loriod joue les deux pièces pour piano de Gilles Tremblay: Phases et Réseaux à la W. D. R. de Cologne. En juillet 1960, à Darmstadt, une bourse du Krachstein Musikinstitut lui permet de suivre les cours d'Henri Pousseur et de Pierre Boulez. Au mois d'août de la même année, il joue ses "Pièces pour piano" au Congrès de Balle de Berlin, dans le cadre du Congrès international des Jeunes musiques. De retour au Canada l'été dernier, Gilles Tremblay a donné des cours d'analyse au Camp des J.M.C. au Mont Orford. Il a également présenté, pour la première fois au Canada, le 30 juillet 1961, un concert de musique électronique et concrète intitulé: "Vers une nouvelle écoute".

Parmi les œuvres de Gilles Tremblay nous relevons: un Double quintette pour instruments à vent (1950) une Pièce (1954) ses deux pièces pour

piano: "Phases" (1956) et "Réseaux" (1958) ainsi qu'un Cantique de durées ou Signaux pour sept groupes orchestraux (1960). Gilles Tremblay est aussi l'auteur d'une thèse analytique sur la Messe de Nostre Dame de Guillaume de Machaut et d'articles en hommage à Edgar Varèse et Olivier Messiaen.

Gilles Tremblay nous a reçus mon ami le photographe et moi dans son bureau de travail. C'est une vaste pièce bien éclairée. Au fond, un immense piano à queue, avec tout à côté le petit meuble plus discret des ondes Martenot; ici, une bibliothèque bourrée de partitions; accrochées aux murs, une grande variété de gilets hindous que Tremblay, sensible aux jeux de timbres, se plaît à remuer entre ses doigts; sur la cheminée d'autres instruments de musique dont une grosse cloche (centrale) qu'il a achetée d'un paysan de la vallée d'Andorre, la frappe avec un petit maillet de bois pour nous faire apprécier la plénitude du son. C'est le début de la magie sonore... Gilles Tremblay s'installe au piano, il joue pour nous une pièce qu'il a composée en 1958 et qui s'intitule "Réseaux". L'œuvre d'une durée relativement courte (5 minutes) me submerge par sa nouveauté rythmique. Il faut bien le dire, un singulier contraste s'est opéré en un éclair: Tremblay au piano est une force de la nature tout à l'heure, c'était un homme simple et bienveillant qui nous recevait chez lui. Nous sommes en présence d'un pianiste accompli et d'un musicien de premier ordre en qui se place personnellement toute ma confiance.

— Gilles Tremblay, pourriez-vous nous parler un peu de votre dernière composition: "Cantique de durées"? — "Si l'on regarde le ciel étoilé on peut y distinguer, si on les connaît, telle ou telle constellation (Grande Ourse, Cassiopeïde, etc.) on peut aussi apercevoir d'autres réseaux d'étoiles à notre gré. Dans le "Cantique", tout le travail temporel a consisté à mettre en place des constellations de durées à travers lesquelles peut s'opérer un choix. Sept durées donnent naissance à un réseau de sept constellations développées par elles-mêmes et superposées. Ce qui donne, un contrepoint de durées de quarante neuf parties. Un choix de sept formations d'instruments très différenciés et disposés stéréophoniquement concrétise le travail de durée par timbres, épaisseurs, intensités, attaques et motifs obligés qui, de leur fixité première, s'amalgament progressivement, par fusion réciproque".

Rapportons avant de finir que cette œuvre sera créée prochainement en Europe, mais nous souhaiterions très vivement la voir exécuter ici même à Montréal. Le "Cantique" de durées de Gilles Tremblay est certainement l'œuvre la plus accomplie de tout le répertoire canadien. Espérons qu'un jeune chef d'orchestre dynamique l'inscrira à son programme.

DISQUES RÉCENTS

HAYDN: Sonate No 40, en sol majeur. — MOZART: Sonate No 12 en la majeur. — SCARLATTI: Sonates: L. 296 en sol majeur; L. 23 en mi majeur; L. 352 en do mineur; L. 238 en la majeur; L. 119 en la majeur. Ivan Davis pianiste. 1-12" COLUMBIA ML 5695 (monophonique) et MS-6295 (stéréophonique).

Voici le deuxième enregistrement du jeune pianiste américain qui a remporté, en 1960, le premier prix du concours international Frank Liszt. Ivan Davis possède une technique impeccable, une précision quasi mécanique. Sous ses doigts, Scarlatti, Haydn et Mozart deviennent de brillants exercices de virtuosité. Souvent le technicien l'emporte sur le poète. On aurait aimé un peu moins d'éclat et un peu plus de charme. — M. T.

THAÏKOVSKY: Concerto pour violon en ré majeur, Opus 35. David Oistrakh, violoniste, Eugene Ormandy dirige l'Orchestre de Philadelphie. 1-12" COLUMBIA ML-5698 (monophonique) et MS-6298 (stéréophonique).

David Oistrakh a réalisé de nombreux enregistrements du concerto de Tchaïkovsky. Si toutes ces versions étaient parfaites au point de vue interprétation, la reproduction technique laissait souvent à désirer. Ce disque Columbia, alliant une interprétation magistrale à un enregistrement impeccable, peut être considéré comme l'une des meilleures versions du célèbre concerto. — M. T.

BRAHMS: Sonates pour violon et piano No 1, en sol majeur, Op. 78 et No 3, en ré majeur, Op. 108. Wolfgang Schneiderhan violoniste, et Carl Seemann, pianiste. 1-12" DEUTSCHE-GRAMMOPHON LPM-18696 (monophonique) et SLP-138696 (stéréophonique).

Interprétation à la fois tendre, gracieuse et sensible. Ces deux artistes se complètent pour former une équipe idéale. Ils atteignent un sommet dans l'interprétation du dernier mouvement de la sonate en sol majeur. On aurait pu croire que la technique stéréophonique aurait été superflue dans le cas de deux instruments; mais elle ajoute une densité et une richesse de sonorité que l'on ne perçoit pas dans la version monophonique. — M. T.

STRAVINSKY dirige l'Orchestre symphonique Columbia dans ses propres œuvres: L'Oiseau de feu, version intégrale (1-12" COLUMBIA MS-6328, stéréo.); Petrouska, version intégrale, (1-12" COLUMBIA MS-6332, stéréo.); Mouvements pour piano et orchestre, Double Canon pour quatuor à cordes, Epitaphium pour flûte, clarinette et harpe, Octuor pour instruments à vent, et L'Histoire du soldat, (1-12" COLUMBIA MS-6319, stéréo.).

Columbia ne pouvait pas souligner le quatre-vingtième anniversaire de Stravinsky de façon plus éclatante qu'en présentant aux disques les compositions lui-même interprétant ses propres œuvres. Inutile de signaler que ces versions deviennent des documents historiques. Les amateurs de musique du monde entier se réjouissent d'une telle initiative de la compagnie Columbia. Pour ceux qui ne possèdent pas un appareil stéréophonique, ajoutons qu'on peut se procurer les versions monophoniques de ces œuvres. — M. T.

CONCOURS MUSICAL JMC

Oeuvre de Papineau-Couture imposée aux finalistes

Les violonistes qui participeront au deuxième concours musical national des Jeunes musiques du Canada ont reçu dimanche soir dernier, les partitions de l'œuvre canadienne imposée. Chaque candidat aura douze jours pour apprendre les "Trois caprices" de Brahms, de la Nocturne et Tarantelle, de Szymanowski. Marylou Dawes-Kolbison l'accompagnera au piano.

Le public est invité à assister à la deuxième épreuve de ce concours, qui aura lieu dans la salle de concert, en présence du jury composé de Sir Ernest MacMillan, et MM. Noël Brunet, Guy Fallot, Roland Ledue, David Mankovitz, Albert Giguère, George Ricci et Bernard Robbins.

Les épreuves finales auront lieu demain et le 6 juillet. Les violonistes Kenneth Perkins, Carolyn Gundy et Lea Foli joueront, demain soir, les œuvres imposées: la Fugue (extrait de la Sonate en do majeur pour violon seul), de Bach, l'Introduction et Rondo capriccioso, de Saint-Saëns, et "Trois caprices", de Papineau-Couture.

MM. Polson et Dawes se feront entendre le vendredi soir.

Les gagnants seront proclamés, le vendredi soir, 6 juillet.

SAMEDI SOIR AU MONT ORFORD

Un récital Henryk Szeryng

Les Jeunesses musicales du Canada sont fières de présenter de nouveau le célèbre violoniste Henryk Szeryng en récital public au Camp musical J.M.C. le samedi 7 juillet. Le pianiste montrealais Charles Reiner accompagnera M. Szeryng.

Voici le programme: "Sonate" en do mineur, Opus 30 No 2 de L.V. Beethoven; "Sonate" No 3, en do majeur (pour violon seul) de J.S. Bach; "Sonate" de C. Debussy; "Nocturne et Tarantelle" de K. Szymanowski.

La carrière internationale d'Henryk Szeryng l'a fait consacrer par le public et la presse mondiale comme l'un des plus grands violonistes de l'actualité.

Depuis 1953, il est l'hôte chaque année des principaux centres musicaux de l'Europe et des deux Amériques, soit en récital, soit comme soliste avec les chefs d'orchestre les plus éminents.

Il a fait ses débuts en février 1962 avec l'orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Josef Krips.

Voici quelques extraits de presse:

"Il y a quelques grands violonistes dans le monde, il en est peu qui soient aussi équilibrés que Henryk Szeryng", J. Vallerand.

"Henryk Szeryng a joué le Mendelssohn avec tant de perfection, de fini et de sensibilité, avec une telle pureté de ligne et de détail..." C. Gingras.

Ses enregistrements comprennent, entre autres, les concertos de Bach, Beethoven, Brahms, Khatchatourian, Ponce, Prokofiev (No 2), Sibelius, Tchaïkovsky et la Symphonie Espagnole de Lalo, plusieurs récitals (un avec le pianiste Charles Reiner) et les sonates et parties pour violon seul de Bach. Il a gagné quatre fois le "Grand prix du disque" notamment, en 1961, pour son enregistrement des sonates "Printemps" et "Kreutzer" de Beethoven avec le pianiste Arthur Schnabel.

Né à Varsovie, Henryk Szeryng est citoyen mexicain depuis 1946.



UBU-ROI d'Alfred Jarry est représenté jusqu'à jeudi soir inclus au théâtre d'été de l'Estrel par la troupe de l'Egrégore avec François Guillard dans le rôle titre. Des vendredis soir aura lieu la première du spectacle Ionesco qui comprend "La Cantatrice chauve" et "La Leçon". Puis ces deux spectacles seront présentés en alternance. (Sur notre photographie: Kim Yaroshewskia et Marthe Mercure dans les rôles de la reine et de son fils Bougreles).

DEMAIN SOIR À LA COMÉDIE CANADIENNE

Première montréalaise de "Jules et Jim"

Après un certain retard, causé par le remarquable succès de "L'Eau à la bouche", le film tant attendu de François Truffaut, Jules et Jim, va enfin prendre l'affiche à Montréal des juillet prochains. Après Les 400 Coups et Tirez sur le pianiste, c'est encore la Comédie Canadienne qui présente Jules et Jim en première exclusive, grâce à une entente avec la société Art-Films et le Cine-Club des 200.

Cet événement cinématographique devient l'un des plus importants de la saison, puisqu'il coïncide avec le lancement de Jules et Jim à Toronto et à Vancouver. Ainsi peut-être pour la première fois dans le cas d'un film français, les cinéphilas des trois plus grandes villes canadiennes découvriront en même temps Jules, Jim et Catherine, les trois personnages auxquels Truffaut s'est profondément attaché et

dont il nous raconte les amitiés, les amours, la vie. C'est Jeanne Moreau, toujours excellente et cette fois, extraordinaire, qui incarne Catherine, la Kathie de Henri-Pierre Roché, la "reine" qui fascinera Jules et Jim pendant toute leur vie. Jules, c'est Oscar Werner, jeune comédien autrichien dont la réputation est déjà considérable en Europe et que l'on a vu, au Festival de l'an dernier, dans la Lola Montes de Max Ophüls. Jim, c'est Henri Serre, hier inconnu, demain presque célèbre.

On parlera et reparlera du troisième film, très réussi, de "l'enfant terrible" du cinéma français, mais il faut d'abord voir Jules et Jim qui jaillit de l'écran avec la vivacité d'une source fraîche. Bien sûr, la Nouvelle Vague n'avait pas dit son dernier mot, nous le savons, et Truffaut s'affirme encore une fois comme l'un des meilleurs artisans de cet heureux renouvellement du cinéma contemporain, dont Jules et Jim est sûrement un exemple très attachant. Truffaut a le souffle neuf et profond. Comme il nous entraîne facilement à sa suite dans le merveilleux sentier de la découverte ou les surprises sont innombrables, parfois déroutantes, toujours agréables!

Ce goût du risque, cette audace tempérée d'intelligence surtout quand cela débouche sur la réussite, ne peut qu'augmenter notre adhésion. Cette richesse d'invention, chez Truffaut, prolonge d'ailleurs une non moins vive richesse d'inspiration. Il est trop peu souvent donné à ceux qui ont vraiment quelque chose à dire de s'exprimer par le cinéma. Jules et Jim attirera l'attention de tous ceux qui ne vont pas au cinéma pour dormir. Avec Truffaut, on ne dort pas, on fait des bonds, on avance à pas de géants comme le Chat Botte. Une fois lancé, il faut ouvrir grand les yeux, grand les oreilles, pour ne rien manquer de ce véritable festival de trouvailles.

C'est de trouvailles également qu'il faut parler au sujet d'Anna la Bonne, le court mé-

trage de Claude Jutra qui accompagne Jules et Jim. De la fantaisie purement verbale de Cocteau, Jutra a tiré une fantaisie d'images souples et belles, savamment montées, d'une réalisation à la fois simple et originale. Marianne Oswald et Dorian Leigh, ses deux interprètes, sont habilement dirigées. Avec Anna la Bonne, l'enfant terrible du cinéma canadien nous livre à son tour, en même temps que son ami François Truffaut, un bijou aux feux noirs, mais authentiques. Quelles nouvelles surprises prépare Jutra, Orphée-orfèvre?

Saviez-vous la nouvelle?... Le KON-TIKI s'est européenisé!

Pas tout à fait, bien sûr. Mais nous avons ajouté un grand choix de plats continentaux à notre menu. Pourquoi? Mais tout simplement pour avoir le plaisir de vous recevoir plus souvent, vous et vos amis. Ce soir, peut-être?

Ouvert tous les jours de midi à 2h. a.m. (Le dimanche de 4h. p.m. à 6h. p.m.) Stationnement gratuit après 6h. p.m. Pour réservations, appelez

VICTOR 2-7777

L'hôtel Sheraton Mont-Royal

Montréal, Québec

A L'ÉLYSÉE
salle alain resnais
MON ONCLE
DE JACQUES TATI
salle eisenstein
DERNIÈRE SEMAINE
LA GUERRE DES BOUTONS
Nouveaux appareils
Excellentes projections
VI. 2-6053

Théâtre d'été à l'Estrel
Un "hénarisme" succès
UBU-ROI
d'Alfred Jarry
Ce soir et demain soir
Vendredi: IONESCO
Réservations
CA. 8-2160, Ste-Marguerite
Une production de l'Egrégore

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
25e SAISON D'ÉTÉ
CHALET DU MONT-ROYAL
Deuxième concert - Mardi, 10 juillet, 8h.30 p.m.
Au pupitre
VICTOR FELDBRILL
Orchestre Symphonique de Winnipeg
Solistes
LOUIS GUILICO, baryton
Corent Garden de Londres
Airs célèbres de Verdi, Massenet, Tchaïkovsky et pages symphoniques de Dvorak, Champagne, Kodaly et Tchaïkovsky.
Le concert aura lieu dans de très beaux locaux, S'il pleut, il aura lieu à l'intérieur du Chalet.
Billets et places
debout 1re section \$2.00
en vente au Chalet, 2e section \$1.25
midi seulement, à partir de 1h.15 p.m.
CHAIRES
debout 1re section \$2.00
2e section \$1.25
midi seulement, à partir de 1h.15 p.m.
Billets à \$2 en vente maintenant à 1474 o. Sherbrooke 10h. à 4h. p.m.

UN CHEF-D'OEUVRE!
Mystérieux!
LES FRAISES SAUVAGES
d'INGMAR BERGMAN
A L'AFFICHE
à 1.20
à 2.20
à 3.20 - 9.35
Dernier programme complet à 9.00 p.m.
SALLE CLIMATEUR
LAVAL
462 ST-DENIS W-8 8264

DÈS JEUDI
JEANNE MOREAU
et
FRANÇOIS TRUFFAUT
Jules et Jim
un pur amour... à trois
A LA COMÉDIE CANADIENNE
Derniers jours: L'EAU À LA BOUCHE
UN 1-3339

ST-DENIS
2 GRANDS SUCCES
LE FILM LE PLUS SENSATIONNEL DE L'ANNÉE
MARIANO
BOURVILLE
ANNIE CORTY
TILDA SWAIN
Le Chantier de Mexico
MARCHANDS DE FILLES
GEORGES MARCIAL
AGNÈS LAURENT
ROGER DUCRENE

DERNIERS JOURS!
L'EAU À LA BOUCHE
PAS DE RÉSERVATIONS
Ce film ne sera montré qu'à la
COMÉDIE CANADIENNE UN. 1-3339

La Femme

AU FOYER ET DANS LE MONDE

TARTELETTES AUX FRAISES GLACÉES

Fraises et crème! Une association heureuse entre toutes. Au point de vue couleur, c'est l'harmonie glorieuse d'un rouge éclatant et d'un blanc immaculé qui se fondent en un rose exquis. Au point de vue saveur, l'union est encore plus merveilleuse.

On trouve plusieurs versions de tartelettes aux fraises mais celle-ci est originale en plus d'être délicieuse. La crème à fouetter et le fromage crème combinent leurs saveurs à celle des fraises et le résultat est superbe.

TARTELETTES AUX FRAISES GLACÉES

7 croûtes à tartelettes cuites et refroidies

- 1 demi-tasse (1/4 tasse) de crème à fouetter
- 1 paquet (8 on.) de fromage crème
- 1/2 tasse de sucre
- 2 chopines de fraises fraîches
- 2 c. à table de fécule de maïs
- 1/2 tasse de sucre
- 1 tasse d'eau froide
- 2 c. à table de jus de citron

Pour la garniture — Fouetter ferme 1 tasse de crème à fouetter. Défaire le fromage en crème; y incorporer le sucre et le reste de la crème (1/4 tasse). Verser dans les croûtes à tartelettes. Refroidir. Entre temps préparer la glace.



Suzanne Lapointe, (à droite) commentatrice à Radio-Canada et Doris Clark, directrice des émissions féminines au poste CJAD, admirent l'une des pièces de la collection que présentera Raoul-Jean Fouré, président de l'Association canadienne des couturiers, lors du paiement annuel Aqua-Mode, le 7 juillet prochain au nouvel hôtel L'Estérel, de la Ville d'Estérel, près de Sainte-Marguerite du lac Masson. Les deux commentatrices, seront les hôtes du "bureau touristique et économique des Laurentides" lors de l'aqua-mode et feront la description des créations exclusives qu'y présenteront cinq des plus prestigieuses couturiers canadiens, Marie-Antoinette, La Costa, France Davies, Mario DiNardo et Raoul-Jean Fouré. Présentée dans le cadre extraordinaire du nouvel Estérel, la revue aqua-mode offrira, outre son défilé de mode estival, une parade des plus nouvelles embarcations de plaisance fabriquées au Canada et un spectacle aquatique qui mettra en vedette 16 des plus grandes vedettes internationales du ski nautique. Deux représentations d'aqua-mode seront offertes au public, l'une à 2 h. 30 et l'autre à 9 h. du soir. Informations: 484-3925.

VACANCES ET VOYAGES

Une station thermale qui est aussi une corbeille de fleurs et une cité intellectuelle

Vichy et ses sources, son théâtre d'été, son festival, ses conférences littéraires et ses expositions d'art

Pour la glace — Laver, enlever la tige et couper en moitiés les fraises. Ecraser suffisamment de fraises pour obtenir 1 tasse. Mélanger la fécule de maïs et le sucre. Ajouter l'eau et les fraises écrasées. Cuire sur feu moyen remuant sans arrêt jusqu'à léger épaississement. Couvrir et cuire sur feu bas, 5 minutes, remuant de temps à autre. Incorporer le jus de citron. Passer le mélange au tamis. Disposer les moitiés de fraises sur la garniture. Verser la sauce chaude sur les tartelettes. Refroidir.

ON DEMANDE UNE JARDINIÈRE D'ENFANTS

Avec brevets et recommandations nécessaires.

Traitement et avantages intéressants.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE BOUCHERVILLE,
795, rue Benjamin Loiseau, Boucherville.

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT À PRÊTER

Première et deuxième hypothèque, téléphone: 529-3348; soir, 683-4619; écrire à C. P. 777 Haute-Ville, Québec. 5-7-62

COURS PRIVÉS

Instituteur ayant expérience donnerait cours privés pendant les vacances. DU. 7-1404. 5-7-62

DEMANDE D'EMPLOI

Aimerai travailler comme aide cuisinier durant les vacances; aucune expérience. L.A. 7-1573. 5-7-62

FERME À VENDRE

Maison canadienne construite vers 1880, 140 arpents dont 70 défrichés, au cœur des Laurentides, parfait pour élever chevaux; écurie, étable, petite rivière, puits, vue sur 40 milles. Électricité, accès facile en hiver, à 8 milles de la route 11, gibier abondant \$11,000. RE. 9-6494. 6-7-62

PROPRIÉTÉ À VENDRE

UNE MAISON de famille de distinction, 10 chambres, 2 étages, \$43,000. Téléphone, entre 5h. et 7h. p.m.; RE. 1-4901. 5-7-62

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à la dernière mode en un joli complet à la dernière mode. 381 est. rue GILBERT - DU. 8-2532 J.N.O.

SPECIALITE

Habits et costumes ajustés

DROLET TAILLEUR

381 est. rue GILBERT - DU. 8-2532 J.N.O.

TARIF

Annonces classées

434 Notre-Dame est

"Le Devoir" - VI. 4-3361

(Commandes prises jusqu'à 3 h. de la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRE

Tarif minimum de \$1.00 pour 5 lignes (25 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une

partie de ligne compte pour une

ligne entière. Les abréviations,

initiales comptent pour un mot.

Les mots composés par la poste,

ajoutent 25 cents.

GROS CARACTÈRES — Une

ligne en caractère gothique 12

points (20 lettres ou espaces)

équivalent à 2 lignes.

Naisances, services,

anniversaires, grands-messes, re-

merciements pour condoléances,

etc.; 3 cents le mot; minimum:

\$1.00.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

4 JUILLET	11.00 CINÉMA	Rode et son orchestre
12.30 Musique	"Le main dans l'ombre": "La Costa", avec David Hedison et Luciana Pizzuti.	12.35 Fermeture
1.30 LONG MÉTRAGE	12.00 Echos du cinéma	1.50 Today en CBMT
"Les dames préfèrent le mambo", avec Ed-Ed de Constantine, Pascale Roberts, Lisa Bourdin et Jean-Michel.	12.00 CFTM-TV, Canal 10	1.55 News and Weather
3.00 LONG MÉTRAGE	2.50 Ouverture — Horaire	2.00 FEATURE FILM
"J'avais cinq fils", avec Anne Baxter et Thomas Mitchell.	4.00 EN MATINÉE	"Savage Justice", avec Tommy Trinder et Clint Rafferty.
5.00 Récit, belles orailles	"Ultimatum", a v.c. Barry Jones et Olive Sloan.	4.00 Playgroup
5.30 Delfi au danger	5.30 Les grilles bonhommes	4.30 Vacation Time
6.00 Édition métropolitaine	6.00 Télé-mémo	5.30 The Living Sea
6.15 Nouvelles sportives	6.30 Sport-images	6.00 The Phil Sivers Show
6.30 Téléjournal	7.00 Les nouvelles	6.30 Métré
6.45 Entrée deux eaux	7.15 FILMO-DIX	6.45 CBC TV News
7.15 Comment dites-vous?	"Cavalade vers l'ouest", avec Chester Morris et Anita Louise.	7.00 News One
7.30 Tête-à-tête	8.15 Yves Christian	7.30 Diplomatic Passport
8.00 LONG MÉTRAGE	8.30 Le troisième homme	8.00 Dennis the Menace
"Robinson et le triporteur", avec Darryl Cowi, Béatrice Arriba et Don Ziegler.	9.00 Quiz-O	8.30 Parade
9.30 Dans les rues de Québec	9.30 Le vieux vagabond	9.00 Kraft Mystery Theatre
10.00 Téléjournal	9.45 Avec plaisir	10.00 Spotlight
10.15 Commentaires	10.00 Rensuis	11.00 CBC TV News
10.25 Nouvelles sportives	10.30 En première page	11.15 Viewpoint
10.30 Absolve le	10.40 La ronde des sports	11.21 Final Edition News
	10.50 La couleur du temps	Final Edition Sports
	10.55 CINÉMA	Eleven Thirty
	"C'est la vie parisienne", avec Claudine Dupuis, Philippe Lemaire, Busidres, Roquevert et Alfred	Three Mystery "The Ringier", avec Herbert Lom et Mai Zetterling.

La fédération nationale Saint-Jean-Baptiste reçoit

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste fête, le 14 juin dernier, le quarantième anniversaire d'ordination sacerdotale de son aumônier, M. le chanoine Raoul Drouin.

La fête débuta par une messe solennelle d'action de grâces chantée par le jubilaire en la chapelle du Mont Saint-Louis et assistée du R. P. Clément-M. Gaudreau et de M. l'abbé Gérard Larocque comme diacre et sous-diacre. Le R. père Yves, de l'Ordre des Trinitaires, prononça le sermon de circonstance. M. Emile Rochefort, maître de chapelle, dirigeait la chorale.

Un banquet, au Cercle Universitaire, réunit ensuite les amis du jubilaire et des représentants des œuvres auxquelles il a consacré sa longue et fructueuse carrière de prêtre-éducateur: Commission des Ecoles catholiques de Montréal, Scouts catholiques, Néo-Canadiens, œuvre d'action sociale féminine, etc.

A l'issue du souper des félicitations et des vœux lui furent offerts par la présidente générale de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, Mlle M.-Angèle Madore, l'hon. Olier Renaud, et par MM. Ferdinand Biondi et Jean-Louis Houle. M. le Chanoine remercia en termes chaleureux tous ceux qui s'étaient rendus pour rompre avec lui le pain de l'amitié et partager sa joie en ce jour d'action de grâces. Il rendit particulièrement hommage aux éducateurs de ses jeunes années: parents, institutrice et professeurs de collège ou de séminaire qui, tour à tour, contribuèrent à l'instruire et à l'orienter vers ce bel idéal de vie sacerdotale.

Et pour clore cette fête vraiment inoubliable, les plus chers amis du jubilaire, les scouts, firent entendre plusieurs jolis refrains.

Parmi les personnes présentes mentionnons, outre celles déjà nommées, Mgr Charles Beaudry, M. le Chanoine Jacques Papi-neau, le R. Père Arthur Dubois, S.J., MM. les curés Abraham Faladeau, Théobald Paquette, M. Joseph de Mello, vice-consul du Portugal; M. et Mme Jean Séguin; Mlle Georgette LeMoine; Mme la sénatrice Marianna-B. Jodoin, Mmes L. de G. Beau-bien, Rose Létourneau-Lasalle, Olier Renaud, Ferdinand Biondi, Jean-Louis Houle; MM. P.-Emile Alin, Sylvio de Grammont, Dr Michel Clausen, Dr et Mme Paul Crevier, M. et Mme Albert Gou-goux, M. et Mme Aurèle Daoust, MM. les curés Yvon Langlois, Oscar Robitaille, J.-B. Vi-net; MM. les abbés Camille Les-sard, André Farmer, Adrien Farmer, Georges Levasseur, André Barbeau, Augustin Lemay, Roland Faveau, Georges Trudeau, Paul Lacombe, Guy Racicot; R. Père Nicoud, R. Frère Médéric, e.c.; Mlles Anne-Marie Gaudin, Emérentienne Chagnon, Pauline, Fernande et Yvette Prénoveau, Marguerite Saint-Onge, G. Vincent, J. Bélanger,

Laurette et Thérèse Dorval, Gisele Thiboutot, Annette et Hélène Villeneuve; Mmes Fernand Grenier, Yvette Morin, Sylvie Bergeron, J. Picard, Alain Rivet, Claire Létourneau, Georges Jeannotte, Jean Roch, P.-E. Côté, Lafontant, Mariette Desroches, Camille Gareau, Paul Des-champs, Noël Perreault; Mlle Jacqueline Clermont; MM. Louis Boyer, Louis Tremblay, Roland Folsy, Gaston Parent, Ronald Léveillé et plusieurs autres.

La couture chez soi



La petite veste française qui

va avec tout en est principa-

lement avec les jupes droites.

Peut se confectionner en toile

ou en tissu de coton assez soli-

de ou en lainage léger.

Un tissu à carreaux fait plus

sport.

Le patron imprimé No 9282

est offert pour les tailles de

femmes 34, 36, 38, 40, 42, 46,

48.

La grandeur 36 requiert 2

verges et 1 huitième d'un tissu

de 54 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au

prix de 50c au Service des Pa-

trons, "LE DEVOIR", 434 est.

rue Notre-Dame. Les comman-

des doivent être faites par écrit

en ayant soin d'inclure un bon

de poste.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTELEMENT

- Poètes chanteurs du Moy-en Age
- Ponctue un ordre catégori-que — Coutumes — D'Ha-lifax vers Vancouver
- S'oppose victorieusement Opinion
- Prophète — Effectue
- Celle d'Hitler était célèbre — Article arabe
- Au fond du tonneau — Ont leurs hommes
- Projeté au loin — Sur-face
- Consacré — Pronom
- Elle se vante de ses com-monautés — Ne de
- Courant pour Platon — Pas-se à côté
- Emplacement — Hardie
- Traditionnellement neutre — Lève la patte

VERTICALEMENT

- SOMNAMBULES
- ON — D — E — ILOT
- U — APERCEVOIR
- TAILLE — TIGE
- EBRIETE — DE — P
- RAS — ST — E — NE
- RI — EA — OI — AIR
- ASSURANCES — L
- ISTHME — TULE
- NEE — ERRE — LES
- SERRE — VERSTE
- SOUTERRAINS
- ON — ABAISSEES
- AIRS — STERE
- PLI — EUH — RU
- ADELE — ARMEES
- RETS — AERE
- BEC — ETON
- ET — ICTERE
- LIVIDE — EU
- ELOGE — ASILES
- SOIE — NI — LENT
- TR — PERLES

Solution d'hier

HORIZONTELEMENT

- SOMNAMBULES
- ON — D — E — ILOT
- U — APERCEVOIR
- TAILLE — TIGE
- EBRIETE — DE — P
- RAS — ST — E — NE
- RI — EA — OI — AIR
- ASSURANCES — L
- ISTHME — TULE
- NEE — ERRE — LES
- SERRE — VERSTE
- SOUTERRAINS
- ON — ABAISSEES
- AIRS — STERE
- PLI — EUH — RU
- ADELE — ARMEES
- RETS — AERE
- BEC — ETON
- ET — ICTERE
- LIVIDE — EU
- ELOGE — ASILES
- SOIE — NI — LENT
- TR — PERLES

DEMAIN SOIR I

Jules et Jim
à la Comédie-Canadienne



La chemise de papa n'a jamais eu si bonne mine! Deux chemises laissées de côté furent métamorphosées lors d'une récente démonstration de "refaçonnage", présentée à New-York par la compagnie Singer. Les chemises de coton prennent la teinture à merveille et, une fois les cols enlevés et de jolies garnitures ajoutées, elles peuvent être transformées en coquettes surblouses, élégantes tuniques de maternité et confortables robes de nuit abrégées.

Des trucs de couture pour prolonger la durée des articles de maison

Vêtements d'enfants, déchirés ou devenus trop courts, chemises à cols français, serviettes usées, gilets aux coudes percés, draps de lit déchirés...

Une deuxième vie peut être accordée à de tels articles par les maîtresses de maison qui cousent. Voilà le thème d'une récente démonstration présentée à la presse newyorkaise, lors de l'introduction de la nouvelle machine à coudre Spartan Zig-zag de la compagnie Singer.

Double piqûre

Pour illustrer comment une machine à coudre combinant la piqûre droite et la piqûre zig-zag peut contenir le budget familial, les suggestions de refaçonnages suivantes ont été démontrées.

Une robe "trop courte" de petite fille fut rallongée en ajoutant un faux bas à la jupe et en recouvrant la couture d'assemblage d'un attrayant galon "rickrack". Une autre fut rallongée à la taille, en incorporant le ceinturon au corsage de la robe, et camouflant les joints d'une garniture de fantaisie.

Quand une salopette s'use ou se déchire au genou, le petit garçon ne s'objecte pas à une pièce — si elle est fantaisiste. Par exemple, pour rapéçifier le genou d'une petite culotte de velours côtelé, Singer posa une pièce en forme de cerf-volant complet, y compris la queue de coton. De petits morceaux de feutre furent cousus à la pièce pour former la face du cerf-volant.

Pour réparer une veste déchirée sur le devant, on utilisa une retaille de couleur contrastante pour former une poche dont on recouvrit l'accroc réparé. On suggéra également d'emprunter une des garnitures de la veste elle-même pour cette fin.

Plus facile

Si vous hésitez devant l'alternative de retourner les cols des chemises de votre mari ou de jeter les chemises, pourquoi ne pas les ajouter à votre propre garde-robe? Les chemises de coton prennent la teinture à merveille et, en ajoutant des

garnitures, on les transforma en coquettes surblouses, élégantes tuniques de maternité et confortables robes de nuit abrégées.

Des serviettes en tissu éponge, une fois leurs sections usées retranchées, produisent des sandales pour la plage, des bavettes, de pratiques poignets pour chaudrons et des tabliers garnis de ruban.

Un gilet aux coudes percés revêt le jour et tant que gilet à manches courtes, quand on enleva les parties usées et remonta les poignets. Ceux-ci furent cousus plus haut, au point zig-zag afin de retenir l'élasticité des côtes de tricot. Les bonnes parties d'un gilet taché furent transformées en de chaudes bandeaux de tête pour enfants et en mitaines. Les mitaines furent taillées dans le bas des manches pour faire usage des poignets.

La façon classique de réparer un drap éraillé au milieu et d'ourler les bords déchirés du milieu et d'assembler les côtes extérieures du drap. A New York, lors de la démonstration, les trucs suivants ont été proposés. Utilisez un vieux drap pour confectionner une couverture de planche à repasser, en utilisant une piqûre zig-zag pour la pose de l'élastique. Vous pouvez aussi employer un drap blanc uni pour confectionner des taies d'oreillers à fermeture éclair. Si les draps sont ravés ou à motif floral, faites-en des rideaux café, des tabliers couvre-tout ou des blouses d'artiste pour les petits barbouilleurs.

Un grand médecin, le Dr Alan Brown

"Servez-vous de vos yeux!" répétait-il à ses élèves. Mais ensuite il posait un diagnostic si manifestement intuitif, si éblouissant, que cela semblait tenir de la sorcellerie. SELECTION du Reader's Digest de juillet vous parle du regrettable Dr. Brown, figure attachante de douceur jointe à un froid mépris pour la stupidité. Lisez comment cet éminent médecin canadien édifié à Toronto l'un des plus grands centres de pédiatrie du monde. Achetez Selection aujourd'hui!



DÉJEUNER, DÎNER ET COQUETEL

Ambiance enchantée

Ritz Garden
SERVICE DE STATIONNEMENT
RITZ-CARLTON HOTEL

ABSOLVOTE

DU NOUVEAU AU

2

à la Comédie-Canadienne

On paie le même taux sur un prêt, sans égard à son degré de sécurité

potins financiers

La reprise des activités hier sur les Bourses de Montréal et de Toronto, après 3 jours francs de congé, a été marquée par une nouvelle lourdeur des cours. A Wall Street, la liste clôture à la hausse pour la 4^e séance consécutive. La tendance paraissait incertaine hier sur la Bourse de Londres.

En dépit du congé d'aujourd'hui, la moyenne des industriels de DJ a grimpé, hier, de 5,90 points. Ce congé aura probablement pour effet de tenir nos marchés au ralenti aujourd'hui.

Depuis son sommet historique du 13 décembre 1961, la moyenne des industriels de DJ a baissé de 199,15 points, mais durant les 4 dernières séances, elle a regagné 43,72 points. Comme certains courtiers affirment, selon l'AP, que normalement, la liste regagne le 13 ou les 23 de ses pertes au cours d'un ralliement secondaire, c'est dire que l'essor de ces jours derniers pourrait bien persister, mais il ne faut pas perdre de vue qu'il ne s'agit que d'une reprise technique. Donc, à moins de bonnes nouvelles économiques prochaines, il est à craindre que Wall Street tergiverse de nouveau, même s'il est vrai que la présence d'intérêts à découvert plus nombreux assure un certain coussin au marché.

Dominion Stores Ltd. réunira ses actionnaires aujourd'hui, à Toronto pour la tenue de son assemblée annuelle. Shop & Save en fera autant, à Montréal et Cons. Mogul Mines, à Toronto.

Dans les transactions sur les actions d'Anglo-Newfoundland, les parties intéressées à prendre avantage de l'offre faite par Price Brothers le 16 mai, aux fins d'acquiescer la solde des actions ordinaires ou unités d'actions provenant de conversion, au prix de \$2 (fonds canadiens) l'action doivent effectuer leurs transactions sur une base au comptant à partir d'aujourd'hui. L'offre expire le 6 juillet.

Guaranty Trust Co. of Canada s'est vu adjoindre pour la 12^{ème} année consécutive le certificat de mérite, décerné par le Financial World, en reconnaissance de son rapport annuel à ses actionnaires. Guaranty Trust est la 1^{ère} société de fiducie au pays à obtenir 12 années de suite, un tel certificat. Il est basé sur la présentation du texte et les photos insérées. Ce rapport fut choisi dans un concours organisé chaque année par l'institution précitée, depuis 22 ans et auquel plus de 5,000 rapports annuels sont envoyés.

National Drug vient d'acquiescer le contrôle de Lyman's Ltd., une entreprise en affaires depuis 160 ans.

M. Paul R. Lafleche, directeur des relations extérieures des Bourses de Montréal et Canadienne, fait du bon travail et il est heureux qu'il nous soit tombé sous la main une lettre le félicitant pour l'effort qu'il apporte dans le développement de l'économie du Québec.

Ontario Steel Products Company Limited a consenti le 27 juin, par l'intermédiaire de ses administrateurs, des options à ses employés, couvrant 10,600 actions ordinaires avant le fractionnement du capital - actions, ou 31,800 actions, après la dite subdivision, tel qu'approuvé par les actionnaires le 27 juin. Ces options sont au prix de \$23,25 l'action ou \$7,75 après le fractionnement. Les options représentant le solde des 25,000 actions ordinaires réservées pour fins d'émission en vertu du plan d'option approuvé par les administrateurs le 29 mai.

Depuis le 13 juin MM. H.A. McConnell et J.D. Williams ont été admis comme nouveaux actionnaires chez Watt & Watt Limited. MM. A.G. Findlay, F.V. Kockick et B. Morris ont aussi été admis comme nouveaux actionnaires et ils furent élus administrateurs. M. J.A. Gardner fut élu président du conseil d'administration et M. A.G. Findlay, comme président.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La C. S. de Les Ecoles adjuge une émission de \$850,000 d'obligations

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Les Ecoles, comté de Laval, ont vendu, récemment, un syndicat composé de la Banque Provinciale du Canada, Belang Inc., Credit Québec Inc., Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, Florio Matteau & Fils Engg. et la Banque Canadienne Nationale, une émission de \$850,000 d'obligations à 6% échéant en séries en dix ans, au prix de 95,70, soit un rendement de 6,9442%. L'emprunt comporte un solde de \$287,000 à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de dix ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$480,000. Datées du 1^{er} juillet 1963 au 1^{er} juillet 1972 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour la construction de deux écoles élémentaires. L'octroi de \$480,000, applicable au service de l'émission, est payable en cinq versements annuels et consécutifs de \$96,000, de 1963 à 1967 inclusivement. L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1961-62, s'élève à \$15,613,615, y compris \$3,461,650 pour les compagnies. Le 30 juin 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$546,000 et un octroi total de \$178,088,25 s'y appliquait.

Avnet Electronics Corp. offre d'échanger ses actions pour celles de Pitt Products Limited

Conformément à un accord et à un plan de réorganisation en date du 23 mars 1962, conclu entre Pitt Products Limited et Avnet Electronics Corp., cette dernière entreprise offre d'échanger ses actions ordinaires pour des actions de la classe "A" et des actions ordinaires de Pitt, à raison de 1 action Avnet pour 2 actions de la classe "A" de Pitt et quarante-cinq centimes (45/100) d'une action ordinaire d'Avnet pour chaque action ordinaire de Pitt. Cette offre est conditionnelle à l'acceptation par les détenteurs d'au moins 90% des actions de la classe "A" de Pitt, mais Avnet aura le droit mais ne sera pas obligée de conclure l'échange, si les dépôts d'actions sont moins de 90%. St. Lawrence Industries Inc. détient 100% des actions ordinaires de Pitt et elle a consenti à accepter l'offre quant en ce qui concerne toutes ses actions ordinaires. L'offre expirera le 19 juillet, mais elle peut être prolongée jusqu'au 31 août. Le droit des actionnaires, inscrits le 29 juin, de recevoir le 4^{ème} versement trimestriel de 15 cents l'action sur chaque action de la classe "A" de Pitt n'est nullement affecté par toute acceptation de l'offre précitée.

Chicoutimi adjuge une émission de \$415,000 d'obligations à 5 1/2 % et 6 %

La cité de Chicoutimi, comté de Chicoutimi, a vendu, récemment, au prix de 97,45, une émission de \$415,000 d'obligations échéant en séries en dix ans, à un syndicat composé de la Banque Provinciale du Canada, la Corporation de prêts de Québec, Dominion Securities Corp. Ltd., Oscar Dube & Cie Inc., Garneau, Boulanger Inc., Grenier, Ruel & Cie Ltée, J.E. Laflamme, Ltée et Florio Matteau & Fils Engg. L'émission comprend \$85,000 de titres à 5 1/2 % et \$330,000 à 6 % 1972. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6,3118%. L'emprunt comporte un solde de \$316,500 à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de vingt ans. Datées du 1^{er} juillet 1962, les nouvelles obligations échéant en séries du 1^{er} juillet 1963 au 1^{er} juillet 1972 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'entretien d'égouts, d'éclairage et de voirie. L'évaluation impossible de la cité, pour 1962, s'élève à \$37,273,075, y compris \$14,039,450 pour les compagnies. Le 31 décembre 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$4,728,965,10 dont \$1,608,787,68 pour les services publics.

Le surintendant des assurances de la P. de Q. félicite La Solidarité pour la qualité de ses affaires

Tout comme par les années passées, M. Gustave Tremblay, surintendant des assurances de la province de Québec, a adressé la parole aux représentants de La Solidarité, compagnie d'assurance sur la vie, lors de son congrès tenu la semaine dernière au nouvel hôtel de luxe l'Estérel, érigé au cœur des Laurentides. Une fois de plus, il a félicité ceux qui se sont distingués en conservant 100% des affaires souscrites et il s'est déclaré enchanté du fait que le pourcentage de conservation des affaires de la compagnie était 2 fois meilleur qu'antérieurement. C'est, évidemment, une bonne chose pour une compagnie d'assurance que d'avoir des affaires de qualité et c'est, évidemment, ce à quoi la direction s'efforce, au dire de son président, M. Albert Boulet. Ce dernier félicita publiquement M. Charles-Edouard Morel, de la division de Québec, pour avoir incité, dans le passé, M. Gustave Tremblay à devenir actionnaire de La Solidarité. Incidemment, M. C.E. Morel a réussi l'exploit d'obtenir, pendant 10 années de suite, un certificat national de compétence et à cette occasion unique, il lui fut remis une plaque commémorative, attestant l'excellence de ses services envers le public. Ce sont de tels représentants qui contribuent à la marche en avant de nos entreprises financières et il est heureux que leurs talents soient reconnus publiquement, car c'est là un excellent stimulant, même pour des humbles comme M. Morel.

Marcel CLEMENT

NOMINATIONS À L'HYDRO - QUÉBEC



Guy BERNARD

Marcel BERTRAND

Guy MONTY

Antoine ROUSSEAU

La Commission hydroélectrique de Québec annonce les nominations suivantes: Guy Bernard, gérant adjoint du Service du budget est promu gérant du même service; Marcel Bertrand, coordonnateur de l'étude relative à l'ordinateur, est nommé gérant du Service du traitement des données; Guy Monty, ingénieur adjoint en transmission, Section des projets de transmission de la Division des projets techniques est promu au poste d'ingénieur en transmission de la même section et Antoine Rousseau, gérant des chantiers Manicouagan-Outardes de la Division des aménagements est nommé gérant général de ces chantiers.

Bourse de Montréal

La liste locale était peu achalandée, en dépit de 3 jours d'inaction.

Les cours étaient mixtes hier en Place locale. Les gains avaient prédominance sur les pertes dans la proportion de 4 contre 3.

Les banques ont décliné. Royale a baissé de 1 3/8 à 68 3/4, Montréal, d'un point à 58 3/8, et Nova-Scotia, de 3 3/8 à 62 5/8.

Dans le secteur des papeteries, Moore a haussé de 1 5/8 à 44 1/4. D'autre part, Abitibi a haussé de 5 3/8 à 44 5/8, et Consolidated Paper a baissé d'un point à 37 1/2 et Fraser de 7 3/8 à 23.

Dans le compartiment des sidérurgiques, Dominion Foundries a haussé de 1 1/4 à 51 1/4, Atlas Steel a haussé d'un point à 31 1/4, et Steel Co. of Canada a baissé de 1 1/2 à 16 7/8.

Dans le secteur des métaux communs, Consolidated Mining and Smelting a haussé de 3 3/4 à 20 3/8, et International Nickel a baissé de 3 3/4 à 61 et Noranda de 14 à 29.

Dans le compartiment des pétrolières, Canadian Oil a haussé d'un point à 28, et Interprovincial Pipe Line d'un point à 70. Par contre, Imperial Oil a baissé de 1 1/2 à 40 1/2. Shawinigan a haussé de 1 1/2 à 22, Canadian Breweries de 1 3/8 à 9 5/8, et Building Products de 1 1/2 à 21 1/2.

Canadian Celanese a baissé de 1 1/2 à 29, Industrial Acceptance de 7 3/8 à 20, et Dominion Stores de 3 3/8 à 11 5/8.

Dans le secteur des mines, Anglo-American Molybdenite a haussé de 20 cts à \$2,70, et Chemalloy de 20 cts, à \$1,19. Helium Corporation a baissé de 20 cts à 90 cts, et Mount Pleasant de 8 cts, à \$1,74.

Cours des changes

Afrique du Sud, rand 1.52 1/2
Allemagne, DM 2.71
Angleterre, livre 3.03 1/2
Argentine, peso 0.0095
Australie, livre aust. 2.43 1/2
Autriche, schilling 0.422
Belgique, franc 0.218
Brésil, cruzeiro 0.0032
Chili, escudo 68
Danemark, couronne 1.570
Espagne, peseta 0.182
France, franc 2.208
Hollande, florin 3.012
Italie, lire 0.01743
Japon, yen 0.0030
Mexique, peso 0.073
New-York, dollar 1.08 5/32
Norvège, couronne 1.517
Nouvelle-Zélande, livre N.Z. 3.02 1/2
Pérou, sol 0.046
Suede, couronne 2.104
Suisse, franc 2.508

Les derniers 6 mois de l'année, favorables aux aciéries des E.-U.

Selon la revue Steel, publiée ces jours-ci

CLEVELAND, (PA). — Dans sa dernière livraison, la Steel Magazine fait part de la confiance qu'entretient l'industrie métallurgique américaine de connaître des ventes et des profits plus élevés cette année que l'année passée.

Faisant état d'une enquête menée auprès de 5,000 personnes intéressées directement dans cette industrie, la revue ajoute: "Les dirigeants de ces industries continuent d'être aussi confiants qu'ils l'étaient voici six mois. Ils croient fermement que les ventes totales des derniers six mois dépasseront de 4,5 pour cent le total des 6 premiers mois, et que les ventes de cette année totaliseront \$160,000,000, soit 7,1 pour cent de plus que l'année dernière."

Les personnes interrogées au cours de cette enquête montraient plus d'optimisme qu'en novembre dernier. Alors qu'on prévoyait maintenant une augmentation de 6,9 pour cent dans les profits comparativement à l'année dernière, on ne prévoyait en novembre que 5,9 pour cent.

Le rédacteur en chef de la revue, M. Walter J. Campbell, précise dans ses commentaires "que les résultats de cette enquête sont encourageants pour l'avenir, car ils démontrent que les dirigeants de l'industrie métallurgique considèrent le futur avec confiance malgré les mauvaises nouvelles paraissant dans les journaux, et les accrochages survenus avec l'administration Kennedy ces mois derniers."

On prédit des augmentations de 5,5 à 9,1 pour cent dans la majorité des secteurs de la production industrielle, que ce soit

Cours du dollar

NEW-YORK — Le dollar canadien était en hausse de 3-16 à \$0,92 5-8, en devises américaines, hier, au moment de la fermeture des cours. Il y a une semaine, il était de \$0,92 17-32.

La livre sterling était en baisse de 1-16 à \$2,80 51-64.

Le dollar américain était à une prime de 8-16 pour cent en devises canadiennes, inchangées, hier.

La livre sterling a baissé de 5-8 à \$3,03 1-4.

Le dollar américain: offert \$1,07 31-32; demande \$1,08 1-32.

À noter...

Les actionnaires de Spartan Air Services Limited ont approuvé l'achat de tout le capital-actions de Sulmac Explorations Service Ltd. pour 300,000 actions du trésor de la compagnie, dont 90 p.c. seront entières.

Le Bureau des Gouverneurs de la Bourse de Montréal a été informé des changements suivants: M. P.A. Brault a démissionné le 30 juin comme associé de Brault & Chaput.

M. J.L. Humphreys vient d'être admis comme nouvel actionnaire et administrateur de Greenfields Ltd.

MM. R.L. Brown, P.M. Fisher, E.C. Lipsit, et R.W. Warren viennent d'être élus administrateurs de A.E. Ames & Co. Limited. Cette institution fait aussi savoir qu'il y a eu les changements suivants dans sa direction: M. F.D. Chapman a été élu vice-président du conseil d'administration et M. R.B. West, président, tandis que M. J.O. Hughes devient vice-président administratif.

Depuis le 15 juin, M. R.A. Wooten est le vice-président de Royal Securities Corporation Ltd. et MM. A.C. Cater, J.A.S. Penny et H.D. Stanley furent élus administrateurs. M. A.F. Culver a démissionné comme administrateur.

La Bourse Canadienne a été avisée que plus de 80 p.c. des actions ordinaires de The Butterfly Hosiery Company Ltd. ont été déposées à la suite de l'offre en date du 18 juin, faite par Belding Corticelli Limited. L'offre expire le 31 juillet.

Les actions privilégiées, achetales, 4 1/2 p.c. cumulatif, d'Henry Morgan & Company Ltd. ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal le 29 juin, à la suite du rachat des actions le 1^{er} juillet.

Les Bourses Canadienne et de Montréal ont été notifiées des changements suivants: Au cours de la période allant du 1^{er} mai au 30 juin 1962, Grandroy Mines Limited a acheté 2,000 actions de Northern Canada Mines Limited pour \$5,490,000 et 8,000 actions d'Atlantic Coast Copper Corporation Ltd. pour \$2,230,000. En outre, sa filiale en propriété exclusive Jacques River Mines Ltd. a acheté, au cours de la même période, 2,000 actions de Northern Canada Mines pour \$4,290.

6% généralisé

Par Forbes RHUDE de la Presse Canadienne

Le nouveau taux d'intérêt, entrant en vigueur hier, que charment les banques à charte sur leurs prêts, est de l'ordre de 6 pour cent, depuis le 1^{er} février le taux était fixé à 5 1/2 pour cent.

Six pour cent représente le plus haut taux d'intérêt permis aux banques, cela signifie qu'on paie le même taux sur un prêt sans égard au degré de sécurité attaché au prêt.

Cette mesure provoquera sans doute une nouvelle étude du taux d'intérêt maximum de 6 p.c. Elle fut d'abord adoptée pour protéger les emprunteurs, maintenant, elle est devenue un handicap pour les emprunteurs qui peuvent obtenir des prêts avec plus d'avantages à un taux d'intérêt supérieur et elle est susceptible de déséquilibrer le marché de la monnaie.

Position des banques

Au cours de la dernière période de contrainte monétaire le taux d'intérêt avait atteint 5 1/2 p.c. et à ce niveau il n'y avait presque pas de différence entre les trais imposés pour les meilleurs prêts et ceux sur les prêts présentant le moins d'avantages. Maintenant, il n'y a plus aucune différence.

Conditions des prêts

Dans ces conditions, quelle sera l'attitude des banques prenant des décisions vis-à-vis les prêts à consentir? Devant consentir au même taux des prêts à des emprunteurs présentant diverses conditions de sécurité, que feront-elles?

Dans l'optique bancaire classique, il est probable que les banques consentiront des prêts aux clients présentant le plus de sécurité et ne se préoccupent pas des autres.

En fait, au cours de la dernière période de contrainte monétaire, on a accusé les banques de pratiquer cette politique, pendant que celles-ci soutenaient qu'elles tenaient compte de tous emprunteurs avant des mobiles légitimes et qu'elles accordaient leurs prêts en tenant compte des

intérêts généraux de la population canadienne.

Dans de telles conditions, les banques peuvent faire facilement la pluie et le beau temps, sur le marché des prêts, position qu'elles trouvent d'ailleurs assez embarrassante. Il semble qu'elles préféreraient que sur les prêts soient régis par les règles ordinaires du marché de la monnaie.

Ceux qui sont contre la maximum de 6 pour cent ne demandent pas nécessairement que toutes restrictions disparaissent, mais plutôt que le taux maximum varie parallèlement aux autres taux des marchés de la monnaie.

Le rapport de la Commission royale d'enquête sur les banques traitera sans doute de ce sujet.

TEXACO CANADA LIMITED

DIVIDENDE D'ACTION ORDINAIRE NO. 94

Avis, est par les présentes donné, qu'un dividende de 40 sous par action a été déclaré sur les actions ordinaires sans valeur au pair de Texaco Canada Limited pour le trimestre se terminant le 30 juin, 1962, payable le 31 août 1962, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 31 juillet 1962. Par ordre du Conseil d'administration

D. F. BENTLEY, secrétaire

Montréal, P. Q. 28 juin 1962.

A. Renaud & Cie Ltée

Courtier en valeurs

Commandes exécutées sur tous les marchés

200 ouest, rue St-Jacques

Montréal — VI. 4-2886

Achats et ventes d'obligations
Gouvernements — Municipalités — Commissions scolaires — Institutions religieuses
Services Publics — Corporations

CRÉDIT QUÉBEC INC.

COURTIERS DE PLACEMENT

Choix exceptionnel d'obligations de tout repos.

132 ouest, rue St-Jacques Tél. Victor 9-5361
MONTREAL

Comment obtenir un SECOND REVENU

Si vous avez des fonds en plus de ceux que vous réservez pour les dépenses courantes et en cas d'urgence, vous êtes probablement en bonne position pour envisager de placer de l'argent dans des actions ordinaires. Vous devez vous poser plusieurs questions. Qu'est-ce qui est le plus important pour vous — un revenu régulier... des actions dont la valeur augmente au cours des années... ou les deux? Vous voulez peut-être augmenter votre revenu actuel. Vous devriez alors examiner la liste d'actions ordinaires qui paient régulièrement des dividendes depuis un certain nombre d'années — 226 compagnies canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto paient des dividendes chaque année depuis 50 ans — 25 compagnies en paient depuis plus de 50 ans.

Ou bien, vous recherchez peut-être des actions dont la valeur offre de bonnes possibilités de gain au cours des années. Il n'y a vraiment pas de meilleur moyen de participer à la prospérité du Canada que de détenir des actions dans des industries canadiennes.

Pour obtenir les renseignements qu'il vous faut, consultez un membre de la Bourse de Toronto. Rappelez-vous simplement ceci — si vous voulez des renseignements complets et précis sur les profits et les dividendes d'une compagnie... une évaluation experte des possibilités qu'elle offre... des conseils pratiques pour atteindre certains objectifs... des placements à long terme... des suggestions logiques pour la création d'un "second revenu" pour vous-même — vous pouvez obtenir tout cela chez un membre de la Bourse de Toronto.

Faites valoir votre argent — pour l'avenir du Canada et le vôtre

Obtenez des renseignements précis sur la façon de faire travailler votre argent! Faites venir votre exemplaire gratuit de "Ce que vous devriez savoir à propos de la Bourse de Toronto", ainsi qu'un spécimen du TSE Digest.

THE TORONTO STOCK EXCHANGE
234 BAY STREET, TORONTO 1, ONTARIO

Veillez m'envoyer, gratis, un exemplaire de:

"Ce que vous devriez savoir à propos de la Bourse de Toronto" ☐

Un spécimen du TSE Digest ☐

Nom _____

Adresse _____



La photo ci-dessus a été prise au congrès annuel de La Solidarité, compagnie d'assurance sur la vie, tenu ces jours derniers au nouvel hôtel de luxe l'Estérel, dans les Laurentides. On remarque (de gauche à droite, rangée du bas): MM. Wilfrid Cliche, administrateur de La Solidarité, Mme W. Cliche, M. Gustave Tremblay, surintendant des assurances de la province de Québec, Mme G. Tremblay, M. Albert Boulet, C.A., président, Mme Albert Boulet, M. Paul Plamondon, administrateur, Mme P. Plamondon; (deuxième rangée): M. Arcadius Denis, administrateur, Mme A. Denis, M. Edgar Michaud, administrateur et Mme E. Michaud, et enfin, Mme Fridolin Simard et M. Fridolin Simard, administrateur de La Solidarité. Comme on le voit ci-dessus, en plus d'être l'un des propriétaires de l'hôtel ci-dessus mentionné, est à la tête de la compagnie Simard & Frères Ltée et de Simco Entreprise Ltée, etc.

Vedette féminine de gymnastique

VANCOUVER. — Lynne Wozniak est passée de l'incognito de la cour d'en-arrière à la vedette féminine canadienne de gymnastique en 18 mois.

Selon son entraîneur, John Hemmingway, Lynne est présente ment en-dehors de sa classe, car, dans un an et demi, elle a atteint le niveau de jeunes filles qui s'entraînent depuis quatre ans.

Lynne, une étudiante de 17 ans en 11e année, s'est adonnée à la gymnastique lorsqu'elle a déménagé de Saskatoon à Vancouver.

Elle a fait des progrès tellement rapides que, lors des championnats canadiens tenus à Montréal le 22 juin, elle s'est classée dans les six premières athlètes et s'est qualifiée pour les compétitions de Prague présentées du 3 au 8 juillet.

Même si elle est relativement nouvelle dans le sport de la gymnastique, elle possède passablement d'expérience dans la compétition. Lors du tournoi de natation à Saskatoon en 1960, elle a remporté l'épreuve à style libre et s'est assurée le championnat du plongeon chez les jeunes filles de 16 ans et moins.

Son premier contact avec la gymnastique survint à Saskatoon, lorsqu'elle s'est mise à

pratiquer sur une trampoline afin d'améliorer sa façon de sauter. Elle s'est rendue à Calgary en 1960 avec un groupe d'amies qui participaient aux championnats de gymnastique pour le titre de l'ouest du Canada.

Selon sa mère, elle s'inscrivit dans le tournoi pour le plaisir et, à la surprise de tout le monde, s'assura un championnat féminin senior.

Elle abandonne la natation

Toujours en possession de la couronne des anneaux, laquelle compétition fut abandonnée après 1960, Lynne détient également les titres féminins de la trampoline pour le nord-ouest et l'ouest du Canada.

Lynne rappelle qu'elle fut obligée d'abandonner le plongeon et la natation lorsque sa famille se trouva trop loin des piscines publiques à Vancouver pour lui permettre de continuer à pratiquer.

C'est pourquoi elle se lança dans la gymnastique de compétition et, pendant l'hiver 1960-1961, elle commença à s'entraîner régulièrement sous la direction de Hemmingway, un professeur d'éducation physique au High School.

Au printemps 1961, après seu-

lement six mois d'entraînement surveillé, Mlle Wozniak fut choisie comme membre d'une équipe canadienne qui s'est rendue en Europe pour une tournée hors concours.

Membre du club de gymnastique Turners de l'U. de la Colombie-Britannique, Lynne passe une moyenne de 10 à 15 heures par semaine à pratiquer les routines de chacune des quatre épreuves olympiques, à savoir les barres asymétriques, le saut, la balance-bar et les exercices libres.

Un mois avant la tenue des compétitions, elle augmente son entraînement de 20 à 25 heures par semaine.

La jeune athlète révèle que ses parents passent beaucoup de temps à inventer de nouvelles routines, qu'elle essaie et tente d'adapter aux concours. Si ces routines s'affirment convenables elle les pratique jusqu'à ce qu'elle s'en rappelle au point où elle les accomplit naturellement.

Elle souligne qu'elle a déjà vu des concurrentes en être à mi-chemin de leurs routines, puis, ensuite, oublier le reste. L'expérience lui est déjà arrivée à elle-même. Alors, elle n'a pas arrêté de bouger et, étant chanceuse, la routine lui revient en mémoire, ce qui lui a permis de terminer sa démonstration.



Bob Lynch, tout roussé, est un grand ami de Big Freckle

Albert Pearson, cycliste américain, a remporté le Tour du lac St-Jean

DOLBEAU, Qué. — Robert Pearson, un cycliste américain de 18 ans, a remporté le Tour du Lac Saint-Jean, d'une distance de 258 milles.

Pearson a réussi un temps combiné de 10:54.41 pour l'étape de 158 milles autour du lac, un circuit fermé de 50 milles à Alma, ainsi que deux circuits fermés de 25 milles à Roberval et Dolbeau.

Agédo Bolzone, de Toronto, s'est classé deuxième avec un temps de 10:56.10 et Fred Krampe, de Toronto, troisième en 10:58.30.

Pearson s'est mérité le premier prix de \$2,000 à la suite de cette épreuve de trois jours, laquelle a pris fin à Dolbeau hier.

Il est membre de l'équipe américaine de huit cyclistes qui

participera aux courses canadiennes pendant l'été. La prochaine épreuve est le Tour du Saint-Laurent, d'une distance de 1,100 milles, qui aura lieu du 4 au 11 août.

Anzelmo Zarlenga, de Toronto, a fini en quatrième position, suivi d'Ed. Ranger, de Californie. Ian Mahon, de Vancouver, a pris la sixième place, seulement 23 secondes en avant de Richard Bosse, de Québec.

Pearson a accumulé des points samedi en remportant la course de 158 milles autour du lac Saint-Jean en un temps record de 6:39.44, soit six secondes de mieux que Bolzone.

Zarlenga a remporté l'épreuve de 50 milles en circuit fermé à Alma, dimanche, en 2:02.10, suivi de Ranger, 31 secondes plus tard.

Gardner fait gagner les Etats-Unis

TORONTO. — L'amateur américain Bob Gardner a calé un coup roulé de 20 pieds lors du premier trou supplémentaire, ce qui a permis aux

Etats-Unis de l'emporter sur le Canada lors du sixième tournoi annuel Carling pour les professionnels.

Les deux équipes, quatre pros et quatre amateurs, ont fini sur un pied d'égalité 6-6 dans cette compétition de la meilleure bal- le. La victoire donne une marge de 4-2 aux Américains dans cette série. Ils en étaient à leur quatrième succès consécutif après avoir encaissé des échecs en 1957-58.

Gardner et le pro Dow Finsterwald faisaient partie du dernier quatuor et remportèrent une victoire de 3-0 sur l'amateur Phil Brownlee et le pro Al Balding, ce qui nécessita une ronde supplémentaire.

Le birdie de Gardner dès le premier trou mit la victoire dans le sac pour les Américains sans que Finsterwald eût besoin de finir son jeu. Par ailleurs, les deux Canadiens se contentèrent de la normale.

Gardner, deuxième au championnat amateur américain en 1960 et membre de la coupe Walker l'an dernier, a connu une performance erratique pendant les 18 premiers trous de la compétition, mais se montra brillant au bon moment.

George Knudson et l'amateur Gary Cowan avaient triomphé 3-0 du pro Ernie Vossler et de l'amateur américain Fred Meister.

Par ailleurs, Julius Boros et l'amateur Chuck Kocsis, des Etats-Unis, avaient vaincu le pro Gordie Brydson et Nick Weslock, de Toronto, 2½ à ½. Stan Leonard et George MacKenzie, de Vancouver, ont eu le meilleur 2½ à ½ sur le duo américain composé de Jay Brewer et Dick Chapman, amateur de Philadelphie.

Le tournoi se décide selon le système de points suivant: un point est alloué à chaque équipe gagnante après les neuf premiers trous, un autre aux gagnants du deuxième neuf et un troisième au duo triomphant dans la ronde de 18 trous.

Jos Latulippe à B. Bonnets

A la piste du boulevard Décarie, à la réunion de l'an dernier, on trouvait parmi les assistants du secrétaire Arthur Junt le nom de Frank Arseneault. Il s'agissait bien d'un descendant de Canadiens français émigrés aux Etats-Unis. Arseneault, toutefois, à cause de presque toute sa vie passée aux Etats-Unis, il ne parlait que très peu le français. C'est différent cette année avec Jos. Latulippe. Le fait est qu'avec un tel nom, on devine tout de suite qu'il s'agit d'un descendant canadien-français. Joseph Latulippe vient bel et bien de notre province, étant né à Beauceville, il y a 51 ans. Jos parle passablement sa langue maternelle et il est heureux de la pratiquer tous les jours au bureau du secrétaire où il rencontre Leo Demers, bien connu du monde des courses sous harnais. Armand Demers, qui est juge au paddock et juge du parcours, ainsi qu'Armand Robert, chronométrateur, et le docteur Alfred Chénier, vétérinaire de la piste, en outre d'Aimé DesRosiers, directeur des relations extérieures, Lucien Bombardier, directeur des opérations. Charles Mayer, Maurice Desjardins et Raymond Benoit du bureau de la publicité, Léon Bombardier s'occupe du paiement des bourses. C'est dire que parfois, dans l'enceinte de la petite bâtisse à la droite du clubhouse, on n'entend que du français.

A BLUE BONNETS

Soirée d'appréciation de Woodbine

Les inscrits à B.B.

Le monde du turf du Québec saluera le monde du turf de l'Ontario, samedi soir, à Blue Bonnets. Les directeurs du Mt-Royal Jockey Club diront publiquement merci aux dirigeants de la prestigieuse piste de Woodbine.

Ce sera la soirée de l'appréciation de Woodbine. En même temps, on assistera au derby du Québec de \$7,500 pour pur-sang de trois ans.

Parmi les invités d'honneur, mentionnons E.P. Taylor, président du Jockey Club de l'Ontario ainsi que tous les directeurs de cet organisme. On a également invité E. Tupper Bigelow, c.r., président de la commission de courses de l'Ontario.

Les directeurs de Blue Bonnets ont choisi cette façon de manifester leur reconnaissance à leurs confrères de l'Ontario pour toute l'aide qu'ils ont apportée depuis l'an dernier à la renaissance du turf à Montréal.

M. Aimé Desrosiers, directeur des relations extérieures à Blue Bonnets, a fait remarquer que le Jockey Club de l'Ontario n'avait pas été avare de ses conseils, avait persuadé à ses membres d'envoyer des chevaux en grand nombre à Montréal et avait fourni à la piste montréalaise de nombreux et compétents officiels.

TURF-NOTES. — Le secrétaire des courses Gordon Mor-

row, a annoncé hier qu'il avait reçu, jusqu'ici, neuf nominations en vue du Derby du Québec, elou du programme de samedi soir... Il s'agit d'une course pour poulains et pouliches de trois ans... La ferme Luxiana a présenté trois noms: Pont Rouge, Luxiana Lady et Copper Cliff... Les six autres sont Fire Queen, William Henry, Melarch, McGregor Glen, Roman Banquet et Bailing Way... Al Coy, qui occupe toujours la première position du classement des jockeys, a été rudement ébranlé, lundi soir, lorsqu'il a été désarçonné par Weygame à la barrière... Ken Davidson a subi une fracture de la clavicule lorsque Giant O'North a trébuché au cours de la huitième course... Giant O'North s'est cassé une épaule et a dû être détruit... Le jockey Frank Amonte a été suspendu pour le reste du meeting, à la suite d'une décision des commissaires, qui ont jugé qu'il n'avait pas conduit Bayview d'une façon "satisfaisante", le 26 juin dernier... Sal Chippetta a écopé de cinq jours pour avoir montré trop d'agressivité, samedi, sur Pont Rouge... On se souvient que cette pouliche avait gagné la course mais avait été disqualifiée parce qu'elle avait "coupé" plusieurs chevaux en quittant la barrière...

PREMIERE COURSE

3 ans et plus A réclamer	5 Furlongs
7 Roy Oak	Bulson 112 3-2
3 Corra's Warrior	Steer 107 4-1
8 Impatient Miss	
5 Cherokee Road	Venne 117 6-1
6 Louisa S.	McCracken 117 6-1
1 Mascara Boy	Conrada 112 7-1
2 Just Water	Nedau 112 8-1
4 Marini	Allan 112 8-1
9 Olympia's Ace	A. Green 117 12-1

DEUXIEME COURSE

3 ans et plus A réclamer	5 Furlongs moins 10 peds
7 Dashed	Landry 112 3-1
3 Wine Master	Coy 117 7-2
6 Lismore Pride	Nash 117 9-2
9 Less Go	B. Green 117 5-1
2 Chopora	Nedau 109 6-1
1 Minty Field	Crete 109 7-1
8 Misteo	G. Johnson 109 8-1
4 Tudor Starlet	Steer 109 9-1
5 Jack's Flight	Garry 107 13-1

TOISIEME COURSE

3 ans et plus A réclamer	5 Furlongs moins 10 peds
3 Overholt	Venne 113 5-2
4 Double Bug	Coy 101 7-2
1 Life Saver	Landry 115 4-1
2 Moon Step	T. Johnson 110 6-1
9 Love Cabin	A. Green 112 8-1
8 Big and Fast	Crete 110 7-1
1 National Miss	Bulson 115 8-1
4 Gai Linda	McCracken 115 10-1
5 Wee Fairy	Uyeyama 108 10-1

QUATRIEME COURSE

3 ans et plus A réclamer	5 Furlongs
1 Chilly Doyle	Venne 119 5-2
4 Lucky Island	Garry 112 7-2
7 Electress	Coy 112 4-1
3 Prince Erard	Nash 117 6-1
6 Kavyronan	Ellis 117 7-1
2 Kavyronan	Kallai 117 7-1
5 Quick Boy	Leblanc 112 8-1
9 Athena	B. Green 112 8-1
3 River Gate	McCracken 117 10-1

CINQUIEME COURSE

3 ans et plus A réclamer	5 Furlongs
5 Air Chief	McCracken 114 3-1
4 Lucky Island	Garry 112 7-2
1 Harvey Cal	Coy 110 8-2
6 Stimulae	Conrada 112 6-1
3 Hawk Flight	A. Green 117 3-1
2 Colonel Cowan	Venne 112 8-1
8 Chief Scoto	Landry 117 8-1
7 Eli Vee Bee	Struss 119 9-1
9 Run Bobby Run	Leone 117 10-1

SIXIEME COURSE

3 ans et plus A réclamer	5 Furlongs
2 Mr Nehoe	Nash 115 5-2
5 Tania	Garry 107 3-1
4 Mr D. L.	R. Green 114 9-2
1 Willis's Love	Coy 117 6-1
3 Artillus	Pasquarrelli 117 8-1
6 Pretty Doll	Ellis 103 8-1

SEPTIEME COURSE

3 ans et plus A réclamer	The Independence Day
3 Autumn Colors	Krohn 104 5-2
2 Prince Porter	Kallai 108 4-2
6 Niala	Nedau 117 9-2
4 Mid Sal	Landry 110 6-1
5 Banner Lou	Coy 108 6-1
1 Sour Dough	B. Green 113 7-1
7 Alert Green	Struss 113 8-1
6 McGro Glen	Bulson 115 9-1
9 Top Tour	Silott 112 10-1

HUITIEME COURSE

3 ans et plus A réclamer	1 mille 70 verges
4 Golf Count	Allan 115 5-2
9 Noble Jet	Krohn 112 7-2
1 Sir Vale	Nedau 110 4-1
5 Peterboro	Parent 110 6-1
8 Salt Lick	A. Green 115 6-1
7 Man O'War	Steer 105 7-1
3 Soul of Honour	
6 Red Brick	Conrada 110 8-1
2 Little Dames	Coy 105 10-1

CLINQUES DE TENNIS

Sous la direction de Lucien Laverdure

M. Pierre Desaulles, président de la PQLTA annonce la nomination de M. Lucien Laverdure, premier pro canadien-français et instructeur en chef de l'école de tennis de Montréal, pour diriger une série de cliniques sur les courts municipaux.

Ces cliniques de tennis sont offertes par la PQLTA, en collaboration avec le service des parcs de la ville de Montréal, qui met ses terrains municipaux au service des jeunes de moins de seize ans.

Trois instructeurs professionnels

Pour assister Lucien Laverdure dans son travail, trois professionnels lui ont été adjoints pour compléter le travail des moniteurs de la ville déjà en service dans chacun des cinq parcs de la cité. Ce sont:

Maurice Gélinas, 1er assistant de Lucien Laverdure à l'école de tennis de Montréal; Harry Easterbrook, instructeur du Hillside et du Montreal Indoor;

Frank Korpas, instructeur du club de tennis Mont-Royal.

Jeu, ouverture officielle

Parc Maisonneuve: 10 h. a.m. à midi, Lucien Laverdure.
Parc Jarry: 10 h. a.m. à midi, Maurice Gélinas.

Parc Somerset: 10 h. a.m. à midi, Harry Easterbrook.
Parc Jeanne-Mance: 10 h. a.m. à midi, Frank Korpas.

Parc Lafontaine: 1 h. à 3 h. p.m., Lucien Laverdure.

Dernier rappel

La ville de Montréal et la PQLTA désirent rappeler à tous les intéressés que jeudi est le dernier jour où les inscriptions seront acceptées pour les terrains municipaux. Le prix de l'inscription est de \$3.00 pour la saison, leçons incluses.

La limite d'âge est de seize ans. Les tournois et matches de ligues commenceront dès vendredi. Les inscriptions se feront aux terrains mêmes où les moniteurs donneront toutes les informations voulues.

Bob Kelleher a fait son choix

NEW-YORK. — Bob Kelleher, le nouveau capitaine de l'équipe américaine de la coupe Davis, a choisi une formation qui fera face aux Canadiens prochainement. On y remarque l'absence de Whitney Reed, le joueur no 1 des Stats-Unis.

Son choix s'est porté sur Chuck McKinley, Frank Froehling et Dennis Ralston, trois collégiens, ainsi que sur John Douglas.

Il semble que les deux premiers joueront dans les simples, tandis que McKinley et Ralston formeront l'équipe de doubles.

On sait que les matches auront lieu à Cleveland sur terrain d'argile les 13, 14 et 15 juillet.

L'équipe canadienne est composée de Keith Carpenter, de Montréal; Harry Fauquier et Don Fontana, de Toronto, ainsi que François Goudbot, de Waterloo, Qué.

Les gagnants de la série 3 de 5 feront face aux Mexicains, dont Rafael Osuna, à Mexico du 4 au 6 août.

du MAURIER
possède vraiment
des qualités exceptionnelles

● le bout-filtre le plus efficace jamais conçu
● tabacs de Virginie extra-doux du meilleur choix
● saveur riche—douceur exceptionnelle
● fermeté qui assure un plaisir de fumer prolongé

du MAURIER

Une cigarette de Virginie réellement plus douce avec le SUPER-FILTRE *Millcel* EXCLUSIF

au Québec
la **VIE** a ses bons moments
et **MOLSON**
les rend meilleurs!

Jos Latulippe à B. Bonnets

A la piste du boulevard Décarie, à la réunion de l'an dernier, on trouvait parmi les assistants du secrétaire Arthur Junt le nom de Frank Arseneault. Il s'agissait bien d'un descendant de Canadiens français émigrés aux Etats-Unis. Arseneault, toutefois, à cause de presque toute sa vie passée aux Etats-Unis, il ne parlait que très peu le français. C'est différent cette année avec Jos. Latulippe. Le fait est qu'avec un tel nom, on devine tout de suite qu'il s'agit d'un descendant canadien-français. Joseph Latulippe vient bel et bien de notre province, étant né à Beauceville, il y a 51 ans. Jos parle passablement sa langue maternelle et il est heureux de la pratiquer tous les jours au bureau du secrétaire où il rencontre Leo Demers, bien connu du monde des courses sous harnais. Armand Demers, qui est juge au paddock et juge du parcours, ainsi qu'Armand Robert, chronométrateur, et le docteur Alfred Chénier, vétérinaire de la piste, en outre d'Aimé DesRosiers, directeur des relations extérieures, Lucien Bombardier, directeur des opérations. Charles Mayer, Maurice Desjardins et Raymond Benoit du bureau de la publicité, Léon Bombardier s'occupe du paiement des bourses. C'est dire que parfois, dans l'enceinte de la petite bâtisse à la droite du clubhouse, on n'entend que du français.

Deux circuits chacun par Maris et Mantle font gagner leur club

NEW-YORK. — Avec deux circuits chacun, Mickey Mantle et Roger Maris ont contribué au ralliement des Yankees, qui ont battu de justesse, hier, les Athletics de Kansas City au compte de 8-7, devant 13,378 spectateurs.

Les Yankees ont dû surmonter un déficit de quatre points pour l'emporter. Après que le circuit de trois points de Roger Maris eut égalisé le pointage à 7-7, le deuxième circuit de Mickey Mantle donna la victoire à son club.

C'était le 18e circuit de Maris et le 13e de Mantle.

Ortiz vs Elorde

NEW-YORK. — Le champion poids léger Carlos Ortiz a déclaré qu'il défendra son titre dans une série de matches à Manilla, Tokyo, Londres et Porto Rico.

Il a précisé par l'intermédiaire de son manager Bill Daley que son premier combat met en jeu son titre sera à Manille en septembre contre Flash Elorde ou un autre adversaire désigné par le promoteur Forge Arana.

Les Giants déclassent les Mets

SAN FRANCISCO. — Les Giants de San Francisco ont complètement déclassé hier les Mets de New-York, au compte de 10-1. Jimmy Davenport, Harvey Kuenn et Felipe Alou ont dirigé l'équipe de 15 coups sûrs des vainqueurs. Ils ont frappé chacun trois fois en lieu sûr.

Davenport a fait compter deux points avec un triple. Kuenn frappa un simple et compta à chacune des deux premières manches. Alou, pour sa part, a réussi deux simples et son 15ième circuit.

Les cinq points des deux premières manches ont aidé Jack Sanford à compléter sa partie pour sa huitième victoire, contre six échecs.

Casey Stengel, gérant des Mets, a quitté le terrain à la quatrième manche, sans que personne sache pourquoi.

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Ashburn, CD	3	0	1	0	0
Kanich, CD	4	0	0	0	0
Woodline, CG	3	0	0	0	0
Rickman, CG	1	0	0	0	0
Taylor, R	4	0	0	0	0
Nel, 2B	2	0	0	0	0
Throneberry, 1B	4	0	1	0	0
Manilla, 3B	4	1	2	0	0
Chacon, AC	3	0	0	0	0
Jackson, L	2	0	0	0	0
Moorehead, L	0	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
Mizell, L	0	0	0	0	0
TOTAUX	31	1	9	1	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Ashburn, CD	3	0	1	0	0
Kanich, CD	4	0	0	0	0
Woodline, CG	3	0	0	0	0
Rickman, CG	1	0	0	0	0
Taylor, R	4	0	0	0	0
Nel, 2B	2	0	0	0	0
Throneberry, 1B	4	0	1	0	0
Manilla, 3B	4	1	2	0	0
Chacon, AC	3	0	0	0	0
Jackson, L	2	0	0	0	0
Moorehead, L	0	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
Mizell, L	0	0	0	0	0
TOTAUX	31	1	9	1	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
Pagan, R	4	2	1	0	0
Hiller, 2B	3	0	0	0	0
Sanford, R	3	0	0	0	0
TOTAUX	33	10	13	9	0

A SAN FRANCISCO

NEW YORK	AB	R	C	S	PP
Kuenn, CG	3	2	1	0	0
Davenport, 3B	5	1	3	2	0
Alou, 2B	4	1	1	0	0
Pagan, R	3	1	1	0	0
P					

La CIC: un service des initiatives académiques

La Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec a mis au point

AVIS DE DECÈS

COUPAL — A Montréal, au pavillon Le Royer, le 30 juin 1962, à l'âge de 61 ans, est décédé, Me Isidore Coupal, notaire et registraire du bureau d'enregistrement de la division de Montréal, époux de feu Juliette Oumet et père de Me Guy J. Coupal, notaire et de Mme Georges Decarie (Mireille) et de Monique Coupal, avocat. Les funérailles auront lieu jeudi, le 5, Le convoi funéraire partira des salons J. R. Deslauriers, No 5650 che. Côte des Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hres. Et de la au cimetière de St-Rémi de Napierville où un Libera sera chanté à 11 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. En lieu de fleurs, une offrande envoyée à l'Ordre des sœurs franciscaines de Marie.

LALUMIERE — A Longueuil, le 1er juillet 1962, à l'âge de 62 ans, est décédée Yvonne Turner, épouse de feu Alphonse Lalumière, mère de Adrien, de l'Union régionale des Caisses populaires et Jean-Claude, employé civil au département des douanes, demeurant à 114, rue Victoria, à Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 5, Le convoi funéraire partira des salons B. Francoeur et fils, Enrg. 86, rue St-Charles ouest, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera chanté à 9 h 30 heures. Et de la au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister, sans autre invitation.

LEGAULT — A St-Laurent, le 1er juillet 1962, à l'âge de 83 ans, 3 mois, après une longue maladie, est décédée, Mme veuve O. W. Legault, demeurant à 2705, rue L'Heureux. Elle laisse dans le deuil son frère Daniel Léonard, photographe, ses fils, Les R.R. P.P. Emile, Joseph et André de la congrégation de Ste-Croix, le Dr Léonard, ses filles, Milles Alice et Geneviève, Rose (Mme Isaac Savard). Les funérailles auront lieu jeudi, le 5, Le convoi funéraire partira des salons J. R. Deslauriers, No 790 Boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église de St-Laurent où le service sera célébré à 10 hres. Et de la au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. S.V.P. Pas de fleurs. Offrir plutôt des dons aux missions des Pères Ste-Croix.

un "service des initiatives académiques", dont la direction a été confiée à M. Fernand Tossaint de Québec.

Cet événement compte parmi les plus importants, évoqués hier par le président de la CIC, M. Léopold Garant, qui rappelait le travail accompli par l'organisme au cours de l'année écoulée.

En plus de poursuivre des recherches sur les problèmes d'éducation, les responsables de ce service des initiatives académiques auront encore la responsabilité d'organiser des sessions d'étude et des séminaires sur les matières du programme et sur les problèmes que doit affronter la profession. M. Garant a insisté sur l'urgence d'une mise en commun des problèmes relatifs à l'enseignement de la religion, des mathématiques, du français écrit et parlé, des sciences et sur l'urgence non moins grande d'organiser conjointement avec les professeurs d'écoles normales des sessions d'étude sur les programmes de formation des instituteurs.

M. Garant a présenté son rapport devant quelque 700 instituteurs et institutrices réunis au 12ème congrès annuel de la CIC à Val d'Or, centre minier de l'Abitibi. Le thème du congrès est: "Responsabilités de l'enseignant catholique".

Le congrès s'est ouvert dimanche soir à la salle paroissiale de l'église du Sacré-Cœur

de Val d'Or, sous la présidence de M. Léopold Garant, président général de la CIC. Le conférencier invité à la séance d'ouverture était M. Claude Ryan, éditeur au Devoir. M. Ryan a traité du "type nouveau de chrétien" à la formation duquel les éducateurs catholiques de la province seront appelés à travailler au cours des années à venir. "Le type de chrétien traditionnel auquel nous avons été habitués, a déclaré le conférencier, est désormais dépassé. Il nous faudra, au cours des prochaines années, un type de chrétien davantage accordé à la conjonction spirituelle de notre temps".

Au cours de cette même séance, M. Jules Allard, représentant du surintendant de l'Instruction publique au congrès, a remis à M. Léopold Garant, président de la CIC, la médaille de commandeur de l'Ordre du Mérite scolaire, décernée à M. Garant lors de la dernière réunion du Comité catholique de l'Instruction publique.

La journée de lundi fut consacrée à des travaux spécialisés, en groupes réduits, autour des thèmes suivants: formation civique et sociale, formation intellectuelle, formation religieuse et morale. Des travaux sur chacun de ces thèmes furent présentés au début de la journée par M. J.-P. Lefebvre, directeur des relations extérieures de la Confédération des Syndicats nationaux, la Rev.

Soeur Laurent-de-Rome, c.s.c., membre de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement et M. l'abbé Jacques Laforest, directeur de l'Institut de formation catéchistique de l'université Laval.

Au cours d'une messe célébrée en fin d'après-midi, lundi, l'évêque-coadjuteur et administrateur apostolique d'Amos, S. E. Mgr Albert Sanschagrin, o.m.i., a exhorté les congressistes à ne jamais dissocier la double dimension humaine et spirituelle de leur vocation d'éducateurs chrétiens. Il leur a rappelé que l'éducateur chrétien accompli dans l'Eglise un travail irremplaçable comme collaborateur privilégié de la famille et de l'Eglise dans la formation humaine et morale de la jeunesse. Il a insisté sur le devoir de compétence des éducateurs chrétiens et sur la nécessité de l'école chrétienne pour la réalisation d'une éducation conforme à l'enseignement de l'Eglise.

Le congrès se terminera jeudi soir par un banquet à l'issue duquel S. E. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, donnera une conférence sur "la conception chrétienne de l'éducation".

Ces assises de la CIC, que le président de la Commission a qualifiées de "parlement des instituteurs", semblent devoir être très fructueuses, si l'on en juge par les commentaires recueillis auprès des délégués à l'issue de la deuxième journée du congrès. Plusieurs délégués ont cependant déploré que les thèmes traités au congrès n'aient pu faire l'objet d'enquêtes et d'études préalables au niveau des fédérations diocésaines et des syndicats locaux.

Un sondage révèle: pour vivre chrétiennement, les adolescents ont besoin d'être aidés...

HULL. — Sur 1.860 adolescents et adolescentes interrogés, 987 disent que c'est extrêmement difficile de vivre chrétiennement, tandis qu'à la question: "Aimeriez-vous être aidé?" 944 répondent dans l'affirmative.

Ce sont là quelques-unes des révélations fournies par le sondage sur le comportement religieux des élèves des écoles secondaires. Cette enquête a été effectuée durant la dernière année académique dans l'ouest du Québec. L'anonymat était strictement observé.

Le questionnaire, qui comportait dix-sept questions, a révélé que 968 jeunes se plaignent ouvertement du mauvais exemple donné par les adultes.

L'enquête est une initiative du frère Daniel, E.C., directeur de l'école secondaire St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, de Hull. Avec le concours des professeurs des écoles de Hull, Aylmer, Maniwaki, Fort-Coulonge, Papineauville, et quelques autres centres de l'ouest du Québec, on a pu recueillir les réponses de 1.860 adolescents et adolescentes.

Le sondage a permis de recueillir un certain nombre de données significatives. Ainsi, 817 jeunes affirment être heureux de vivre dans l'époque actuelle. Il ne semble pas exister chez eux le désabusement que la littérature contemporaine

ne prête souvent à la jeunesse.

Les lectures

Au chapitre des lectures, on enregistre cependant une nette tendance vers les lectures superficielles, comme les romans policiers et les romans d'amour à bon marché.

Dans son rapport, le frère Daniel note que "les observateurs étrangers sont surpris de constater tant d'obsession sexuelle chez les jeunes. A 14 ans, ils sont écrasés par des problèmes d'adultes. Les adultes auront à répondre du climat qu'ils développent sur le plan de la radio, du cinéma, de la télévision et des productions écrites".

Cette enquête a été menée pour le bénéfice du Foyer du cathédrique qui vient d'être inauguré à Hull. Il en ressort que pour la majorité des jeunes (944) qui veulent être aidés dans leur religion, leur inquiétude se polarise autour de la même requête: "Aidez-moi à me confesser!" En particulier, ils trouvent que c'est difficile d'avoir des directeurs spirituels.

D'autre part, à la question: "Quelle leçon aimez-vous le mieux?" 148 filles et 102 garçons ont répondu: la religion ou le catéchisme. Cela représente une proportion de 13,5 pour cent en regard du grand total de 1.860.

Invités à nommer les cinq personnages les plus importants de l'histoire du monde, 130 filles et 373 garçons ont mentionné Jésus-Christ tandis que 277 garçons sur 918 affirment qu'ils prient le Christ.

L'équipe du questionnaire désirait savoir à quel point la charité était une préoccupation vitale pour les jeunes. Le sondage a recueilli 43 réponses affirmatives de filles et 32 réponses de garçons, soit seulement 75 sur 1.860.

Il est intéressant de noter que les 6e et 9e commandements reviennent dans deux tiers des réponses des adolescents, tandis que la majorité des filles parlent de leurs difficultés avec le 4e commandement, le respect dû aux parents.

Une autre information recueillie par le sondage indique que 50 p.c. des jeunes trouvent peu ou point d'intérêt pour les sermons.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE & FILS LTÉE
Courtiers d'assurances agréés
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DUMOND
MONTREAL 25

COLLECTION
BUREAU DE CREDIT
LEGAL
Collection
Rapports de crédit
Enquêtes
10762, AVENUE BRUCHESI
387-1661
MONTREAL 12, P. QUÉ.

DACTYLOGRAPHES
DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, classeurs, pupitres, armoires, etc.
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
44, rue St-Jacques, Montréal
Tél. VI. 4-3491. R.T. Armand

MEDECIN
Dr C. MELILLO
Gradué d'Europe
Gynécologie, pédiatrie, maladies infectieuses, psychiatrie, neurologie, dermatologie, rhumatisme, cirrhose.
134, rue Sherbrooke. — VI. 5-0356

PSYCHANALYSTE
PSYCHANALYSTE
H. C. VALOIS LONGTIN
Dépression psychique
Troubles de caractère
Orientation
CR. 6-4624
118 SHERBROOKE EST — VI. 5-8058
Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

Institut Albert-Prévost: les psychiatres ont voulu servir des fins personnelles

Le conseiller juridique de l'Institut psychiatrique Albert Prévost, Me Philippe Ferland, a accusé un groupe de psychiatres d'avoir démissionné pour forcer le gouvernement à exproprier cette institution pour leurs fins personnelles.

On sait que treize psychiatres et deux psychologues ont quitté l'Institut Albert Prévost en fin de semaine, n'ayant pas renouvelé leur contrat de travail qui expirait le 1er juillet.

Pour sa part le conseiller juridique de l'Institut accuse l'équipe professionnelle de poursuivre ses dénonciations contre les autorités de la maison "principalement pour des raisons égoïstes".

EXPROPRIATION

"Le groupe, dirigé par le Dr Camille Laurin, directeur scientifique de l'Institut, a demandé au gouvernement provincial de fonder un nouvel hôpital au coût de \$3.000.000 pour soigner les malades mentaux et pour former les psychiatres. Or, le gouvernement a rejeté cette requête et les démissionnaires demandent maintenant au gouvernement d'exproprier l'Institut Albert Prévost et de leur en confier la direction", a déclaré M. Ferland au cours d'une conférence de presse.

Après avoir énuméré une liste de neuf propositions formulées par les psychiatres aux dirigeants de l'Institut, le 8 juin, M. Ferland a dit qu'elles équivalaient à une tentative visant à réduire les pouvoirs de l'autorité.

Le conseiller de la maison estime toutefois que la démission en bloc n'affectera pas le fonctionnement de l'hôpital.

"Nous avons invité tous les psychiatres, sauf trois, à faire une nouvelle demande d'emploi et plusieurs autres médecins sont intéressés à décrocher un poste permanent. A l'heure actuelle, il y a six psychiatres en service à plein temps à l'hôpital", a déclaré M. Ferland.

LES DEMISSIONNAIRES

"Ce n'est pas avec des annonces payées que l'administration de l'Institut résoudra le conflit actuel", déclarent pour leur part les démissionnaires.

L'équipe professionnelle de l'Institut Prévost soutient qu'il est faux de dire que seulement trois psychiatres quittent définitivement l'Institut. C'est le contrat de travail de 13 psychiatres et de deux psychologues qui vient d'expirer le 1er juillet.

Dupuis



IMPERMEABLES EN PLASTIQUE

Le compagnon de tout temps se glissant dans la poche du veston, la case de l'auto

Ord. 3.95
295

• BEIGE • CHARCOAL

Pour hommes, jeunes gens
Tailles: P. M. G. ExG.

Confection durable en plastique, fermeture à boutons-pression. Sous-bras et dos avec jours pour ventilation.

DUPUIS
REZ-DE-CHAUSSEE
RAYON 620



CHAPEAUX 1/2 PRIX

EN PAILLE OU EN TOILE

... Toute l'apparence des chapeaux de feutre

En toile ou bien en paille ils sont à calotte ronde ou pincée de l'avant — fendue au centre. Ruban fantaisie. Divers modèles dont un illustré. Entrées: 6% à 7%.

• GRIS • BLEU • BRUN
• VERT • BEIGE

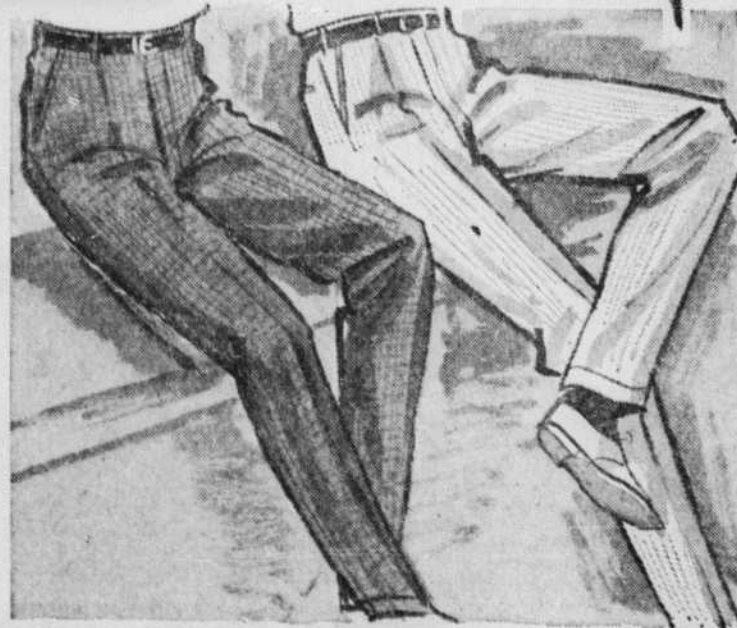
Ord. 3.95 et 6.95
SPECIAL SUPER VENTE

198 à 348

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620

Super VENTE

VI. 2-6171



C'est l'idéal en vacances

PANTALONS lavables

EN COTON AU FINI CHINO

OU EN COTON FINI CORDE

C'est deux que vous choisirez en bénéficiant de ce bas prix et en variant la nuance:

CHARCOAL — VERT LODEN

ANTILPE ou BLEU

Pantalons pratiques et légers d'apparence élégante. Pour la ville, le voyage, les vacances. — Coupe CONTINENTAL — devant uni — passe-ventures. Tailles: 28 à 42.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE
CONFECTION POUR HOMMES — RAYON 618

Peu de repassage

Ord. 6.95

SPECIAL SUPER VENTE

599

2 pour 11.50

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H

AUJOURD'HUI et JEUDI



ENSEMBLES "PLAGE" POUR HOMMES

Surface en coton imprimé, la doublure en RATINE BLANCHE. — Tailles P.M. G. ExG. pour hommes et jeunes gens, nuances au choix: • Beige • Or • Bleu • Gris • Vert • Rouge. Le gilet droit à manches courtes et poches. La culotte à taille élastique au dos (boxer) et cordon coulissant. Pochette à monnaie, clés. Intérieur avec support.

Une marque connue que vous apprécierez

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

Ord. 16.95 à 19.95

SPECIAL SUPER VENTE

1095

L'ENSEMBLE

Chemises d'été
EN COTON "LENO"
POUR HOMMES

Ord. 4.00

SPECIAL SUPER VENTE

289

2 pour 5.50

Coton ajouré blanc "Leno", lavable sans repassage. Ce modèle se porte avec une cravate ou un gilet. Poches poitrine. Col mou à pointes baleinées. Encolures: 14 à 17 1/2.

DUPUIS
REZ-DE-CHAUSSEE
RAYON 620



PYJAMAS COURTS POUR L'ETE

Tailles A. B. C. D. E. pour hommes

Ord. 4.00

SPECIAL SUPER VENTE

288

Coton "Sanforized" lavable sans refouler. Imprimés en bleu, rouge, vert, brun sur fond blanc. Manches courtes, jambes courtes. Encolure sans col, poche poitrine et devant boutonné. La culotte à jambes courtes taille sur élastique (boxer). Confection soignée par une maison canadienne.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620